



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

## Service Public de Wallonie

### Secrétariat général

Département de la Coordination  
des Fonds structurels (DCFS)  
Place Joséphine-Charlotte, 2  
5100 Jambes (Namur)  
Tél : 081/32.13.56

Mél : [xxxx@xxx.xxxxxxxx.xx](mailto:xxxx@xxx.xxxxxxxx.xx)  
[www.europe.wallonie.be](http://www.europe.wallonie.be)

# PROGRAMMATION 2014-2020 DES FONDS STRUCTURELS DOSSIER SOUMIS AU FINANCEMENT DU FEDER

## Mons 2020, ville créative, culturelle et intelligente

Approuvé par le Gouvernement wallon le  
19/10/2017

Modifié par le Gouvernement wallon le 20/07/2017

Modifié par le Gouvernement wallon le 20/12/2018

## 1. IDENTIFICATION

**Intitulé du portefeuille de projets:** Mons 2020, ville créative, culturelle et intelligente

**Chef de file :** *Ville de Mons*

### **Axe(s), Section(s), Mesure(s) et identification des intervenants**

**Projet :** *Maternité commerciale*

---

**Axe prioritaire 1 :** ECONOMIE 2020

**Section 1.1 :** Accroissement du nombre et du taux de survie des PME

**Mesure 1.1.3 :** Economie 2020 - Renforcement de la compétitivité du territoire par la création et la requalification d'infrastructures propices à l'accueil des entreprises contribuant à la transition vers une économie bas carbone

**Bénéficiaire :** Ville de Mons

**Compétence visée :** Ministre wallon en charge de la Rénovation urbaine

**Ministre de tutelle :** Madame Valérie DE BUE

**Administration fonctionnelle :** DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)

**Zone couverte :** Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement :** OT3a : Améliorer la compétitivité des PME en favorisant l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais de pépinières d'entreprises

**Code budgétaire :** ETR111300003312

**Projet :** *La Galerie du Centre*

---

**Axe prioritaire 3 :** INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020

**Section 3.1 :** Revitalisation de l'espace public urbain

**Mesure 3.1.1. :** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Bénéficiaire :** Ville de Mons

**Compétence visée :** Ministre wallon en charge de la Rénovation urbaine

**Ministre de tutelle :** Madame Valérie DE BUE

**Administration fonctionnelle :** DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)

**Zone couverte :** Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement :** OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique

**Code budgétaire :** ETR131100003313

**Projet :** *La Place Nervienne*

---

**Axe prioritaire 3 :** INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020

**Section 3.1 :** Revitalisation de l'espace public urbain

**Mesure 3.1.1. :** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Bénéficiaire :** Ville de Mons

**Compétence visée :** Ministre wallon en charge de la Rénovation urbaine

**Ministre de tutelle :** Madame Valérie DE BUE

**Administration fonctionnelle :** DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)

**Zone couverte :** Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement :** OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique

**Code budgétaire :** ETR131100003322

**Projet** : *Les voiries*

---

**Axe prioritaire 3** : INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**Section 3.1** : Revitalisation de l'espace public urbain**Mesure 3.1.1.** : Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge de la Rénovation urbaine**Ministre de tutelle** : Madame Valérie DE BUE**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR131100003320**Projet** : *Maison Jean Lescarts*

---

**Axe prioritaire 3** : INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**Section 3.1** : Revitalisation de l'espace public urbain**Mesure 3.1.1.** : Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge du Patrimoine**Ministre de tutelle** : Monsieur René COLLIN**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Agence wallonne du Patrimoine**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR131100003323**Projet** : *Quartier Gare-Congrès*

---

**Axe prioritaire 3** : INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**Section 3.1** : Revitalisation de l'espace public urbain**Mesure 3.1.1.** : Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge des Pouvoirs locaux (Voiries)**Ministre de tutelle** : Madame Valérie DE BUE**Administration fonctionnelle** : DGO1 - Département des Infrastructures subsidiées - Direction des Voiries subsidiées**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR131100003316**Projet** : *Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »*

---

**Axe prioritaire 3** : INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**Section 3.1** : Revitalisation de l'espace public urbain**Mesure 3.1.2** : Territoire - Dépollution visant la reconversion des friches industrielles urbaines**Bénéficiaire** : GEPART**Compétence visée** : Ministre wallon en charge de l'Environnement**Ministre de tutelle** : Monsieur Carlo DI ANTONIO

**Administration fonctionnelle** : DGO3 - Département des Politiques européennes et des Accords internationaux - Direction des Programmes européens. (Environnement)

**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique

**Code budgétaire** : ETR131200003317

**Projet** : *Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique*

---

**Axe prioritaire 4** : TRANSITION VERS UNE WALLONIE BAS-CARBONE

**Section 4.3** : Des bâtiments plus économes en énergie

**Mesure 4.3.1** : Bas-carbone/bâtiments - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Bénéficiaire** : Ville de Mons

**Compétence visée** : Ministre wallon en charge de la politique de l'Energie

**Ministre de tutelle** : Monsieur Jean-Luc CRUCKE

**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Département de l'Energie et du Bâtiment durable - Direction de la Promotion de l'énergie durable

**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement** : OT4c : Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement

**Code budgétaire** : ETR143100003318

**Projet** : *Plan Lumière*

---

**Axe prioritaire 4** : TRANSITION VERS UNE WALLONIE BAS-CARBONE

**Section 4.3** : Des bâtiments plus économes en énergie

**Mesure 4.3.1** : Bas-carbone/bâtiments - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Bénéficiaire** : Ville de Mons

**Compétence visée** : Ministre wallon en charge de la politique de l'Energie

**Ministre de tutelle** : Monsieur Jean-Luc CRUCKE

**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Département de l'Energie et du Bâtiment durable - Direction de la Promotion de l'énergie durable

**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement** : OT4c : Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement

**Code budgétaire** : ETR143100003319

**Projet** : *Centre logistique urbain*

---

**Axe prioritaire 5** : DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020

**Section 5.1** : Stratégie de développement à faible émission de carbone en zone urbaine

**Mesure 5.1.1** : Urbain/bas-carbone - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Bénéficiaire** : Ville de Mons

**Compétence visée** : Ministre wallon en charge des Zonings

**Ministre de tutelle** : Monsieur Carlo DI ANTONIO

**Administration fonctionnelle** : DGO6 - Département de l'Investissement - Direction de l'Equipement des parcs d'activités

**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)

**Priorité d'investissement** : OT4e : Favoriser des stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et de mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

**Code budgétaire** : ETR151100003314

**Projet** : *Expositions "nouvelle génération" et mapping*

---

**Axe prioritaire 5** : DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020**Section 5.2** : Revitalisation de certains quartiers urbains**Mesure 5.2.1** : Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge du Tourisme**Ministre de tutelle** : Monsieur René COLLIN**Administration fonctionnelle** : Commissariat général au Tourisme**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR152100003315**Projet** : *Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO*

---

**Axe prioritaire 5** : DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020**Section 5.2** : Revitalisation de certains quartiers urbains**Mesure 5.2.1** : Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge du Patrimoine**Ministre de tutelle** : Monsieur René COLLIN**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Agence wallonne du Patrimoine**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR152100003324**Projet** : *Square Saint-Germain*

---

**Axe prioritaire 5** : DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020**Section 5.2** : Revitalisation de certains quartiers urbains**Mesure 5.2.1** : Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Bénéficiaire** : Ville de Mons**Compétence visée** : Ministre wallon en charge de la Rénovation urbaine**Ministre de tutelle** : Madame Valérie DE BUE**Administration fonctionnelle** : DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)**Zone couverte** : Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**Priorité d'investissement** : OT6e : Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, à la revitalisation des villes, à la réhabilitation de friches industrielles et à la réduction de la pollution atmosphérique**Code budgétaire** : ETR152100003321

## 2. SITUATION INITIALE ET BESOINS

### 1. Mons, un centre-ville en repositionnement sur le plan commercial

Le centre-ville de Mons est un espace aux multiples dynamiques qui s'est toujours appuyé sur une activité commerciale riche, importante et diversifiée. Cependant, ces derniers temps, nous assistons à une augmentation inquiétante du nombre de fermetures de commerces (avec comme corollaire un accroissement significatif du taux de cellules vides) et à une diminution générale du flux piéton, ce qui devient problématique en termes d'attractivité commerciale (d'autant plus que nombre d'entre elles présentent une image relativement dégradée). Si ces tendances sont générales et concernent divers centres-villes wallons, l'évolution récente de la situation montoise est très préoccupante.

Certains facteurs explicatifs sont à chercher dans les mutations structurelles qui touchent le secteur commercial aujourd'hui (montée de l'e-commerce...). D'autres, en revanche, sont spécifiques à la configuration du pôle commercial de Mons-Borinage.

Dans ce paysage commercial en mutation, le Shopping Center des Grands Prés dispose d'une accessibilité optimale et d'un mix commercial complet qui en fait aujourd'hui la première destination de l'agglomération (devant le centre-ville) pour les achats semi-courants légers. L'implantation récente de l'enseigne Ikea au sein du site, de même que l'extension significative du complexe commercial (le site dépasse aujourd'hui les 100.000 m<sup>2</sup>) augmenteront encore davantage son rayonnement. Par ailleurs, l'agglomération montoise s'appuie sur plusieurs nodules de soutien (Jemappes, Ghlin, Maisières...) dont la multiplication a tendance à renforcer la concurrence interne et à déstructurer le système commercial montois.

Face à cette situation, l'enjeu pour le centre-ville de Mons est de maintenir son activité commerciale. Pour ce faire, il devra adopter un positionnement spécifique qui le différenciera durablement des autres pôles commerciaux de l'agglomération, notamment à travers le développement de niches commerciales de qualité en phase avec la mutation structurelle majeure que connaît le secteur aujourd'hui. Le lancement d'une étude de positionnement a été décidé dans cette perspective.

Afin de relancer l'activité commerciale du centre-ville, la maîtrise foncière et une politique de loyers progressifs sont indispensables. En effet, un des gros handicaps de Mons concerne les niveaux de loyers parfois prohibitifs demandés par les propriétaires de surfaces commercialisables, qui freinent souvent les candidats potentiels qui préfèrent développer leur activité dans des zones moins coûteuses. En outre, les exigences du commerce d'aujourd'hui, notamment en termes d'aménagement et de surfaces disponibles, ne sont pas toujours en adéquation avec les bâtiments proposés en centre-ville, ce qui nécessite donc des requalifications profondes du parc immobilier existant. C'est la raison pour laquelle nous proposons de créer une maternité commerciale à des endroits stratégiques du centre-ville.

Parallèlement à cet outil, nous envisageons une requalification profonde de la galerie du Centre reliant le piétonnier à l'axe gare-Capucins, qui comprendra également un certain nombre de cellules dédiées au renouveau du commerce montois (espaces de mutualisation...).

Un accompagnement spécifique des nouveaux commerces doit en outre être prévu afin d'optimiser leurs chances de réussite et de pérennité (activités de sensibilisation au e-commerce...) Le QG de "Creative Valley" qui prendra place au centre-ville accueillera d'ailleurs des salles et des équipements technologiques de haut niveau qui permettront la mise en place de ce type d'activités et de workshops (crf Portefeuille Digistorm porté par l'Université de Mons)

Il convient également d'intégrer de nouvelles technologies différenciatrices dans des commerces-pilotes grâce au déploiement d'applicatifs dédiés (tels que des cabines d'essayage virtuelles, réalité augmentée,...) et d'outils qui permettront aux commerçants du centre-ville d'offrir des services et des expériences de consommation spécifiques et de qualité.

La problématique de la mobilité intramuros est également au centre de nos préoccupations en matière de redynamisation commerciale. A cet égard, les principaux objectifs sont de désengorger la ville des véhicules lourds via la création d'un centre de logistique urbain situé en-dehors du centre-ville et d'augmenter les places de stationnement via la restructuration et l'agrandissement (création d'emplacements sous-terrains) du parking de la Place Nervienne.

### 2. Mons, vers un pôle urbain 'Smart'



La dernière décennie s'est caractérisée par une montée en puissance des préoccupations environnementales et liées au développement durable. Nombre de pays ont pris un certain nombre d'engagements en la matière qui impliquent des évolutions de grande ampleur, nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs, ainsi que des changements significatifs de nos modes de production et de consommation. A cet égard, le rôle des villes est primordial, en particulier dans les questions climatiques et énergétiques. Elles peuvent entre autres intégrer diverses améliorations techniques et impulser des changements de comportements afin de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Le pôle urbain montois s'intègre bien évidemment dans cette mouvance générale, même si des progrès significatifs restent à accomplir pour faire de Mons une 'Smart City'. Un premier pas a été réalisé en matière de développement durable, notamment dans le domaine de l'habitat; il convient à présent de prendre des mesures structurantes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments publics dont certains s'avèrent particulièrement énergivores (notamment l'Hôtel de Ville). Un plan lumière ciblé sur le centre-ville sera également mis en oeuvre afin d'aller dans ce sens.

### 3. Mons, un pôle urbain en cours de requalification

La réhabilitation du pôle urbain montois est en marche depuis une vingtaine d'années, notamment grâce aux grandes opérations de chirurgie urbaine développées avec le concours des fonds européens et wallons, qui ont permis d'accélérer le rythme et l'ampleur du processus de rénovation urbaine.

Les projets proposés aujourd'hui se focalisent sur diverses facettes de l'attractivité urbaine du pôle montois : résidentielle - culturelle - touristique - économique. Plus spécifiquement, les axes de développement privilégiés dans le cadre de la programmation Wallonie2020 sont :

- \* la requalification patrimoniale à vocation de tourisme culturel (Maison Jean Lescart - y compris le parc - et la Maison espagnole au sein du site du Beffroi)
- \* la réfection de voiries (notamment la Rampe Sainte-Waudru, la Rue de la Réunion, la Rue de la Terre du Prince, la Rue des Soeurs Grises)
- \* la requalification de squares urbains tels que le square St Germain

### 4. Mons, un quartier de gare en complète mutation

La nouvelle gare-passerelle dessinée par S. Calatrava sera bientôt un acteur essentiel de la vie urbaine à Mons tant sur le plan de la mobilité que d'un point de vue urbanistique. Dans ce contexte, les deux places constituant les têtes de la passerelle, l'une côté vieille ville (Place Léopold) et l'autre côté Grands Près (Place des Congrès) revêtent un caractère stratégique en termes de mobilité et de cadre de vie, tant pour la ville de Mons que pour l'ensemble du territoire 'Coeur du Hainaut'. Elles seront, en effet, des éléments essentiels du nouveau cadre de vie qui se dessine progressivement dans le nouveau quartier de la gare et contribueront à dynamiser les quartiers environnants, dont un axe essentiel reliant ce quartier au centre-ville. Les enjeux sont donc multidimensionnels et concernent la mobilité, bien sûr, mais aussi l'aménagement du territoire, le cadre de vie, le développement économique, l'image et l'attractivité du territoire.

Vu ces enjeux majeurs, une étude a été réalisée dans le cadre du schéma directeur 'Haine bleue Voies vertes' afin d'analyser spécifiquement le tronçon situé aux abords de la Haine entre Nimy et le site des Bas-Près. Cette étude a abouti à la réalisation d'une esquisse d'aménagement des berges de la Haine visant à couter et à interconnecter la ville historique et la 'nouvelle ville'.

Ce projet « Les rivages de Mons » est primordial dans le cadre de la finalisation des opérations en cours dans le quartier Gare-Congrès (côté 'nouvelle ville') dans la mesure où il contribuera à développer la 'trame verte' (via la création d'espaces verts, d'aménagements cyclo-piétons....) et à liaisonner les différents projets entre eux, apportant dès lors une réelle plus-value à l'ensemble de la zone. Dans ce contexte, l'eau deviendra un élément moteur d'attractivité, d'autant plus que la Haine permet de développer une infrastructure 'modes doux' qui fait réellement défaut sur notre territoire.

Outre la création d'un parc urbain "Jardin des expositions" projetée à proximité du nouveau Centre des congrès et certains réaménagements de voiries (en particulier le Chemin de l'Inquiétude et l'Avenue des Bassins qui sont réellement problématiques), diverses interconnexions doivent être développées entre les différents espaces urbanisés et la rivière (passerelles cyclo-piétonnes, développement de voies lentes...). Une dépollution de terrains est nécessaire préalablement à la réalisation de ce projet.

### 5. Mons, un pôle urbain toujours plus culturel et créatif

Le développement de l'économie culturelle et créative à Mons (et plus généralement au sein du territoire "Coeur

de Hainaut") est un enjeu socio-économique fondamental dans la mesure où ce secteur à forte valeur ajoutée permettra non seulement de stimuler le développement de l'économie de la connaissance que l'Europe et la Wallonie appellent de leurs vœux, mais aussi d'offrir de nombreuses potentialités de créations d'emplois et d'entreprises dans des niches spécifiques.

Dans ce contexte, la qualité et la forte présence à Mons des secteurs de la formation et de la recherche sont fondamentales, de même que celle du binôme moteur "culture-tourisme" en pleine expansion. C'est dans le cadre du développement de cette économie culturelle et créative - véritable moteur économique et touristique pour la Cité du Doudou - que s'intègre le projet "Expositions nouvelle génération - Mapping". Sans oublier, évidemment, son rôle significatif en termes d'amélioration de l'image et de l'attractivité du pôle urbain montois (attractivité économique et visibilité touristique)



### 3. DESCRIPTION DU PORTEFEUILLE

#### 3.1 Stratégie

Malgré l'évolution favorable enregistrée par la Wallonie durant ces dernières années sur le plan socio-économique, les performances de la Région restent insuffisantes par rapport aux niveaux belge et européen, reflet d'une base économique encore fragile et insuffisamment développée. En outre, des disparités significatives subsistent entre les Provinces ; c'est notamment le cas du bassin hennuyer et de ses principaux pôles urbains en quête de reconversion. La redynamisation de ces derniers et la restauration de leur attractivité sont des enjeux fondamentaux.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les stratégies européennes et wallonnes et que le programme opérationnel Wallonie2020 a été réfléchi, avec une triple focalisation sur l'économie, l'innovation et l'intelligence territoriale. Dans ce cadre, les villes ont un rôle moteur à jouer dans la structuration du territoire et le développement économique de leur hinterland.

Le pôle urbain montois entend bien jouer ce rôle de catalyseur et d'impulseur de développement au sein du territoire 'Coeur du Hainaut'. Pour atteindre cet objectif, Mons doit développer une stratégie spécifique en phase avec les problématiques et enjeux rencontrés au sein de son territoire. A cet égard, six défis majeurs ont été identifiés comme prioritaires et servent de fil conducteur dans le cadre de la programmation Wallonie2020. Il s'agit (i) de la redynamisation commerciale du centre-ville, (ii) du développement économique durable et à haute valeur ajoutée, porteur de créations d'emplois et d'entreprises, (iii) de l'amélioration du cadre de vie, (iv) de l'amélioration de la mobilité pour en faire une mobilité durable et intelligente, (v) du développement touristique et culturel et (vi) de la transformation progressive de Mons en 'Smart capitale culturelle wallonne'.

Les défis sont donc multidimensionnels et concernent à la fois le développement et la diversification de la base productive du territoire dans une optique de différenciation qualitative et de spécialisation intelligente et durable, ainsi que la restauration de son attractivité pour les entreprises, les citoyens, les visiteurs et les touristes. Sans oublier la transformation progressive du pôle urbain en 'Smart Mons'. C'est à ces enjeux majeurs que le portefeuille de projets 'MONS2020' souhaite répondre à l'échelle de notre territoire afin de transformer Mons en un pôle urbain intelligent, durable et inclusif. Le volet « économie créative et culturelle » est intégré, pour sa part, au sein du portefeuille Digistorm dont l'Umons est chef de file.

##### I. Mons2020// Redynamisation commerciale

Si l'ambition de Mons est de développer son attractivité dans toutes ses composantes afin d'en faire un pôle dynamisant le territoire 'Coeur du Hainaut' et un levier majeur du développement économique de celui-ci, la redynamisation commerciale du centre-ville est une nécessité absolue, que ce soit sur le plan de l'attractivité touristique, de l'attractivité résidentielle ou de l'attractivité des entreprises, ces trois dimensions étant inter-reliées. Comment, en effet, entrevoir des possibilités de développement touristique significatives dans un chancré commercial? Comment attirer des entreprises à haute valeur ajoutée sans offrir à la main-d'oeuvre qui y est liée la possibilité de faire du shopping dans un centre-ville proposant un mix commercial de qualité? Comment offrir un cadre de vie attractif aux citoyens montois si son centre-ville se meurt et laisse place à des cellules vides qui, en se dégradant, nuisent à l'image et à l'attractivité de l'environnement urbain?

Par le biais de ce volet "Mons2020//Redynamisation commerciale", le pôle urbain montois souhaite soutenir et encourager le développement quantitatif et qualitatif de l'activité commerciale dans l'hyper-centre. Ces projets concernent plus spécifiquement :

- la création d'une maternité commerciale
- la requalification de la Galerie du Centre
- la création d'un centre de logistique urbain
- la restructuration et l'agrandissement (emplacements sous-terrains) du parking situé Place Nervienne

##### II. Mons2020// Cadre de vie

Lors des trois périodes de programmation FEDER auxquelles la Province de Hainaut a élargé (Objectif 1, Phasing out Objectif 1, Convergence), la ville de Mons a mis en oeuvre de grandes opérations de requalification urbaine, combinées à un ambitieux programme patrimoine-culturel visant à renforcer le développement touristique de la Cité du Doudou.

Ces investissements urbains structurants consentis au sein d'un périmètre d'intervention spécifique servent aujourd'hui de cadre et de support pour induire le développement d'activités porteuses, notamment dans les

secteurs de la culture et du tourisme qui ont connu à Mons une croissance significative depuis le début des années 2000. Cette cure de jouvence urbaine a également été bénéfique à l'image de Mons et du territoire 'Coeur du Hainaut', de plus en plus considéré par les investisseurs potentiels comme un territoire dynamique et résolument tourné vers l'avenir.

Cependant, il reste encore du chemin à parcourir et divers types de facteurs de dégradation du milieu urbain méritent un traitement spécifique en vue de restaurer l'attractivité du pôle montois. Face à ce constat, les axes de développement privilégiés pour la programmation Wallonie2020 sont la requalification patrimoniale à vocation de tourisme culturel (réhabilitation de la Maison Jean Lescart, rénovation de la Maison Espagnole), la réfection de certaines voiries (Rue des Soeurs Grises, Rue de la Réunion, Rue de la Terre du Prince, Rampe Sainte-Waudru...) et la réhabilitation d'espaces publics (dont le Square St Germain).

### III. Mons2020// Mobilité durable

Le territoire 'Coeur du Hainaut' est traversé par deux épinés dorsales historiques qui constituent des axes structurants majeurs sur le plan de la mobilité, de l'aménagement du territoire et du cadre de vie: la nationale RN51 et la rivière Haine. Ces deux axes font respectivement l'objet d'un schéma directeur commandité par l'IDEA dans le cadre du plan de redéploiement socio-économique du bassin à l'horizon 2025.

Les enjeux sont multidimensionnels; ils concernent la mobilité, l'aménagement du territoire et le cadre de vie autour de ces fils conducteurs, mais plus globalement l'image et l'attractivité de l'ensemble du tronçon traversé par la rivière et la nationale. C'est dans ce cadre qu'interviennent le projet "quartier gare-Congrès" qui comprend, de part et d'autre de la nouvelle gare-passerelle de Mons l'aménagement de la Place Léopold (côté ville historique) et la création de la Place des Congrès (côté nouvelle ville), ainsi que le projet des "Rivages de Mons" (dont la dépollution Spaque, le Jardin des Expositions, la requalification de la passerelle et de l'avenue des Bassins, le réaménagement du Chemin de l'Inquiétude).

### IV. Mons2020// Smart Energy

Au niveau européen, la maîtrise des enjeux environnementaux, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la transition vers une économie bas carbone figurent parmi les enjeux majeurs auxquels les zones urbaines doivent répondre (cf. cadre stratégique Europe 2020). Elles méritent, à ce titre, d'être soutenues dans le cadre de la politique régionale européenne.

Le pôle urbain montois s'intègre bien évidemment dans cette mouvance générale, même si des progrès significatifs restent à accomplir pour faire de Mons une 'Smart City'. C'est dans cette optique que nous proposons ce volet du portefeuille 'Mons2020//Smart Energy' centré sur les problématiques de l'efficacité énergétique et du développement durable en milieu urbain.

Deux projets sont visés:

- Hôtel de ville - vers une meilleure efficacité énergétique
- Plan Lumière

### V. Mons 2020// Economie culturelle et créative

La ville de Mons souhaite consolider son développement économique et touristique qu travers d'activités événementielles majeures (et donc de l'économie culturelle). C'est dans cette optique que nous souhaitons organiser deux nouvelles expositions "nouvelle génération" (en 2017 et 2019) et un spectacle de vidéo-mapping (2018), capables de focaliser, une nouvelle fois, l'attention des médias et des professionnels du tourisme sur la capitale culturelle wallonne. Mais également de contribuer à la redynamisation urbaine, économique et commerciale de la Cité du Doudou.

Cette stratégie de développement liée à l'événementiel urbain est celle de villes touristiques de première importance, soucieuses de développer une image positive et attractive de leur région. Parce que les enjeux se situent également à ce niveau : l'économie culturelle est un levier significatif d'amélioration de l'image et de l'attractivité des territoires (notamment étude KEA (2014) et l'étude Unesco (2008)

### 3.2 Liens avec les objectifs du programme

Afin d'amplifier et de compléter les politiques menées au niveau wallon, sept enjeux fondamentaux ont été identifiés par la Région dans le cadre de la programmation Wallonie2020. Ils concernent (1) l'augmentation de la productivité, (2) la stimulation d'activités créatrices de valeur ajoutée, (3) la transition vers une économie de la connaissance, (4) la valorisation de la recherche et l'innovation au sein du tissu économique, (5) l'amélioration de la qualité de la main-d'oeuvre et son adéquation avec les besoins des entreprises, (6) la redynamisation des pôles urbains et (7) la restauration de l'attractivité de la Région.

Plus globalement, le programme opérationnel FEDER fixe deux priorités essentielles, à savoir l'accélération de la transition de la Région wallonne vers une économie de la connaissance et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (améliorer l'efficacité énergétique de l'économie wallonne) entraînant par conséquent un ciblage des projets et portefeuilles sur 4 des 11 thématiques européennes : T1 « R&D - Innovation », T3 « Compétitivité PME », T4 « Transition vers une économie à faibles émissions CO<sup>2</sup> » et T6 « Protection de l'environnement et utilisation rationnelle des ressources ».

Les projets développés dans le cadre de l'axe 'Economie 2020' visent, entre autres, à soutenir des actions de stimulation économique, l'innovation, la création de réseaux d'entreprises, ou encore l'amélioration de l'environnement économique et social dans lequel évoluent des entreprises. La mise en place d'une maternité commerciale en centre-ville de Mons vise précisément à renforcer la compétitivité du territoire par la requalification d'espaces propices à l'accueil des entreprises (en l'occurrence des commerces). L'objectif est ici clairement de soutenir le développement de l'activité économique en ville via un aménagement et des équipements spécifiques.

L'axe 3 du programme opérationnel FEDER privilégie la dimension urbaine du développement territorial. Par le biais de stratégies urbaines intégrées, la Région souhaite ainsi renforcer l'attractivité des pôles urbains pour les citoyens, les visiteurs, les entreprises. L'objectif est clairement redonner aux pôles urbains leur rôle de moteur du développement économique durable au sein de l'espace wallon en les rendant plus attractifs et susceptibles de diffuser la croissance au travers des économies d'agglomération qu'ils suscitent.

Notre portefeuille de projets 'Mons2020' aura des impacts significatifs en termes d'attractivité en jouant de façon systémique sur les facteurs suivants: rénovation/revitalisation urbaine, valorisation du patrimoine naturel et culturel, valorisation de l'environnement urbain via une réhabilitation durable et l'innovation, développement de modes de transport durables, bâtiments publics moins énergivores, réimplantation d'activités économiques dans le tissu urbanisé ...

Un des enjeux majeurs pour la Wallonie est d'assurer sa transition vers une économie fondée sur une utilisation rationnelle des ressources et à faible émission de carbone. Le développement de la recherche et des pôles urbains, au travers de l'innovation et de la réduction du bilan carbone, sont dès lors des changements attendus grâce à la contribution du FEDER. Le volet "Smart Energy" du portefeuille Mons 2020 s'inscrit pleinement dans cet axe 4 avec une attention particulière à la promotion de l'efficacité énergétique.

### 3.3 Liens avec la stratégie Europe 2020

Pour faire face à la crise et relever les grands défis de l'Europe, la Commission s'est dotée en 2010 d'une nouvelle stratégie "Europe 2020" pour l'emploi et la croissance, faisant suite à la stratégie de Lisbonne. Elle entend ainsi placer l'innovation, l'inclusion sociale et la croissance verte au coeur du modèle de compétitivité de l'Union.

Ces grandes orientations de politique économique sont la ligne directrice majeure qui doit guider les choix politiques jusqu'en 2020. Dans ce contexte, le développement urbain constitue un enjeu-clé. Il convient dès lors de soutenir des politiques urbaines intégrées destinées à promouvoir un développement durable en milieu urbain et à renforcer le rôle des villes dans le cadre d'une croissance qui soit intelligente, durable et inclusive.

Le pôle urbain montois entend bien jouer ce rôle de catalyseur et d'impulseur de développement au sein du bassin 'Coeur du Hainaut' grâce à une stratégie spécifique en phase avec les problématiques et enjeux prioritaires du territoire.

Sur cette base, six enjeux de développement ont été identifiés qui constituent le fil conducteur de notre stratégie urbaine intégrée 'MONS2020, Ville Créative, Culturelle et intelligente' proposée dans le cadre de la programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens. Les défis sont multidimensionnels et concernent:

- la stimulation d'activités créatrices de valeur ajoutée dans l'optique d'une transition vers l'économie de la connaissance (dynamique de créativité et d'innovation)
- le développement d'activités commerciales de qualité et polarisantes en centre-ville (différenciation qualitative)
- le renforcement de l'activité culturelle et touristique en lien direct avec les richesses multiples et variées qu'offre la ville
- la poursuite de la restauration du patrimoine montois
- l'effort de valorisation du cadre de vie
- le développement de la mobilité et de l'énergie durables et intelligentes (permettant au pôle montois d'entrer progressivement dans une dynamique de Smart City)

Cette approche systémique (articulant les dimensions physique, économique, sociale et environnementale du développement urbain montois) s'intègre évidemment dans les priorités de développement définies aux différentes échelles territoriales de référence ; et ce, en parfait accord avec le cadre stratégique préconisé par Europe2020 qui repose, rappelons-le, sur 5 objectifs prioritaires dans les domaines de l'emploi, la recherche, l'éducation, la réduction de la pauvreté, ainsi que l'énergie et le climat.

Les différents projets composant notre portefeuille 'Mons2020' touchent aux différents aspects du développement urbain et répondent aux grands défis et enjeux de développement de la zone, avec une triple focalisation sur la redynamisation économique du pôle urbain, la restauration de son image et le renforcement de son attractivité pour les entreprises, les citoyens, les visiteurs et les touristes. Notre souhait est aussi de proposer un projet collaboratif fondé sur des partenariats structurants pour la réussite de la stratégie "Mons2020; ville créative, culturelle, intelligente".

### 3.4 Résultats attendus

Dans le cadrage général fixé par l'Europe et des axes prioritaires décidés par la Région wallonne, les projets introduits par le pôle urbain montois lors de l'appel à projets FEDER 2014-2020 visent à répondre à 6 enjeux majeurs de développement inter-reliés pour faire de Mons une ville "Créative, culturelle et intelligente".

Globalement, les effets attendus se situent en termes de compétitivité de la base productive locale, d'attractivité du territoire (résidentielle - économique - touristique) et de rayonnement (amélioration de l'image du territoire), ces trois éléments étant inter-reliés et cumulatifs en termes de retombées socio-économiques (emplois, revenus, bien-être, qualité de vie).

Si l'on considère les différents volets de notre portefeuille de projets, les résultats attendus sont les suivants :

#### Mons2020//Redynamisation commerciale

- un électrochoc vertueux et un saut qualitatif en matière de commerce (développement des commerces dans une dynamique de créativité et d'innovation - New Technology shopping)
- une différenciation commerciale (montée en gamme, expériences de consommation à haute valeur ajoutée)
- la réhabilitation de micro-zones à vocation commerciale ayant pour objet de générer un effet de levier sur l'initiative privée
- le renforcement de l'attractivité du centre-ville
- l'augmentation de la capacité de stationnement en centre-ville (parking Place Nervienne)
- le développement d'une mobilité plus durable à Mons (CLU)

#### Mons2020//Smart Energy

- le développement d'un projet exemplatif à exporter vers d'autres bâtiments (hôtel de ville - bâtiment patrimonial + enjeu culturel et touristique)
- le développement d'outils de gouvernance intelligents et innovants de consommation énergétique des bâtiments publics (chauffage, climatisation, électricité : choix de bâtiments pilotes)
- impulser une transition progressive vers Smart Mons
- une diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics

#### Mons2020//Cadre de vie

Sont visés ici :

- l'amélioration des facteurs d'attractivité susceptibles d'enclencher un processus de polarisation de la croissance, renforcement de l'attractivité économique, touristique et culturelle du pôle urbain montois
- l'amélioration de l'image de la ville de Mons à la fois comme destination touristique et comme pôle de croissance économique orienté vers les nouvelles technologies, la créativité et l'innovation
- l'amélioration de la qualité de l'offre urbaine (valorisation de l'espace urbain...)
- l'amélioration du cadre de vie (stimulant pour l'investissement privé, effets d'entraînement directs et indirects)
- le renforcement du développement touristique de Mons (programme d'expositions à caractère international, valorisation patrimoniale...) et l'accroissement de son rayonnement culturel; ancrer durablement le pôle urbain montois dans le paysage touristique européen
- un effet d'image en vue de renforcer l'attractivité (résidentielle - touristique - économique)
- développer un environnement de qualité favorable à l'implantation d'entreprises économiques centrées sur la créativité (il existe, en effet, une corrélation étroite entre le développement économique, la qualité de vie et la culture)

#### Mons2020//Mobilité durable

Les résultats attendus en termes de mobilité durable sont :

- coudre et interconnecter la ville historique et la 'nouvelle ville'
- renforcer l'intermodalité autour du noeud central 'Gare multimodale de Mons'
- renforcer la qualité de vie des citoyens

Mons 2020//Economie créative et culturelle

Sont visés ici :

- Retombées économiques directes, indirectes et induites,
- développement d'une image positive de la région et du Hainaut,
- création d'un environnement de qualité favorable à l'implantation d'entreprises économiques centrées sur la créativité,
- ancrage du pôle urbain montois dans le paysage touristique européen,
- développement et professionnalisation du savoir-faire des équipes en place.

### 3.5 Partenariats et synergies

Le portefeuille Mons 2020 est composé des partenaires suivants:

- la Ville de Mons
- l'IDEA
- la DGO6 - Département de la Compétitivité et de l'Innovation - Direction de la Politique économique
- le Commissariat général au Tourisme
- la DGO4 - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de l'Aménagement opérationnel (Rénovation urbaine)
- la DGO4 - Département du Patrimoine - Direction de la Restauration du patrimoine
- la DGO6 - Département de l'Investissement - Direction de l'Équipement des parcs d'activités
- la DGO4 - Département de l'Énergie et du Bâtiment durable - Direction de la Promotion de l'énergie durable
- la DGO1 - Département des Infrastructures subsidiées - Direction des Voiries subsidiées
  - la DGO3 - Département des Politiques européennes et des Accords internationaux - Direction des Programmes européens. (Environnement)
  - la SPAQUE

Le portefeuille Mons 2020 a été réalisé en synergie avec :

- le PSL du territoire "Coeur du Hainaut"
- l'office du tourisme de Mons
- Eurogare

En outre, ce portefeuille est complémentaire avec les portefeuilles suivants:

- portefeuille "Digistorm" - Chef de file : UMons
- portefeuilles FEDER et/ou FSE (Progress - Technocité - Passeurs de Culture)



### 3.6 Pérennité

Par le biais des différents projets qu'il comporte, le portefeuille "Mons 2020" entend apporter une réponse structurelle aux six défis majeurs ayant été identifiés comme prioritaires dans le cadre de la programmation 2014-2020, à savoir : (1) la redynamisation commerciale du centre-ville, (2) le développement économique durable et à haute valeur ajoutée, porteur de créations d'emplois et d'entreprises, (3) l'amélioration du cadre de vie, (4) l'amélioration de la mobilité pour en faire une mobilité durable et intelligente, (5) le développement touristique et culturel et (6) la transformation progressive de Mons en 'Smart capitale culturelle wallonne'.

Les projets proposés par le pôle urbain montois dans le cadre de 'Wallonie2020' présentent tous les caractéristiques d'une stratégie ancrée sur le long terme et sur une pérennité la plus optimale possible. Les démarches qui seront entreprises s'inscrivent dans la durée et tendront à contribuer à un renouveau socio-économique pérenne et affirmé dans le temps.

Les effets les plus significatifs se résument comme suit :

- par un travail profond en matière d'infrastructures et de revitalisation commerciale, les projets proposés dans le cadre du volet 'Redynamisation' du portefeuille 'Mons 2020' constitueront les premières bases d'une activité commerciale forte, diversifiée et ancrée territorialement (réhabilitation de micro-zones à vocation commerciale, réhabilitation de la Galerie du Centre)
- positionnement en matière de mobilité durable (création d'un centre de logistique urbain, soutien à l'intermodalité...)
- par la restauration, la rénovation et la qualification urbanistique, nous assurons la protection et la pérennité de l'intégrité patrimoniale de la Ville (hôtel de ville, square St Germain, Maison Jean Lescart, Maison espagnole...). Ces actions envisagées, en continuité avec les opérations menées lors de la programmation Convergence 2007-2013, auront pour conséquence une amélioration à long terme du cadre de vie et un regain de vitalité pour la totalité de l'espace considéré, qui bénéficiera d'un nouvel attrait économique
- lutter contre le gaspillage énergétique au sein des bâtiments publics; une première brique d'actions affectant positivement et durablement l'empreinte énergétique de la ville
- permettre un changement d'image de marque notamment recréant des espaces verts pour les citoyens (via les interventions paysagères, l'installation d'un parc public, la requalification du square St Germain...)
- créer des aménagements permettant les déplacements doux qui auront un impact positif sur la santé des habitants (épinglée comme particulièrement inquiétante en Coeur du Hainaut).

### 3.7 Effet multiplicateur

Le portefeuille de projets "Mons 2020" s'intègre le cadre de la reconversion socio-économique du territoire 'Coeur du Hainaut' ; il est le fruit d'une large réflexion partenariale avec l'ensemble des acteurs du territoire (IDEA, PSL 'Coeur du Hainaut', commerçants et entreprises, monde universitaire et de la recherche...).

Ce portefeuille intervient dans la continuité des programmations européennes antérieures et des nombreux investissements publics régionaux et locaux consentis au sein d'un périmètre urbain clairement identifié afin d'en maximiser les retombées.

Dans ce contexte, un premier grand coup d'accélérateur a été donné grâce aux fonds structurels européens qui ont permis la création d'équipements structurants (culturels, touristiques...) et une profonde requalification urbaine (façades, réfection de voiries...). Ces investissements réalisés dans le cadre des différentes périodes de programmation ont démontré que le développement d'une stratégie urbaine multidimensionnelle accompagnée d'investissements publics importants et concentrés territorialement génère des effets de levier significatifs sur la zone, qu'ils soient publics ou privés.

Un deuxième grand coup d'accélérateur a été donné par l'UE en labellisant Mons "Capitale Européenne de la Culture en 2015" autour du thème 'When Technology meets Culture', permettant de positionner le pôle urbain sur l'échiquier culturel européen. Ce projet de territoire de long terme, mobilisateur et porteur d'une identité forte, a constitué un fil conducteur stratégique du développement montois autour des technologies et de la culture. Dès lors, Mons 2015 a marqué l'ouverture d'une nouvelle page du développement de la ville et sa bifurcation vers un nouveau modèle de développement créateur d'emplois et de richesses.

Cette dynamique publique volontariste et ambitieuse a stimulé en retour le secteur privé qui a investi massivement dans le logement, le commerce, l'économie (Google, MIC...), ou encore la rénovation du patrimoine immobilier montois. On voit là clairement les effets multiplicateurs générés grâce aux investissements publics européens et wallons.

Dans cette optique, les projets de notre portefeuille 'Mons 2020' visent à renforcer cette dynamique de requalification urbaine et à amplifier le mouvement de redéploiement socio-économique amorcé sur le territoire montois depuis une vingtaine d'années. C'est dans cette perspective que l'action combinée des différents volets de notre portefeuille de projets 'Mons 2020' a été réfléchi afin que ces projets génèrent des effets multiplicateurs systémiques significatifs et pérennes, qu'ils soient publics ou privés.

### 3.8 Caractère innovant

- Adoption d'une stratégie intégrée de redynamisation commerciale fondée sur des facteurs de succès auto-renforçants (l'accompagnement des commerçants est couplé à une amélioration du parc immobilier commercial, associé à une offre de formations, en lien avec une intervention sur la mobilité durable, augmentation de la capacité de stationnement, souhait de développer des dispositifs technologiques innovants visant l'amélioration qualitative du commerce en centre-ville, ...)

## 4. ENVIRONNEMENT ET EGALITE DES CHANCES

### Effets sur l'environnement

- Principalement centré sur l'environnement
- Positif en matière d'environnement
- Neutre en matière d'environnement
- Potentiellement négatif en matière d'environnement

Dans tous les cas, expliquez votre choix. Si l'impact est potentiellement négatif, expliquez les mesures correctrices envisagées.

Peu d'impact sur l'environnement (neutre en matière d'environnement) excepté pour le volet 'Smart Energy' du portefeuille 'Mons 2020'.

### Effets sur l'égalité des chances hommes/femmes

- Principalement centré sur l'égalité hommes/femmes
- Positif en matière d'égalité hommes/femmes
- Neutre en matière d'égalité hommes/femmes
- Potentiellement négatif en matière d'égalité hommes/femmes

Dans tous les cas, expliquez votre choix. Si l'impact est potentiellement négatif, expliquez les mesures correctrices envisagées.

Aucun impact en matière d'égalité hommes/femmes.

<b>5. CALENDRIER DU PORTEFEUILLE</b>
--------------------------------------

<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Description</b>
01/06/2014	31/03/2018	Maternité commerciale
01/09/2014	31/10/2017	La Galerie du Centre
15/02/2016	15/01/2019	La Place Nervienne
01/01/2016	01/09/2019	Les voiries
19/01/2015	19/10/2018	Maison Jean Lescarts
15/05/2014	01/06/2019	Quartier Gare-Congrès
01/01/2015	01/12/2017	Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »
01/09/2015	30/06/2018	Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique
01/09/2015	15/02/2021	Plan Lumière
01/06/2014	15/12/2019	Centre logistique urbain
01/01/2017	31/12/2019	Expositions "nouvelle génération" et mapping
01/11/2014	15/12/2023	Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO
01/09/2015	01/10/2017	Square Saint-Germain

## 6. AUTRES ELEMENTS D'APPRECIATION

Projet dans la continuité d'un ou plusieurs projet(s) mené(s) précédemment avec le concours des Fonds structurels :

**Programme(s) concerné(s) :** Fonds structurels européens, programmation Convergence 2007-2013

**Nom du(des) projet(s) :** 1) MONS//Pôle de croissance//Objectif 2015//Portefeuille 1: Espace Grand'Place et patrimoine UNESCO

2) MONS//Pôle de croissance//Objectif 2015//Portefeuille 2: Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux

3) MONS//Pôle de croissance//Objectif 2015//Portefeuille 3 : Le quartier des Arts et de l'artisanat de création

**Description :**

1) MONS Portefeuille 1: Espace Grand'Place et patrimoine UNESCO

Ce portefeuille de projets à dimension patrimoniale, touristique et culturelle avait pour finalité d'accroître la visibilité et l'attractivité de la Ville. Il visait principalement :

- à compléter la requalification urbaine du site pour augmenter la fréquentation touristique et la création d'emplois
- à renforcer et intégrer la dynamique touristique, culturelle et économique
- à concrétiser les efforts de rénovation, restauration et implantation culturelle
- à offrir aux visiteurs des services intégrés dans le domaine de la culture, le tourisme et les loisirs.

Le tout dans une logique de concentration spatiale des efforts de revitalisation urbaine sur les éléments-clés de l'espace Grand-Place (principalement l'hyper-centre de la ville, avec un effet sur l'attractivité) et de concentration thématique dans le domaine de la culture/tourisme/patrimoine (continuité et renforcement de la réhabilitation des parties centrales de la ville identifiées comme des supports de l'amélioration de l'attractivité de la ville pour les habitants, les touristes et les investisseurs).

Ce portefeuille regroupait 7 projets focalisés sur les volets culture/tourisme/patrimoine et qualité de l'espace public, dont les expositions de « prestige », le réaménagement des voiries, le traitement et coloris de façades, la création d'un office d'information touristique et culturelle, la mise en valeur des minières de Spiennes, la réhabilitation du Mont de Piété en centre d'interprétation avec des nouvelles technologies du mythe de Saint-Georges, la restauration et préservation de L'église Saint-Nicolas.

2) MONS Portefeuille 2: Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux

Les projets visaient, d'une part, à rénover le quartier stratégique de la gare et d'autre part, à préserver le patrimoine, de redynamiser le territoire en créant un environnement propice au tourisme culturel et d'affaires, au commerce, à l'artisanat et au secteur de la culture, de l'autre côté.

On intervient dès lors dans une logique de concentration sectorielle, essentiellement en ce qui concerne la culture/patrimoine/tourisme à travers l'amélioration de l'environnement urbain. Ce portefeuille articulait trois projets, à savoir le quartier de la gare, le centre de Congrès, la Chapelle de l'ancien couvent des Ursulines.

3) MONS Portefeuille 3 : Le quartier des Arts et de l'artisanat de création

Trois projets : « Centre d'entreprises Design », « Jardin de la grande Pêcherie » et «

Réaménagement global des voiries et redynamisation urbaine - Rénovation sélective des façades » qui visaient à renforcer l'attractivité du centre de la Ville de Mons en assurant l'accessibilité et la visibilité extérieure des créations du design, en promouvant la collaboration entre créateurs, investisseurs et novices tout en renforçant le réseau des créateurs locaux/régionaux, tout en stimulant le développement des activités et du commerce en particulier. Trois dimensions stratégiques : l'intégration à un parcours touristique, le développement d'un nouveau pôle économique grâce au pôle design et le développement d'un nouveau pôle commercial (investissements privés...)

**Montant concerné (en euros) : 90.875.535,00**

**Bilan :** 1. Saut qualitatif permettant de faire réellement de Mons une ville vivante, touristique et culturelle de haute qualité

- Attractivité touristique, culturelle et économique (expositions de prestige...)

2. Grandes opérations de chirurgie urbaine : requalification et valorisation urbaine (mesures relatives aux façades, éclairage, mobilier urbain.....)

- Travaux de restauration de bâtiments patrimoniaux (Eglise St Nicolas...)

- Réaménagement de squares, parcs urbains, voiries et espaces publics (Jardin de la Grande Pêcheurie, axe gare-Capucins, rue de Nimy, rue de Clercs; Place du Marché aux herbes...)

- Traitement des façades, coloris (façades Place Léopold, Marché aux Herbes...)

3. Amélioration quantitative et qualitative (parcours d'interprétation d'expositions...) de l'offre touristique, patrimoniale et culturelle

- Valorisation du Mont de Piété (Musée du Doudou), de l'ancienne chapelle du Couvent des Ursulines (Artothèque)

- Création de l'OITC

- Mise en valeur de l'offre culturelle par différentes techniques scénographiques (lumières, bornes d'interprétation, audio-visuel, auto-guides...)

- amélioration, la sensibilisation et la protection à long terme du cadre patrimonial UNESCO (Minières de Spiennes)

4. Développement des potentialités en matière de tourisme d'affaires (création du Centre de Congrès Libeskind)

5. Développement de potentialités économiques liées au Design (création du centre d'entreprises Design.....)

Impacts :

- Nombre de touristes : la fréquentation touristique de la Ville de Mons connaît une forte croissance depuis ces dernières années (bond de la fréquentation touristique)

- Effet positif sur l'offre urbaine, la qualité de vie....

- Effet majeur sur l'environnement urbain

- Effet positif sur le tourisme : augmentation de la capacité d'hébergement....

- Amélioration de l'attractivité du territoire et de l'image de marque de la ville

- Amélioration de l'attractivité économique (développement de la DIV et de grandes entreprises internationales.....)

- Valorisation du patrimoine immobilier

- Soutien au développement de l'activité commerciale locale

**Prise en compte des résultats** : La revalorisation du patrimoine immobilier effectuée sous la programmation Convergence devrait entraîner un développement touristique, culturel et économique de la zone, et en particulier soutenir et encourager le développement de l'activité commerciale locale. Les actions développées dans ce portefeuille entendent s'inscrire dans et alimenter cette dynamique en capitalisant sur le renforcement de la réhabilitation des parties centrales de la ville (effectuée en 2007-2013) identifiées comme des supports de l'amélioration de l'attractivité de la ville pour les habitants, les touristes et les investisseurs.

En outre, la rénovation du quartier de la gare a permis de redynamiser le territoire en créant un environnement propice au tourisme culturel et d'affaires, au commerce, à l'artisanat et au secteur de la culture.

Autres projets liés à cette demande et financés par ailleurs (Fonds social européen, Plan Marshall 2.vert, Coopération territoriale européenne, ...) :

**Programme(s) concerné(s)** : Fonds structurels européens, programmation 2014-2020

**Fond(s) concerné(s)** : Fonds social européen

**Mesure(s) concernée(s)** : Axe 3 : Société inclusive et emploi.

**Nom du(des) projet(s)** : Passeurs de Culture

**Liens** : Axes de travail en lien avec les activités développées dans ce portefeuille de projets :

- Pour les professionnels de l'éducation : l'accueil d'enseignants et de futurs enseignants avec leur classe en immersion dans les musées avec l'aide du Dynamusée (visites avec ateliers actifs et créatifs) ;

- Pour les futurs guides touristiques en musée

- l'apprentissage des métiers des musées via le Mac's

- la découverte des nouveaux métiers des musées en lien avec les ICC et Créatif Valley (Hub créatif montois).

-

**Montant concerné (en euros)** : 940.000,00



**7. PROJETS****Axe prioritaire 1 ECONOMIE 2020****Section 1.1** Accroissement du nombre et du taux de survie des PME

**Mesure 1.1.3** Economie 2020 - Renforcement de la compétitivité du territoire par la création et la requalification d'infrastructures propices à l'accueil des entreprises contribuant à la transition vers une économie bas carbone

**Projet : Maternité commerciale**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808

**Description du projet****Projet : Maternité commerciale**

De nos jours, le commerce connaît de profondes mutations entraînant une large recomposition de l'activité commerciale elle-même. Entre le développement continu et accéléré des centres commerciaux souvent installés en périphérie des villes et la part croissante qu'occupe aujourd'hui le e-commerce, la place du commerce local devient de plus en plus fragile et instable. Il n'est dès lors pas très étonnant de constater, par le biais des statistiques récentes en la matière, que l'activité commerciale au sein des centres urbains subit ces dernières années (et même mois) une érosion importante. Mons n'échappe pas à cette tendance générale en Wallonie. Le centre-ville montois a ainsi vu son taux de cellules commerciales vides atteindre des sommets ces dernières années. Si l'on se base sur l'analyse de la dynamique commerciale des centres-villes wallons en 2013 menée par l'Association du Management de Centre-Ville (AMCV), il peut être « catégorisé » comme étant « en difficulté ». Néanmoins, toujours selon cette analyse, Mons possède les ressources et le « terreau » nécessaires afin de retrouver un centre-ville dynamique.

C'est notamment dans cette optique que la Ville entend mener plusieurs projets visant à contribuer à sa redynamisation commerciale. A l'aide des fonds structurels européens, Mons souhaite ainsi développer comme premier projet une maternité commerciale. Un des enjeux inhérents à ce projet a trait à l'amélioration du cadre de vie en renforçant l'attractivité et l'image des artères commerciales de Mons. La création de cette maternité commerciale a pour premier objectif de permettre et surtout de soutenir l'éclosion de nouveaux commerces au sein de la ville. Force est en effet de constater que le centre-ville montois a toujours fait preuve d'une dynamique commerciale relativement importante. Avec cette maternité commerciale, la Ville entend favoriser la création et le développement d'activités économiques en mettant à disposition des nouveaux commerçants qui souhaitent s'installer sur son territoire des infrastructures de qualité en vue de les soutenir et de faciliter le lancement de leur activité commerciale.

De manière plus concrète, ce projet de maternité commerciale permettra à ces nouveaux commerçants de s'implanter au sein d'une cellule commerciale dont la Ville est propriétaire. Cette cellule sera octroyée à un prix inférieur à celui du marché, le temps pour le commerçant de développer son activité. Ce dernier aura ensuite l'occasion de poursuivre son activité au sein d'une autre cellule du tissu commercial montois.

La maternité permettra ainsi l'éclosion de nouveaux commerces, ainsi qu'une meilleure diversification et complémentarité de l'offre commerciale présente dans les principales artères commerçantes de la Ville. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans les objectifs et axes stratégiques identifiés par le Gouvernement wallon et la Commission européenne (création d'entreprise notamment).

Afin de définir l'implantation physique des cellules qui composeront la maternité commerciale, la Ville a souhaité axer cette redynamisation commerciale sur plusieurs artères jugées prioritaires en matière d'activité commerciale. A cet égard, les rues suivantes du centre-ville de Mons accueilleront des cellules de la maternité commerciale : la rue de la Chaussée, la Grand Rue, la rue des Capucins, la rue des Fripiers et la rue de la Clef. La volonté de la Ville est ici de renforcer le poids et l'impact commercial d'une zone comme le piétonnier. De même, le souhait est de contribuer à l'affirmation progressive de la rue des Capucins en tant que véritable rue commerçante majeure de la ville permettant d'effectuer un lien essentiel entre le coeur de ville et le nouveau quartier de la gare en pleine mutation.

Le but de ce projet est de permettre le développement d'une offre commerciale de qualité et complémentaire tout en pérennisant le tissu commercial actuel. C'est pourquoi, diverses conditions d'accès seront fixées en vue de la sélection des commerçants désireux de bénéficier de cette infrastructure. Il est ainsi prévu que les commerçants existants dans l'entité ne pourront pas délocaliser leurs activités au sein des cellules de la maternité. Par ailleurs, le candidat commerçant devra développer une activité qui sera complémentaire à l'offre existante dans le centre urbain tout en laissant évidemment la possibilité d'élargir le mix commercial. Il convient aussi de préciser que le porteur de projet devra être accompagné par une structure de soutien afin non seulement de s'assurer dès le départ de la faisabilité de son projet, mais également pour limiter le risque d'interruption d'activité.

Nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, l'objectif de cette maternité commerciale est de soutenir le lancement de l'activité commerciale pendant ses premières années souvent considérées comme les plus délicates lors de l'ouverture d'un commerce. La politique tarifaire adoptée s'inscrit donc pleinement dans ce souhait de faisabilité et d'éclosion des projets commerciaux. Les tarifs appliqués aux loyers que paieront les commerçants seront donc inférieurs à ceux du marché et augmenteront chaque année progressivement (et ce, pendant une durée de 5 ans).

Une fois la cinquième année d'occupation achevée, le commerçant quittera la maternité en vue de s'implanter au

sein du tissu commercial montois.

**Indicateurs du projet****Projet : Maternité commerciale****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Micro-zones créées (nombre)	Nb	0,167	2,000
Hectares bruts équipés au sein de la nouvelle ZAE	Ha	0,000	0,000
Infrastructures d'accueil bâties créées dans les ZAE	Nb	0,000	0,000
ZAE concernées par des projets de requalification	Nb	0,000	0,000
Infrastructures d'accueil bâties créées en tissu urbanisé	Nb	8,000	8,000
Micro-zones créées (hectares)	Ha	0,012	0,126
Longueur de voies d'accès aux zones d'activité construites et/ou aménagées	M	0,000	0,000
Entreprises hébergées dans les infrastructures d'accueil bâties créées en tissu urbanisé	Nb	1,000	12,000
Entreprises hébergées dans les infrastructures d'accueil bâties créées dans les ZAE	Nb	0,000	0,000
Emplois maintenus	ETP	0,000	0,000
Entreprises hébergées dans les infrastructures d'accueil bâties HQE créées dans les ZAE	Nb	0,000	0,000
Emplois créés	ETP	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Maternité commerciale****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Achat de bâtiments	Frais d'acquisition	4.207.921,00
Achat de bâtiments	Frais liés à l'acquisition	42.079,00
<b>Sous-total Achat de bâtiments</b>		<b>4.250.000,00</b>
Aménagement de bâtiments	Aménagements intérieurs	1.460.000,00
Aménagement de bâtiments	Audits techniques	50.000,00
Aménagement de bâtiments	Auteur de projet	265.000,00
Aménagement de bâtiments	Equipements	310.000,00
Aménagement de bâtiments	Frais d'étude	30.000,00
Aménagement de bâtiments	Gros oeuvre	2.953.799,07
Aménagement de bâtiments	Levés topographiques	24.000,00
Aménagement de bâtiments	Réseau eau, électricité, gaz	170.000,00
Aménagement de bâtiments	Sécurité chantier	0,00
Aménagement de bâtiments	Travaux préparatoires	130.000,00
<b>Sous-total Aménagement de bâtiments</b>		<b>5.392.799,07</b>
Frais d'équipement	Equipements informatiques et logiciels non standards	8.400,00
<b>Sous-total Frais d'équipement</b>		<b>8.400,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9.651.199,07</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Maternité commerciale**

Achat de bâtiments - Frais d'acquisition :

## Description

Acquisition d'immeubles en vue d'accueillir les différentes cellules commerciales de la future maternité.

Lesdits immeubles seront achetés dans le périmètre suivant : rue de la Chaussée, Grand Rue, rue des Capucins, rue des Fripiers et rue de la Clef.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Bâtiments abritant la maternité commerciale	4.207.921,00
<b>TOTAL</b>	<b>4.207.921,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Achat de bâtiments - Frais liés à l'acquisition :

## Description

Frais de notaire qui comprennent la transcription hypothécaire, les honoraires, les frais de dossier, les frais d'expertise des biens à acquérir, .....

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Notaire et frais d'expertise	42.079,00
TOTAL	42.079,00



**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Aménagements intérieurs :

## Description

Aménagements intérieurs des différentes cellules de la maternité commerciale.

Il s'agit de l'ensemble des frais liés à l'aménagement intérieur des immeubles achetés, à savoir :

- les travaux d'architecture et de stabilité (adaptation des surfaces, zones de stockage et baies diverses avec éventuelles démolitions, stabilisation, cloisonnements, menuiseries intérieures, revêtements des murs, des sols et des plafonds,...)

- les interventions en techniques spéciales (électricité, éclairage, sonorisation, détection anti-intrusion, mise en conformité incendie, HVAC, sanitaire,...)

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Travaux de stabilité	100.000,00
Travaux de techniques spéciales en électricité, en sonorisation et en mises en conformité	400.000,00
Travaux de techniques spéciales en sanitaires	100.000,00
Travaux d'architecture	460.000,00
Travaux de techniques spéciales en HVAC	400.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.460.000,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Audits techniques :

## Description

Investigations préalables et autres expertises suivant l'état sanitaire des bâtiments, en ce compris l'étude de désamiantage.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Investigations, autres expertises suivant état sanitaire et étude de désamiantage	50.000,00
Bureau de contrôle	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>50.000,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Auteur de projet :

## Description

Il s'agit des études complètes relatives aux volets architecture, stabilité, techniques spéciales, mobilier, signalétique et autres équipements.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Etude de la signalétique intérieure et extérieure	2.226,00
Etude en techniques spéciales	33.125,00
Etude en architecture et en stabilité	226.124,50
Etude du mobilier, matériel et équipements	3.524,50
<b>TOTAL</b>	<b>265.000,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Equipements :

## Description

Il s'agit de l'acquisition et du placement de tout mobilier, matériel, équipement, signalétique intérieure et extérieure nécessaire au fonctionnement ou à l'identification de la cellule commerciale, ainsi qu'à un positionnement "Smart Shopping".

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Fourniture et placement de la signalétique intérieure et extérieure	30.000,00
Mobilier, matériel et équipements	280.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>310.000,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Frais d'étude :

## Description

Mission d'étude de positionnement en vue de différencier durablement l'offre commerciale du centre-ville montois, de déterminer le niveau de services de mutualisation à offrir, le niveau d'équipement des cellules commerciales, de déterminer les actions à entreprendre en vue d'une transition du commerçant vers une autre cellule du centre-ville montois ....

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Missions d'études préparatoires	30.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>30.000,00</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Gros oeuvre :

## Description

Ce poste concerne le traitement extérieur des immeubles achetés, notamment :

- les travaux sur façades (enduits, peintures, menuiseries, maçonnerie, pierres, éclairage,...)
- les travaux sur toitures (charpente, couverture, zinguerie,...)

Ce poste reprend, en outre, les frais d'installation de chantier liés aux aménagements requis.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Frais d'installation de chantier	263.799,07
Travaux sur façades	1.750.000,00
Travaux sur toitures	940.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.953.799,07</b>

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Levés topographiques :

## Description

Relevés géomètre.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Relevés géomètre	24.000,00
TOTAL	24.000,00

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Réseau eau, électricité, gaz :

## Description

Ce poste concerne le renforcement eau et électricité, les raccordements eau, gaz et électricité, ainsi que la rénovation et mise aux normes des réseaux existants, y compris par les impétrants.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Raccordement eau, gaz et électricité, rénovation et mise aux normes	120.000,00
Renforcement eau et électricité	50.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>170.000,00</b>



**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Sécurité chantier :

## Description

Mission de Coordinateur de sécurité et de santé nécessaire au moment de l'étude du projet et du suivi du chantier.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Coordination sécurité-santé	0,00
TOTAL	0,00

**Projet : Maternité commerciale**

Aménagement de bâtiments - Travaux préparatoires :

## Description

Travaux d'assainissement qui pourraient s'avérer nécessaires vu l'état sanitaire des biens en cours d'acquisition (découvertes).

Travaux de désamiantage considérant que lors d'une rénovation, les travaux doivent obligatoirement inclure la dépose des matériaux amiantés (toiture en fibrociment,...).

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Travaux d'assainissement	30.000,00
Travaux de désamiantage	100.000,00
TOTAL	130.000,00

**Projet : Maternité commerciale**

Frais d'équipement - Equipements informatiques et logiciels non standards :

## Description

Equipements informatiques et logiciels non standards.

Il s'agit de logiciels et d'équipements qui permettent de développer le commerce virtuel dans l'esprit "Smart Shopping" (logiciels qui, par exemple, à partir d'écrans dans les vestiaires proposeraient des tailles et des couleurs supplémentaires,...) ou qui facilitent le e-shopping.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Equipements informatiques et logiciels non standards	8.400,00
<b>TOTAL</b>	<b>8.400,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Maternité commerciale**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	228.684,27
2015	3.756.438,02
2016	2.494.794,71
2017	2.434.447,48
2018	575.752,57
2019	32.889,01
2020	31.768,00
2021	31.768,00
2022	32.889,01
2023	31.768,00
<b>TOTAL</b>	<b>9.651.199,07</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	1.742.805,41
2018	697.608,58
2019	3.035.191,80
2020	1.827.130,56
2021	1.863.003,30
2022	485.459,42
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>9.651.199,07</b>

**Calendrier du projet****Projet : Maternité commerciale****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Acquisition des bâtiments de la maternité	01/06/2014	30/06/2015
02	Marché de services : Publication et désignations : 01/04/15-01/08/15, Etude avant projet : 02/08/15-02/10/15, Etude projet : 03/10/15-31/12/15	01/04/2015	31/12/2015
03	Marché de Travaux : adjudication : 01/12/15-01/05/16, exécution : 02/05/16-31/03/18	01/12/2015	31/03/2018

**Localisation du projet****Projet : Maternité commerciale****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	3.510.720,20
Wallonie/FWB	5.175.358,96
Opérateurs publics	90.721,30
Montant cofinancé	8.776.800,46
Coût total	9.651.199,07

**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.1.** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : La Galerie du Centre**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808

**Description du projet****Projet : La Galerie du Centre**

Ce projet vise le lifting complet de la Galerie du Centre tant sur le plan esthétique que commercial. La galerie deviendra alors un trait d'union de qualité entre la principale artère commerçante piétonne et l'axe de la gare (qui sera demain lui-même le trait d'union entre la gare de Calatrava et le centre-historique). L'objectif est d'y créer un lieu particulier de fun et smart shopping, offrant un cadre et une atmosphère différents des zones de shopping de la ville.

Le lifting sera esthétique et fonctionnel. Il comprendra notamment le renouvellement du revêtement de sol, de la verrière, la réhabilitation des façades intérieures de la galerie (parement, châssis ...) et la requalification des façades des entrées de la galerie.

Ce projet ne suppose pas l'acquisition de l'ensemble de la galerie mais d'établir des conventions-types « servitude d'aspect architectural » avec les propriétaires des différents espaces de la galerie.

La dynamique d'attractivité commerciale sera également renforcée par la création d'espaces de mutualisation de services à destination des commerçants montois et par la mise à disposition d'espaces locatifs. Pour ce faire, il est envisagé d'acquérir 6 cellules au sein de la galerie.

Ce projet « La Galerie du Centre » est donc en totale adéquation avec le projet « La Maternité commerciale » et lui est complémentaire.



**Indicateurs du projet****Projet : La Galerie du Centre****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	0,000	1,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	1.150,000	1.150,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	1,000	4,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	0,000	0,000

<b>Estimation des coûts du projet</b>
---------------------------------------

**Projet : La Galerie du Centre****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Achat de bâtiments	Frais d'acquisition	1.300.000,00
Achat de bâtiments	Frais liés à l'acquisition	80.000,00
<b>Sous-total Achat de bâtiments</b>		<b>1.380.000,00</b>
Aménagement de bâtiments	Aménagements extérieurs	1.500.000,00
Aménagement de bâtiments	Aménagements intérieurs	815.926,20
Aménagement de bâtiments	Audits techniques	98.500,00
Aménagement de bâtiments	Auteur de projet	877.500,00
Aménagement de bâtiments	Gros oeuvre	4.762.500,00
Aménagement de bâtiments	Levés topographiques	30.000,00
Aménagement de bâtiments	Maîtrise d'ouvrage déléguée	300.000,00
Aménagement de bâtiments	Réseau eau, électricité, gaz	25.000,00
Aménagement de bâtiments	Sécurité chantier	10.450,00
Aménagement de bâtiments	Travaux préparatoires	25.000,00
<b>Sous-total Aménagement de bâtiments</b>		<b>8.444.876,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9.824.876,20</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : La Galerie du Centre**

Achat de bâtiments - Frais d'acquisition :

## Description

Acquisition de cellules et d'espaces au sein de la Galerie.

Les acquisitions sont notamment destinées à accueillir de nouveaux commerces au sein de la galerie et des espaces de mutualisation de services offerts aux commerçants du centre-ville montois.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Frais d'acquisition	1.300.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.300.000,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Achat de bâtiments - Frais liés à l'acquisition :

## Description

Il s'agit des frais engendrés par l'acquisition des cellules et espaces: les honoraires du notaire, les frais administratifs (frais de dossier, transcription hypothécaire...), les frais d'expertise du bien.....

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Frais de notaire	45.000,00
Frais administratifs	5.000,00
Frais d'expertise	30.000,00
TOTAL	80.000,00

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Aménagements extérieurs :

## Description

Les aménagements extérieurs concernent deux points essentiels :

\* Rénovation de la verrière centrale (superficie estimée à 700m<sup>2</sup>) : le projet vise le démontage et la mise en place d'une nouvelle verrière

\* Requalification des deux façades d'entrée de la galerie

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Aménagements extérieurs : Façades	300.000,00
Aménagements extérieurs : Rénovation verrière	1.200.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.500.000,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Aménagements intérieurs :

**Description**

La rubrique « Aménagements intérieurs » regroupe les travaux d'aménagements scénographiques et les équipements associés visant à créer, dans ce lieu particulier, une atmosphère différente propice à attirer et retenir le chaland.

Les investissements concernent notamment l'éclairage intelligent, festif et événementiel de la galerie, les éléments de communication (écran, affichage digital...), le mobilier intégré, le mobilier scénographique, le dispositif de sonorisation...

Est également visé par ce poste l'équipement des cellules dédiées aux services mutualisés.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Mobilier intégré	150.000,00
Sonorisation et multimédias	100.000,00
Equipement des cellules dédiées aux services mutualisés	50.000,00
Aménagements et mobilier scénographiques	335.926,20
Eclairage	180.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>815.926,20</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Audits techniques :

## Description

\* Investigations à mener préalablement à la mission de conception de la rénovation de la galerie afin d'estimer le plus justement possible l'ampleur des travaux à mener. Cette mission d'investigations inclut la réalisation d'une étude de désamiantage.

\* Bureau de contrôle.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Bureau de contrôle	20.000,00
Investigations, autres expertises suivant état sanitaire et étude de désamiantage	78.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>98.500,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Auteur de projet :

## Description

La rubrique regroupe les interventions de bureaux d'étude en architecture, en stabilité, en techniques spéciales, en scénographie du lieu....

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Auteurs de projet	877.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>877.500,00</b>



**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Gros oeuvre :

## Description

La rubrique « Gros-oeuvre » englobe, pour la partie centrale de la galerie et les cellules de redynamisation commerciale, les travaux d'architecture de gros-oeuvre et de techniques spéciales...

Sont notamment regroupés sous cet intitulé les travaux de rénovation des façades intérieures de la galerie, du revêtement de sol, la mise en place de dispositifs de sécurité, l'aménagement intérieur des cellules acquises...

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Aménagement intérieur des cellules acquises	800.000,00
Revêtement de sol	800.000,00
Dispositifs de sécurité	162.500,00
Rénovation des façades intérieures	3.000.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>4.762.500,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Levés topographiques :

## Description

Réalisation des levés topographiques des lieux par un géomètre

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Levés topographiques	30.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>30.000,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Maîtrise d'ouvrage déléguée :

## Description

L'assistant maîtrise d'ouvrage est essentiellement chargé des contacts avec les propriétaires, du suivi des études et de l'exécution du marché.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Maîtrise d'ouvrage déléguée	300.000,00
TOTAL	300.000,00

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Réseau eau, électricité, gaz :

## Description

Rénovation et mise aux normes des réseaux existants.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Réseau eau, électricité, gaz	25.000,00
TOTAL	25.000,00

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Sécurité chantier :

## Description

Ce poste comprend les honoraires du coordinateur de sécurité et de santé.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Coordination sécurité-santé	10.450,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.450,00</b>

**Projet : La Galerie du Centre**

Aménagement de bâtiments - Travaux préparatoires :

## Description

Les travaux préparatoires concernent notamment :

- o Travaux d'assainissement qui pourraient s'avérer nécessaires
- o Travaux de désamiantage considérant que lors d'une rénovation, les travaux doivent obligatoirement inclure la dépose des matériaux amiantés

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Assainissement, désamiantage, ...	25.000,00
TOTAL	25.000,00

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : La Galerie du Centre**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	2.420.550,40
2016	7.203.288,96
2017	157.151,36
2018	7.314,28
2019	7.314,24
2020	7.314,24
2021	7.314,24
2022	7.314,24
2023	7.314,24
<b>TOTAL</b>	<b>9.824.876,20</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	43.474,09
2019	1.380.000,00
2020	2.100.350,53
2021	4.200.701,05
2022	2.100.350,53
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>9.824.876,20</b>

<b>Calendrier du projet</b>
-----------------------------

**Projet : La Galerie du Centre****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Acquisition de cellules au sein de la Galerie	01/09/2014	31/12/2015
02	Marché de services : Mission d'auteur de projets, Publication, Désignation : 15/02/15-15/05/15, Avant-Projet : 16.05/15-15/09/15, Projet; 16/09/15-29/02/16	15/02/2015	29/02/2016
03	Autres marchés de services : AMO, Investigations, Sécurité de chantier...Publication, Désignation : 15/02/15-15/05/15, Exécution : 16/05/15-29/02/16	15/02/2015	29/02/2016
04	Marché de Travaux : Publication, Désignation : 01/08/16-31/10/17, Travaux : 01/08/16-31/10/17	01/08/2016	31/10/2017



**Localisation du projet****Projet : La Galerie du Centre****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	3.858.818,38
Wallonie/FWB	4.983.570,21
Opérateurs publics	804.657,34
Montant cofinancé	9.647.045,93
Coût total	9.824.876,20

**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.1.** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : La Place Nervienne**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808

**Description du projet****Projet : La Place Nervienne**

Dans sa volonté de redynamisation urbaine, la Ville souhaite faciliter l'accès au centre-ville où de nombreux visiteurs sont amenés à se rendre, que ce soit pour un ou plusieurs jours (touristes) ou de manière plus quotidienne (travailleurs).

La question de la mobilité et du partage de l'espace public entre tous les usagers demeure une priorité essentielle dans un coeur de ville comme celui de Mons. C'est dans cette optique que la Ville entend capitaliser sur l'espace important que représente la place Nervienne. Cette dernière, située en bordure du boulevard périphérique ceinturant la ville, accueille actuellement un parking en plein-air qui se retrouve assez rapidement saturé dès le matin.

Afin d'absorber cet important flux de voitures, il est donc envisagé de procéder à la création d'un parking souterrain sous la place Nervienne. Ce parking permettra d'augmenter la capacité d'accueil de +/- 220 places offertes aux personnes désireuses de se rendre non loin de là (un site administratif de la Ville se trouve à proximité, de même que le CPAS). Par ailleurs, il constituera une opportunité intéressante pour tout visiteur souhaitant se rendre dans le centre-ville (maximum 15 minutes à pied de la Grand-Place).

Afin de déterminer le mode de gestion optimal du parking et sa logique opérationnelle, un bureau d'études sera chargé de l'analyse et de la comparaison de différents scénarios de gestion. Une gestion par les services communaux est toutefois privilégiée a priori.

L'étude visera également à préciser les possibilités de réhabilitation de l'esplanade compte tenu, notamment, des exigences résultant du nouvel aménagement souterrain, mais aussi des besoins liés aux manifestations qui se déroulent plus ou moins régulièrement sur ce site ou à proximité (le marché hebdomadaire, les fêtes de la Ducasse de Messines, les Feux de la Saint Jean, ...). Des interventions sur les voiries en bordure de l'esplanade, jusqu'au droit des façades, pourraient également être réalisées en fonction des besoins de l'aménagement décidé.

La programmation fonctionnelle et technique des lieux fixera les performances minimales à atteindre par la nouvelle infrastructure afin que les usagers bénéficient d'une offre de stationnement répondant à leurs besoins, notamment en termes d'aisance d'accès, de circulation intérieure, de sécurité des véhicules et des personnes.

Ce projet «La Place Nervienne » contribuera donc largement à renforcer l'attractivité de la Ville de Mons de par sa fonction première, mais également en agissant sur l'attractivité commerciale de l'agglomération montoise ; et ce, en lien avec les autres projets du portefeuille Mons2020.

**Indicateurs du projet****Projet : La Place Nervienne****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	0,000	1,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	4.200,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : La Place Nervienne****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Auteur de projet	486.166,36
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Eclairage urbain	70.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Egouttage	300.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Equipements urbains - mobilier	75.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Frais d'étude	104.506,14
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Gros oeuvre	2.827.684,47
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Investigations des sols	114.647,50
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Levés topographiques	9.075,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Réseau eau, électricité, gaz	150.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Revêtement voirie	640.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sécurité chantier	20.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Signalisation	65.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sous-fondation - fondation	500.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Terrassements	1.200.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Travaux préparatoires	250.000,00
<b>Sous-total Voiries et accès (hors terrain acquis)</b>		<b>6.812.079,47</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6.812.079,47</b>

**Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses****Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Auteur de projet :

## Description

La mission regroupe l'ensemble des prestations requises pour l'étude et le suivi d'exécution des volets architecture, stabilité et techniques spéciales.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires Auteurs de projet	486.166,36
<b>TOTAL</b>	<b>486.166,36</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Eclairage urbain :

## Description

Eclairage du parking.

Adaptation et renforcement de l'éclairage fonctionnel existant

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Adaptation et renforcement éclairage fonctionnel existant	70.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>70.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Egouttage :

## Description

Adaptation de l'égouttage existant.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Raccordements	50.000,00
Avaloirs	50.000,00
Curage égout existant	50.000,00
Adaptation égouttage existant de voirie	100.000,00
Rabattement de nappe	50.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>300.000,00</b>



**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Equipements urbains - mobilier :

## Description

Mobilier urbain du parking.

Ce poste comprend l'équipement urbain requis sur l'esplanade de la Place Nervienne dont, notamment la fourniture et pose de potelets, bancs, poubelles, ....

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Vasques à fleurs	6.000,00
Poubelles	7.000,00
Mâts pour drapeaux	5.000,00
Protection d'arbres	10.000,00
Potelets	7.000,00
Bancs et banquettes	15.000,00
Marquage au sol (clous PMR)	10.000,00
Barrières de guidage	10.000,00
Attache-vélos	5.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>75.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Frais d'étude :

**Description**

Frais d'honoraires des études préalables.

- Etude d'optimisation du fonctionnement et du mode de gestion du parking
- Etude de programmation visant à déterminer les flux entrants et sortants, la répartition des espaces,.....

Mission de contrôle : l'objectif de la mission est de prévenir, par une série de contrôles, les aléas d'ordre technique et de veiller au respect de l'application des règles de l'art de la construction et donc au maintien des propriétés et performances du construit dans le temps.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Etude de programmation	35.000,00
Etude d'optimisation du fonctionnement	57.000,00
Mission de contrôle	12.506,14
<b>TOTAL</b>	<b>104.506,14</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Gros oeuvre :

**Description**

Travaux de gros oeuvre pour le parking enterré (+/- 220 places)

Ce poste comprend les travaux liés à la construction du parking tels le drainage, l'égouttage du bâtiment (CV, canalisations, caniveaux, ...) + station de relevage, la structure en béton préfabriqué (colonnes, poutres, dalles, voiles, escaliers, panneaux contre terre, ...), les ouvrages divers en béton armé, la dalle de béton lissé, le cuvelate et l'étanchéité des parois, les maçonneries de cloisonnement, les rampes d'accès, la structure, les menuiseries, les revêtements de façade et de toiture pour les pavillons d'accès vers le parking enterré, les portes d'accès et de sortie type speed-gate ou équivalent, les ferronneries ou menuiseries intérieures pour locaux techniques, de service, sanitaires, ..., les installations sanitaires (réseau d'alimentation, appareils sanitaires, ...), l'éclairage fonctionnel intérieur (câblages, luminaires, ...), l'installation électrique (chemins de câbles, câbles, petit appareillage BT, tableaux, ...), détection incendie (centrale, blocs de secours, hydrants, boutons d'alerte-alarme, réseau hydraulique, câblages, ...), détection anti-intrusion (câblages, centrale, ...), système de vidéosurveillance (câblage, caméras, moniteur de contrôle, ...), système de sonorisation, système de caisses de paiement automatique et contrôle d'accès; système de détection du CO et système de ventilation des gaz d'échappement (groupe, réseau aéraulique, grilles, ...), marquage routier intérieur, peintures, signalétique intérieure, ascenseurs

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Système de gestion	240.000,00
Travaux préparatoires à la réalisation du Gros oeuvre	100.000,00
Gros oeuvre	450.000,00
Ascenseurs	117.000,00
Rampe d'accès	140.000,00
Finitions intérieures	85.684,47
Installations sanitaires	15.000,00
Electricité et éclairage	100.000,00
Construction des pavillons	130.000,00
Système de sécurité et de sécurisation	450.000,00
Structure en béton préfabriqué	1.000.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.827.684,47</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Investigations des sols :

## Description

Réalisation d'une campagne d'investigations (présence d'impétrants, problèmes de stabilité, détection d'eau, inventaire du patrimoine arboré ..) et de sa faisabilité sur 1 ou plusieurs niveaux.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Investigation des sols	114.647,50
<b>TOTAL</b>	<b>114.647,50</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Levés topographiques :

## Description

Frais inhérents aux levés topographiques.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Levés topographiques	9.075,00
<b>TOTAL</b>	<b>9.075,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Réseau eau, électricité, gaz :

**Description**

Outre les raccordements à l'électricité et à l'eau, l'installation d'une cabine haute tension est prévue.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Raccordement électricité	20.000,00
Cabine haute tension	120.000,00
Raccordement eau	10.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>150.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Revêtement voirie :

**Description**

Travaux visant le revêtement de l'esplanade située Place Nervienne, dont notamment les travaux d'étanchéité, de superstructure, de pose, de revêtement et la réalisation des plantations.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Travaux de sous-revêtement	240.000,00
Plantations	40.000,00
Revêtement	360.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>640.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sécurité chantier :

## Description

Ce poste concerne la sécurité du chantier et plus précisément les honoraires du coordinateur de sécurité et de santé.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires CSS	20.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20.000,00</b>



**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Signalisation :

## Description

Ce poste comprend :

- l'adaptation de la signalisation routière
- le marquage au sol (PMR, ...)
- la signalisation dynamique du parking

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Adaptation signalisation routière	5.000,00
Marquage au sol (PMR,...)	10.000,00
Signalisation dynamique du parking	50.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>65.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sous-fondation - fondation :

## Description

Fondations du parking.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Sous-fondations - fondations	500.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>500.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Terrassements :

## Description

Ce poste reprend notamment les déblais, démolitions de massifs rocheux ou maçonneries enterrées, la pose d'un géotextile,...

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Géotextile	25.000,00
Autres terrassements - remblais	5.000,00
Déblais	1.000.000,00
Démolitions massifs rocheux ou maçonneries enterrées	170.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.200.000,00</b>

**Projet : La Place Nervienne**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Travaux préparatoires :

## Description

Ce poste comprend :

- les démolitions des revêtements existants
- les protections des ouvrages à maintenir
- le transfert des impétrants existants : celui-ci vise le déplacement des installations existantes dont les emplacements et tracés ne pourraient être conservés pour permettre la réalisation des travaux - tous impétrants confondus)

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Transferts des impétrants existants	100.000,00
Protections des ouvrages à maintenir	25.000,00
Démolition des revêtements existants	125.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>250.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : La Place Nervienne**

Echéancier annuel original (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	302.800,00
2017	3.149.250,00
2018	3.161.189,30
2019	198.840,17
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6.812.079,47</b>

Echéancier annuel courant (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	111.093,32
2018	20.817,30
2019	1.665.270,66
2020	3.707.493,71
2021	1.271.617,86
2022	0,00
2023	35.786,62
<b>TOTAL</b>	<b>6.812.079,47</b>

**Calendrier du projet****Projet : La Place Nervienne****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Marché de services : Etudes préalables (optimisation, investigations, levés : Csch, lancement offres, désignation, réalisation des missions	15/02/2016	15/09/2016
02	Marché de conception - réalisation : Etablissement du CSC : 15/07/16-15/12/16, Attribution : 15/12/16-15/04/17, Réalisation conception -réalisation : 15/04/17-15/01/19	15/07/2016	15/01/2019

**Localisation du projet****Projet : La Place Nervienne****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	2.548.262,68
Wallonie/FWB	3.582.608,84
Opérateurs publics	239.785,20
Montant cofinancé	6.370.656,72
Coût total	6.812.079,47

**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.1.** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : Les voiries**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808



**Description du projet****Projet : Les voiries**

Dans un souci d'harmonie urbanistique et d'une revitalisation urbaine forte, une mise à niveau esthétique et technique de certaines voiries est indispensable. Par ce projet, la Ville souhaite s'inscrire dans la continuité des aménagements entamés lors de la programmation précédente des fonds structurels européens (2007-2013).

Ainsi, lors de cette programmation 2007-2013, le quartier de la Gare a fait l'objet d'une attention particulière. Nous souhaitons dès lors poursuivre et finaliser le développement de ce quartier en lien avec l'implantation de la nouvelle gare Calatrava. A cet égard, l'aménagement de la place Léopold prévu dans ce portefeuille de projets constitue un point de départ à la touche finale de la transformation profonde de ce quartier.

Complémentairement à ces aménagements, la volonté de la Ville est de développer et de valoriser cet axe d'entrée majeur vers le centre urbain que constitue le quartier de la Gare. Dans cette optique, les voiries suivantes sont notamment envisagées :

- Rampe Sainte-Waudru
- Rue de la Réunion
- Rue de la Terre du Prince
- Rue des Soeurs Grises

La réfection de ces voiries permettra de contribuer à la mise en valeur des abords des points touristiques environnants et renforcera, par ailleurs, l'attrait de la Ville pour les touristes arrivant par la gare de même qu'envers de nouveaux investisseurs. La Rampe Saint-Waudru constitue, à ce titre, un bel exemple du potentiel attractif qui réside dans des actions de rénovation urbaine telles que le réaménagement des voiries. Elle illustre parfaitement le lien entre l'entrée de ville, le coeur de ville et la présence de points touristico-culturels hautement valorisables et fréquentés.

Le choix de procéder à la réfection des rues de la Réunion, de la Terre du Prince et des Soeurs Grises trouve, quant à lui, sa légitimité dans un souhait de maillage intégré et approfondi des grands axes traversant la ville. Ainsi, ces voiries représentent le lien entre l'axe de la gare d'une part (s'étirant de la rue Léopold II jusqu'à la rue des Capucins) et, d'autre part, l'entrée du piétonnier et du coeur commerçant de la ville. Ce projet vient d'ailleurs compléter les actions prévues pour ces différents axes qu'elles soient de nature urbanistique ou plutôt centrées sur la redynamisation urbaine (stimulation du commerce local dans le piétonnier notamment via la création d'une maternité commerciale).

De manière plus concrète, ce projet de réfection de voiries entend reprendre la démarche de travail et les étapes structurées mises en place lors de la programmation précédente. Pour ces quatre voiries, les travaux et aménagements prévus seront donc les suivants :

- la réfection des voies de circulation et des trottoirs ;
- l'égouttage ;
- la mise en lumière sélective ;
- l'équipement.

**Indicateurs du projet****Projet : Les voiries****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	3,000	3,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	2,000	3,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	96.000,000	99.000,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Les voiries****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Audits techniques	7.027,21
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Eclairage urbain	203.500,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Egouttage	702.721,17
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Equipements urbains - mobilier	35.500,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Gros oeuvre	537.009,34
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Réseau eau, électricité, gaz	20.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Revêtement voirie	669.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sécurité chantier	5.290,51
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sous-fondation - fondation	403.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Trottoirs	101.000,00
<b><i>Sous-total Voiries et accès (hors terrain acquis)</i></b>		<b>2.684.048,23</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2.684.048,23</b>

**Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses****Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Audits techniques :

## Description

Dépenses relatives aux honoraires du Contrôle technique sur la partie égouttage.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Contrôle technique rue de Terre du Prince	1.710,00
Contrôle technique rues de la Réunion et des Soeurs Grises	3.310,00
Contrôle technique Rampe Sainte Waudru	2.007,21
<b>TOTAL</b>	<b>7.027,21</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Eclairage urbain :

## Description

Coûts liés à l'éclairage des voiries.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Eclairage rues de la Réunion et des Soeurs Grises	71.500,00
Eclairage Rampe Sainte Waudru	57.000,00
Eclairage rue de Terre du Prince	75.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>203.500,00</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Egouttage :

## Description

Dépenses liées à l'égouttage des rues (tuyaux, raccordements, chambres de visite...).

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Egouttage rue de Terre du Prince	171.000,00
Egouttage Rampe Sainte Waudru	200.721,17
Egouttage rues de la Réunion et des Soeurs Grises	331.000,00
TOTAL	702.721,17

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Equipements urbains - mobilier :

## Description

Dépenses liées à l'équipement des voiries (poubelles, bancs, potelets ...).

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Poubelles	8.000,00
Bancs	12.500,00
Potelets	15.000,00
TOTAL	35.500,00

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Gros oeuvre :

## Description

Coûts liés aux démolitions, aux avaloirs et aux éléments linéaires placés.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Démolitions sélectives et déblais	404.576,80
Eléments linéaires	112.000,00
Avaloirs	20.432,54
<b>TOTAL</b>	<b>537.009,34</b>



**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Réseau eau, électricité, gaz :

## Description

Dépenses relatives à l'intervention des impétrants sur les voiries concernées.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Impétrants rue de Terre du Prince	5.000,00
Impétrants rues de la Réunion et des Soeurs Grises	10.000,00
Impétrants Rampe Sainte Waudru	5.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20.000,00</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Revêtement voirie :

## Description

Coûts liés au revêtement type "pavés pierres".

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Revêtement Rampe Sainte Waudru	327.000,00
Revêtement rues de la Réunion et des Soeurs Grises	207.000,00
Revêtement rue de Terre du Prince	135.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>669.000,00</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sécurité chantier :

## Description

Il s'agit des dépenses relatives à la présence d'un coordinateur sécurité santé durant les phases d'étude et d'exécution des voiries.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires Coordinateur sécurité santé Rampe Sainte Waudru	1.911,15
Honoraires Coordinateur sécurité santé rue de Terre du Prince	1.245,50
Honoraires Coordinateur sécurité santé rues de la Réunion et des Soeurs Grises	2.133,86
<b>TOTAL</b>	<b>5.290,51</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sous-fondation - fondation :

## Description

Coûts liés aux travaux des sous-fondations et fondations.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Sous-fondations et fondations Rampe Sainte Waudru	119.000,00
Sous-fondations et fondations rues de la Réunion et des Soeurs Grises	172.000,00
Sous-fondations et fondations rue de Terre du Prince	112.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>403.000,00</b>

**Projet : Les voiries**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Trottoirs :

## Description

Coûts liés à la réfection des trottoirs.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Trottoirs Rampe Sainte Waudru	41.000,00
Trottoirs rues de la Réunion et des Soeurs Grises	60.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>101.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Les voiries**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	450.122,85
2017	628.099,79
2018	628.099,79
2019	977.725,80
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.684.048,23</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	681,78
2019	868.575,06
2020	1.177.823,22
2021	636.968,17
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.684.048,23</b>

**Calendrier du projet****Projet : Les voiries****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Marché de services : désignation ; avant-projet ; projet	01/01/2016	01/03/2017
02	Attribution des marchés de travaux	06/03/2017	31/12/2018
03	Réalisation des travaux	07/09/2017	01/09/2019

**Localisation du projet****Projet : Les voiries****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	1.073.619,30
Wallonie/FWB	1.342.024,10
Opérateurs publics	268.404,83
Montant cofinancé	2.684.048,23
Coût total	2.684.048,23



**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.1.** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : Maison Jean Lescarts**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808

**Description du projet****Projet : Maison Jean Lescarts**

La Maison Jean Lescarts, datant du début XVII<sup>ème</sup> siècle, est située en plein coeur de la Ville sur le site du musée des Beaux Arts de Mons (BAM). Le bâtiment est actuellement inoccupé. La ville de Mons a désigné une équipe d'auteurs de projet pour en étudier la restauration extérieure et l'aménagement intérieur en un site muséal.

La Ville de Mons souhaite disposer d'un outil moderne qui rende accessible au plus grand nombre, par le biais d'un parcours d'exposition permanent, l'histoire de la ville de Mons dans un bâtiment emblématique du centre-ville et idéalement situé, la Maison Jean Lescarts. Il existe, en effet, une forte attente pour ce type d'infrastructure de la part du monde touristique, des acteurs locaux et de la population, comme l'atteste le nombre de publications réalisées par des passionnés et l'engouement du public pour la visite des expositions temporaires traitant de Mons et des montois qui ont été organisées ces dernières années.

La Maison Jean Lescarts s'attachera à retracer l'histoire de la Ville de Mons et de ses habitants. Elle se visitera de manière autonome et pourra également être vue comme le préambule à la visite d'un ou des autre(s) site(s) du Pôle Muséal montois (Beffroi, Silex's, Musée du Doudou, Mons Memorial Museum, BAM, Artothèque) qui développent chacun une facette spécifique de cette histoire. La création du musée de la Maison Lescarts s'inscrit donc dans une logique de synergie avec l'ensemble des sites muséaux existants et d'économies d'échelle avec les infrastructures du BAM.

L'histoire de Mons et de sa région ne se résume pas à une succession de dates et de faits politiques. Elle est aussi économique, sociale, religieuse, culturelle, artistique... Elle ne se conjugue pas qu'au passé mais veut interroger l'homme et la société actuels pour engager des réflexions sur son avenir. Il s'agit donc de prendre en considération les faits et ceux qui les ont vécus.

En tant que musée, la Maison aura le regard fixé sur l'objet scénographié et remis dans son contexte. Le choix sera guidé par la dimension historique, esthétique, ludique, culturelle ou anecdotique qu'il porte en lui. Outre ces pièces majeures du patrimoine, le parcours scénographique devra être enrichi d'images, vidéos, sons, archives,... Par ailleurs, pour construire le scénario, il faudra faire appel à diverses disciplines complémentaires que sont l'archéologie, l'ethnographie, l'anthropologie,...

Toutes les périodes n'ont évidemment pas la même importance pour Mons et toutes ne sont pas documentées de façon identique ; elles ne seront dès lors pas évoquées de la même manière et ne bénéficieront pas d'une même surface de présentation. C'est donc sur base des objets et documents qui seront retenus par les responsables scientifiques du projet et les conservateurs que les différentes séquences - et leur importance - seront définies.

Parmi les thématiques qui pourraient être abordées, on peut citer :

- \* Mons, ville de pouvoir
- \* Mons, ville bourgeoise
- \* Mons, ville religieuse
- \* Mons, ville de commerce
- \* Mons, ville d'éducation

Le musée Lescarts aura à coeur de présenter des artefacts de manière permanente pour dresser le portrait de la Ville et de ses habitants au fil du temps.

Des synergies devront bien sûr être créées avec le milieu scolaire à la fois pour intégrer le programme des compétences en histoire et étude du milieu, mais aussi pour entamer avec le jeune public et les futurs enseignants, une réflexion sur le patrimoine (à observer et à protéger) et sur la notion d'identité.

D'un point de vue scientifique, la Maison Lescarts devra jouer un rôle catalyseur en matière d'histoire de la ville et de sa région à la fois pour dynamiser l'exposition permanente, pour favoriser les études et pour faire connaître les initiatives dans ce domaine.

Le musée Lescarts tissera également des partenariats avec d'autres institutions similaires. Il pourrait, par exemple, intégrer le réseau 'Homusée' soutenu par MSW qui regroupe les musées d'ethnologie qui interrogent l'homme et sa société et tisser des liens privilégiés avec des musées d'histoire locale d'autres villes de même importance que Mons, tant en Belgique que dans les pays limitrophes.

En menant à bien ce projet d'infrastructure, l'objectif est de compléter l'offre touristique de l'hyper-centre-ville : Grand'Place, Hôtel de Ville, Jardin du Mayeur, Musée du Doudou (Mont de Piété),... tout en restaurant et rendant à nouveau accessible la Maison Jean Lescarts, patrimoine classé auprès de la Région Wallonne.

Celle-ci accueillera des visiteurs toute l'année. L'entrée au musée se fera par l'accueil du BAM, ce qui permettra au BAM de fonctionner en dehors des expositions temporaires qui y sont organisées. En quelques heures, le touriste d'un jour pourra avoir un aperçu du patrimoine culturel montois. Le site pourra également être la première étape de visite pour les groupes de touristes avant de partir découvrir la ville. Le BAM accueille 30.000 visiteurs en moyenne avec deux expositions par an. Avec la Maison Lescarts, nous espérons attirer plus de touristes et atteindre une fréquentation annuelle supplémentaire de 4.400 visiteurs.

La revalorisation globale prévue aura pour effet d'attiser l'attractivité touristique de la zone afin de permettre de compléter et de renforcer les circuits touristiques et régionaux existants et mis en place grâce à la programmation FEDER précédente.

Seules les fonctions d'exposition et de logistique propre au lieu (chauffage, maintenance, entretien,...) doivent être rencontrées au musée Jean Lescarts, les autres fonctions (accueil, commodités, gestion quotidienne...), communes au BAM et à la maison Lescarts, sont disponibles au sein du BAM. Cet aménagement permettra également d'assurer une ouverture permanente du BAM durant les périodes de montage et démontage de manifestations temporaires.

Ce projet porte essentiellement sur la restauration et la rénovation de la Maison Jean Lescarts visant à créer un musée du patrimoine montois. Par ce projet, nous assurons également la protection, la pérennité et l'intégrité du patrimoine architectural de la Ville. Par ailleurs, la réaffectation de lieux non occupés ou délaissés en permettra la sauvegarde et suscitera un regain d'intérêt pour l'ensemble des lieux patrimoniaux montois.

Le projet vise également la réalisation d'aménagements extérieurs dans les jardins du musée des Beaux Arts voisins, le BAM. Le principal concerne la création d'une liaison couverte entre le BAM et la Maison Jean Lescarts afin de mutualiser les fonctions d'accueil des deux sites et, par conséquent, d'en rationaliser les frais de fonctionnement. Outre son intérêt économique, cette jonction participera également à la scénographie des lieux et en constituera la première étape. Le second aménagement extérieur consiste à implanter dans les jardins ou sur la terrasse du BAM une structure légère offrant des conditions d'accueil du public plus agréables lors de l'organisation d'événements d'envergure autour, notamment, des expositions de prestige.

**Indicateurs du projet****Projet : Maison Jean Lescarts****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	1,000	1,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	1,000	1,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	1.000,000	4.400,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Maison Jean Lescarts****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Aménagement de bâtiments	Aménagements extérieurs	300.000,00
Aménagement de bâtiments	Aménagements intérieurs	190.000,00
Aménagement de bâtiments	Auteur de projet	193.000,00
Aménagement de bâtiments	Autres aménagements de bâtiments strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet	1.479.570,70
Aménagement de bâtiments	Equipements	25.000,00
Aménagement de bâtiments	Gros oeuvre	120.000,00
Aménagement de bâtiments	Sécurité chantier	7.000,00
<b>Sous-total Aménagement de bâtiments</b>		<b>2.314.570,70</b>
Frais de mise en oeuvre	Autres frais de prestations externes strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet	33.000,00
<b>Sous-total Frais de mise en oeuvre</b>		<b>33.000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2.347.570,70</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Aménagements extérieurs :

## Description

## Aménagements extérieurs:

Cette rubrique concerne l'ensemble des travaux extérieurs nécessaires à la réalisation du projet, à savoir :

- \* Restauration des façades et stabilisation générale du bâtiment
- \* Création d'une liaison entre la Maison Jean Lescarts et le BAM afin de permettre la mutualisation de divers services indispensables aux deux sites
- \* Implantation d'une structure d'accueil des visiteurs lors d'animations spécifiques.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Restauration façades et stabilisation	150.000,00
Liaison extérieure BAM - Lescarts	75.000,00
Structure d'accueil extérieure	75.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>300.000,00</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Aménagements intérieurs :

## Description

L'aménagement intérieur de la Maison Jean Lescarts : menuiseries intérieures, revêtements des murs, des sols et des plafonds...

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Revêtements murs, sols et plafonds	90.000,00
Menuiseries intérieures	100.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>190.000,00</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Auteur de projet :

**Description**

Honoraires.

La rubrique englobe les prestations exécutées par l'équipe désignée pour la création d'un musée au sein de la Maison Jean Lescarts renovée. Sa mission vise le reconditionnement complet de l'intérieur du bâtiment et de ses abords en vue de créer un parcours qui en liaison avec les salles du rez-de-chaussée du BAM, permette de découvrir l'histoire de la Ville de Mons et la richesse de son patrimoine.

Les auteurs de projet seront en charge des études en architecture, en stabilité, en techniques spéciales, en scénographie et travail connexe, ainsi que celle relative aux aménagements paysagers. Ils assureront également le suivi de l'exécution.

Le coût estimatif de la mission s'élève à 11% du coût des travaux

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires d'auteur de projets	193.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>193.000,00</b>



**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Autres aménagements de bâtiments strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet :

## Description

Le poste englobe deux types de dépenses :

\* Frais en techniques spéciales (électricité, ascenseurs, ...)

\* Frais inhérents à l'aménagement de la scénographie

Ce dernier volet concerne les aménagements et fournitures scénographiques des espaces allant du rez-de-chaussée du BAM aux niveaux -1 à +1 de la Maison Jean Lescarts. Les dépenses concernent essentiellement des vitrines climatisées, éclairages scénographiques, dispositifs multimédias...

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Techniques spéciales	190.000,00
Scénographie : Dispositifs multimédias	222.392,70
Scénographie : fournitures scénographiques	1.067.178,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.479.570,70</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Equipements :

## Description

Frais d'équipements divers.

La sous-rubrique concerne essentiellement l'acquisition de mobilier (intérieur et extérieur) et d'équipement de sécurité des lieux et des oeuvres.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Dispositifs de sécurité	19.000,00
Mobilier	6.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>25.000,00</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Gros oeuvre :

## Description

Les travaux de gros oeuvre concernent l'aménagement intérieur de la Maison Jean Lescarts en termes de travaux d'architecture et de stabilité intérieure (adaptation des surfaces et baies diverses avec éventuelles démolitions, stabilisation, cloisonnements, menuiseries intérieures, revêtements des murs, des sols et des plafonds... ).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Cloisonnements	40.000,00
Stabilisation	40.000,00
Démolitions	40.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>120.000,00</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Aménagement de bâtiments - Sécurité chantier :

## Description

Le coordinateur de sécurité et santé sera en charge des missions de coordination des phases projet et réalisation.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Coordinateur de sécurité et santé	7.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>7.000,00</b>

**Projet : Maison Jean Lescarts**

Frais de mise en oeuvre - Autres frais de prestations externes strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet :

## Description

Frais d'expertise.

L'expertise d'un conseiller en histoire de l'art sera sollicitée pour notamment définir le fil conducteur de la scénographie et sélectionner les pièces les plus représentatives des collections montoises.

Le recours ponctuel à d'autres experts (archéologues, ethnologues...) sera également envisagé en fonction des besoins scénographiques.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Frais d'expertise	33.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>33.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Maison Jean Lescarts**

Echéancier annuel original (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	7.570,70
2015	96.000,00
2016	278.400,00
2017	1.591.200,00
2018	374.400,00
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.347.570,70</b>

Echéancier annuel courant (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	20.259,82
2019	80.457,78
2020	1.346.234,49
2021	851.168,61
2022	7.975,00
2023	41.475,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.347.570,70</b>

**Calendrier du projet****Projet : Maison Jean Lescarts****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Etudes	19/01/2015	18/12/2015
02	Marchés publics	11/01/2016	23/12/2016
03	Travaux	16/01/2017	19/10/2018

**Localisation du projet****Projet : Maison Jean Lescarts****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	881.278,04
Wallonie/FWB	1.231.535,59
Opérateurs publics	90.381,47
Montant cofinancé	2.203.195,10
Coût total	2.347.570,70



**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.1.** Territoire - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808

## Description du projet

### Projet : Quartier Gare-Congrès

La nouvelle gare-passerelle de Mons, dessinée par S. Calatrava, sera bientôt un acteur essentiel de la vie urbaine montoise. Ses enjeux multidimensionnels sont liés non seulement à la mobilité, mais également au cadre de vie et à l'attractivité urbaine.

Cette nouvelle gare multimodale (la gare de Mons est actuellement la 15ème gare belge et la 5ème gare wallonne) permettra de combiner en un même lieu divers types de connexions: le train (gare ferroviaire), la voiture (gare routière grâce à la double infrastructure de parking prévue de part et d'autre de la gare), les transports en commun (gare de bus) et les modes doux (gare vélos). La gare-passerelle contribuera dès lors à réaliser une accessibilité et une intermodalité optimales pour une mobilité durable; le passage d'un mode de transport à l'autre se faisant on ne peut plus naturellement (on s'inscrit donc dans une démarche positive de développement durable).

D'un point de vue urbanistique, cette gare-passerelle permettra d'établir un lien physique direct entre la ville historique et la 'nouvelle ville' en développement du côté des Grands Près, renforçant dès lors l'accessibilité respective de ces deux pôles complémentaires. Elle constituera à ce titre un véritable élément de liaison entre deux quartiers que la voie ferrée empêche aujourd'hui de communiquer et de dialoguer.

Situées aux extrémités de cette future gare-passerelle, la Place Léopold (coté vieille ville) et la nouvelle Place des Congrès (coté nouvelle ville) constitueront le prolongement naturel de la gare et contribueront à ancrer cette dernière dans le tissu urbain rénové. Dès lors, elles doivent répondre d'une même vision technique, architecturale et fonctionnelle avec toutes deux comme objectifs principaux la mobilité, l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité urbaine.

C'est la raison pour laquelle les deux projets « Place Léopold » et « Jardin des Expositions-Congrès » déposés initialement ont été regroupés en un seul projet dénommé « Quartier Gare - Congrès ». Le premier projet comprenait la rénovation de la Place Léopold et ses tronçons adjacents. Le projet du Jardin des Expositions-Congrès prévoyait quant à lui :

- \* L'aménagement de la Place des Congrès
- \* La création d'un parc urbain « Jardin des expositions » aménagé de part et d'autre de la Haine
- \* La rénovation de l'Avenue des Bassins et du Chemin de l'Inquiétude
- \* La réfection de la passerelle située à l'Avenue des Bassins.

Cette fusion facilitera une réflexion globale et cohérente sur l'ensemble du périmètre concerné, mais également un traitement homogène (esthétique, technique, etc.) de ces espaces largement complémentaires sur le plan de la mobilité, de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, du développement économique, d'image et d'attractivité urbaine.

La création d'un parc urbain "Jardin des expositions" et la rénovation de voiries et de passerelles (dont l'Avenue des Bassins et le Chemin de l'Inquiétude) visent également à finaliser les aménagements réalisés dans le quartier Gare-Congrès.

#### 1. Les Places

Tout d'abord, la Place Léopold et la future Place des Congrès devront accueillir les voyageurs, piétons et cyclistes qui sortent de la gare (ou qui y arrivent) dans des conditions optimales de sécurité et de confort ; ce qui implique une réflexion d'ensemble sur le plan de la mobilité et un traitement homogène de part et d'autre de la gare (facilitant la lisibilité...). L'enjeu est de coudre harmonieusement et d'interconnecter les deux sous-pôles urbains montois.

Par ailleurs, ces deux places sont amenées à devenir des points de référence dans le tissu urbain et contribueront à dynamiser les quartiers environnants. Les aménagements envisagés doivent dès lors répondre à un enjeu de convivialité et d'attractivité avec comme objectif essentiel la revitalisation du commerce de proximité au sein de ce quartier complètement requalifié.

Un autre enjeu à prendre en compte dans la réflexion sur l'aménagement des Places Léopold et des Congrès concerne une échelle territoriale plus large, à savoir la requalification de la RN51 le long de l'axe Quévrain/Chapelle-Lez-Herlaimont. En effet, dans son plan de redéploiement socio-économique à l'horizon 2025, un Master Plan "RN51" a été commandité par l'Intercommunale IDEA en vue de développer à terme un BHNS sur le territoire. Son objectif serait de désengorger cette nationale hautement problématique en terme de mobilité, mais aussi d'enclencher une dynamique de mobilité durable à l'échelle du Bassin.

#### a) Rénovation de la Place Léopold et de ses tronçons adjacents

Réservée prioritairement aux piétons et aux cyclistes, la Place Léopold doit avant tout constituer un espace de mobilité bien pensé (permettant de rejoindre la gare ou de quitter celle-ci pour rejoindre la ville historique), sécurisé et confortable. Les aménagements envisagés doivent être clairement orientés dans cette optique.

Par ailleurs, elle doit devenir un espace de vie convivial et attractif permettant le développement d'activités diverses aux alentours (horeca, commerces, hôtels, services...). Il s'agit donc de rendre à la Place Léopold une plus grande lisibilité dans un quartier en mutation caractérisé par la présence de commerces de proximité en souffrance.

Cette place peut véritablement jouer, à terme, un véritable rôle de catalyseur de la mutation urbaine du pôle montois. Diverses actions innervant les quartiers limitrophes ont d'ailleurs déjà été développées dans cette direction, en particulier la vaste opération de requalification des voiries (Rue Léopold II, Place Louise, Rue Rogier, Rue de la Petite Guirlande, des Capucins et Grand Rue), combinée au traitement de façades (Place Léopold, Rue Léopold II, Place Louise, Rue Chisaire) grâce au concours des Fonds structurels (Convergence 2007-2013).

Le réaménagement de la Place Léopold doit en outre s'intégrer dans le projet de requalification globale de la RN51 actuellement à l'étude par l'IDEA dans le cadre du Master Plan "RN51". Ce dernier ambitionne de mettre en place un transport en commun à haut niveau de services (BHNS) qui circulera le long de la nationale parcourant l'ensemble des communes du Bassin. Combinant à la fois le développement des transports en commun et des modes de mobilité douce (développement de pistes cyclables...), le projet vise à la fois le désengorgement de la RN51 et un partage plus équilibré de la voirie en faveur des transports en commun, des vélos et des piétons.

Dans ce Master plan, un certain nombre de points d'accès au BHNS ont été identifiés comme étant prioritaires dont la Place Léopold, comme "méga noeud d'accès" à la plus importante gare du territoire, à savoir la gare de Mons.

Ainsi, la Place Léopold doit avoir une double vocation : en tant qu'espace de transit (accueil des navetteurs et des visiteurs qui entrent et sortent de la nouvelle gare-passerelle, noeud d'accès au futur BHNS...) et en tant qu'espace public de qualité doté d'aménagements urbains susceptibles d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité du pôle montois (espace de déambulation, de rencontre, plantations, mobilier urbain, éclairage...).

#### b) Aménagement de la Place des Congrès

A l'échelle du site des Grands Près, la nouvelle Place des Congrès prolongeant la gare-passerelle côté 'nouvelle ville' et située à proximité du Centre de Congrès, constituera non seulement un espace de transit d'accueil des voyageurs et des touristes d'affaires, mais aussi un lieu-phare de ce nouveau quartier en devenir.

#### 2. Jardin des Congrès

A hauteur de la nouvelle gare, nous envisageons en outre la création d'un parc urbain appelé "Jardin des expositions". Outre l'accueil d'expositions diverses en plein air et d'espaces de repos, ce parc valorisera un nouveau quartier à développer par la SNCB (propriétaire des terrains) destiné à la construction de bureaux, logements et services, sorte de "Parc d'affaires et de résidences" tourné vers le jardin des expositions. Cette implantation bâtie jouera un rôle de "zone tampon" vis-à-vis des voies ferrées.

#### 3. Rénovation de voiries et passerelles

La rénovation complète de l'Avenue des Bassins et du Chemin de l'Inquiétude longeant le parc des expositions (en zone 30) doit également être envisagée (fondations, égouttage, accotements, site modes doux, éclairage public) afin que ces voiries jouent entièrement leur rôle de connexion et de maillage entre les différents projets de logements en développement le long de la rivière Haine, de même que la passerelle située à l'Avenue des Bassins.

**Indicateurs du projet****Projet : Quartier Gare-Congrès****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	3,000	4,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	25.000,000	31.000,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	4,000	4,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Quartier Gare-Congrès****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Frais de mise en oeuvre	Frais de conseil juridique, frais de notaire, frais d'expertise technique et financière	33.150,00
<b>Sous-total Frais de mise en oeuvre</b>		<b>33.150,00</b>
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Audits techniques	12.268,14
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Auteur de projet	184.988,54
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Eclairage urbain	593.505,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Egouttage	582.100,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Equipements urbains - mobilier	951.570,20
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Gros oeuvre	1.413.265,60
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Investigations des sols	44.165,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Levés topographiques	30.250,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Réseau eau, électricité, gaz	10.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Revêtement voirie	6.379.465,76
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sécurité chantier	23.161,35
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Sous-fondation - fondation	1.405.988,06
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Terrassements	257.356,55
<b>Sous-total Voiries et accès (hors terrain acquis)</b>		<b>11.888.084,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11.921.234,20</b>

**Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses****Projet : Quartier Gare-Congrès**

Frais de mise en oeuvre - Frais de conseil juridique, frais de notaire, frais d'expertise technique et financière :

**Description**

Situées aux extrémités de la future gare, les Places Léopold et des Congrès constituent le prolongement naturel de la gare. Afin que ces ouvrages soient cohérents, une coopération avec la SNCB est indispensable pour la mise en oeuvre de ce projet. Ce poste comprend les dépenses relatives aux honoraires d'un avocat pour conseiller et accompagner la Ville de Mons dans le montage juridique concrétisant cette coopération.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Conseil juridique Place des Congrès	18.150,00
Conseil juridique Place Léopold	15.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>33.150,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Audits techniques :

## Description

Il s'agit des dépenses requises pour :

- \* Le contrôle technique sur l'égouttage de l'avenue des Bassins et du chemin de l'Inquiétude
- \* L'étude du patrimoine arboré des voiries et du Jardin des Expositions
- \* L'analyse de l'état structurel de la passerelle.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Contrôle technique voiries	4.282,14
Etude dendrologique voiries	605,00
Etude dendrologique Jardin des Expositions	1.210,00
Analyse de l'état structurel de la passerelle	6.171,00
<b>TOTAL</b>	<b>12.268,14</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Auteur de projet :

**Description**

Ce poste comprend l'ensemble des prestations requises pour les études et le suivi d'exécution de la partie « Passerelle », des voiries et du Jardin des Expositions.

Il n'y a donc pas d'honoraires d'auteur de projet à prévoir pour les places Léopold et des Congrès.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Auteur de projets Passerelle	11.988,54
Auteur de projets voiries	76.000,00
Auteur de projets Jardin des Exposition	97.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>184.988,54</b>



**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Eclairage urbain :

**Description**

Il s'agit des honoraires liés à l'étude de l'éclairage urbain et des coûts d'exécution de l'éclairage des deux places et son équipement, ainsi que l'éclairage public des voiries, de la Passerelle et du Jardin des Expositions.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Mise en lumière Place Léopold	181.500,00
Mise en lumière des Voiries	108.900,00
Etude éclairage urbain des deux Places	42.350,00
Mise en lumière de la Passerelle	24.200,00
Mise en lumière Jardin des Expositions	87.120,00
Mise en lumière Place des Congrès	149.435,00
<b>TOTAL</b>	<b>593.505,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Egouttage :

## Description

Dépenses liées à l'égouttage (tuyaux, raccordements, chambres de visite) pour la Place Léopold, les voiries et la passerelle.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Egouttage Place Léopold	12.100,00
Egouttage Passerelle	13.000,00
Egouttage voiries	557.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>582.100,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Equipements urbains - mobilier :

## Description

Ce volet comprend les dépenses liées à l'équipement et au mobilier des deux Places, des voiries, de la Passerelle et du Jardin des Expositions (poubelles, bancs, potelets, bornes, signalétique ...), ainsi que les plantations.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Equipement Jardin des Expositions	62.073,00
Equipements Passerelle	48.000,00
Plantations Jardin des Expositions	455.347,20
Plantations Place des Congrès	60.000,00
Equipements Voiries	54.000,00
Plantations Place Léopold	18.150,00
Plantations Voiries	12.000,00
Equipements Place des Congrès	121.000,00
Equipements Place Léopold	121.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>951.570,20</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Gros oeuvre :

## Description

Cette sous rubrique reprend les dépenses relatives aux avaloirs, aux démolitions et aux éléments linéaires.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Avaloirs voiries	24.421,26
Démolitions et déblais Place Léopold	363.000,00
Démolitions et déblais voiries	206.772,80
Eléments linéaires voiries	210.000,00
Démolitions et déblais Passerelle	5.227,20
Avaloirs Place Léopold	5.578,74
Démolition et déblais Jardin des Expositions	598.265,60
<b>TOTAL</b>	<b>1.413.265,60</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Investigations des sols :

## Description

Ce poste concerne les frais d'étude des sols, préalables à la bonne conception des dossiers de réalisation. Cela comprend :

- Carottages par forage pour la composition du sol
- Carottages par forage pour la pollution
- Détection des ouvrages enterrés
- Endoscopie et relevé du tracé du réseau d'égouttage

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Etudes sol Jardin des Expositions	19.965,00
Etudes sol voiries	24.200,00
<b>TOTAL</b>	<b>44.165,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Levés topographiques :

## Description

Ce poste concerne les frais relatifs aux mesurages du Jardin des Expositions et des voiries (avenue des Bassins et chemin de l'Inquiétude).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Mesurages voiries	12.100,00
Mesurages Jardin des Expositions	18.150,00
<b>TOTAL</b>	<b>30.250,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Réseau eau, électricité, gaz :

**Description**

Les plans impétrants de la Place Léopold, de l'avenue des Bassin et du chemin de l'Inquiétude manquent de repères physiques (façades, filets d'eau, ...). Le tracé du nouvel égouttage est donc dessiné sans possibilité de localiser avec précision les câbles et les conduites des impétrants. Ce poste reprend les dépenses relatives à l'intervention éventuelle des impétrants pour le déplacement de câbles/canalisation qui seraient sur le tracé du nouvel égouttage.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Impétrants Place Léopold	5.000,00
Impétrants voiries	5.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.000,00</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Revêtement voirie :

## Description

Dépenses liées au revêtement (type pavés, pierre...) de la Place Léopold et de ses abords, de la Place des Congrès, des voiries et de la Passerelle ainsi que du revêtement pour les trottoirs de la Place Léopold, de l'Avenue des Bassins et du Chemin de l'Inquiétude.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Revêtement trottoirs voiries	169.884,00
Revêtement Place Léopold	938.960,00
Revêtement Place des Congrès	3.811.500,00
Revêtement Passerelle	17.474,37
Revêtement trottoirs Place Léopold	440.440,00
Revêtements Jardin des Expositions	683.305,39
Revêtement voiries	317.902,00
<b>TOTAL</b>	<b>6.379.465,76</b>



**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sécurité chantier :

**Description**

Il s'agit des dépenses relatives à la présence d'un coordinateur sécurité santé durant les phases d'étude et d'exécution des travaux.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Coordinateur Sécurité Santé Place Léopold	8.288,50
Coordinateur Sécurité Santé Jardin des Expositions	4.825,98
Coordinateur Sécurité Santé Passerelle	235,95
Coordinateur Sécurité Santé Place Congrès	5.659,41
Coordinateur Sécurité Santé voiries	4.151,51
<b>TOTAL</b>	<b>23.161,35</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Sous-fondation - fondation :

## Description

Dépenses liées aux fondations et sous-fondations.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Fondations voiries	628.982,20
Sous-fondation voiries	205.252,30
Fondation pour trottoirs voiries	84.942,00
Fondation pour trottoirs Place Léopold	220.220,00
Fondation pour Jardin des Expositions	175.877,86
Sous-fondations Jardin des Expositions	90.713,70
<b>TOTAL</b>	<b>1.405.988,06</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Terrassements :

## Description

Cette sous-rubrique reprend les dépenses liées aux terrassements du Jardin des Expositions.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Terrassements	257.356,55
TOTAL	257.356,55

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Quartier Gare-Congrès**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	10.045,49
2015	188.012,89
2016	1.931.100,78
2017	5.965.479,40
2018	2.927.330,38
2019	899.265,26
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.921.234,20</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	3.213,76
2017	66.267,09
2018	44.300,00
2019	981.408,92
2020	5.855.394,23
2021	4.583.488,96
2022	387.161,24
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.921.234,20</b>

**Calendrier du projet****Projet : Quartier Gare-Congrès****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Marchés de Services - Désignations	01/06/2014	15/05/2015
02	Etudes des travaux	15/05/2014	15/03/2016
03	Travaux : Attribution du marché	15/03/2015	01/05/2016
04	Travaux : exécution	01/05/2016	01/06/2019

**Localisation du projet****Projet : Quartier Gare-Congrès****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	4.768.493,68
Wallonie/FWB	5.960.617,09
Opérateurs publics	1.192.123,43
Montant cofinancé	11.921.234,20
Coût total	11.921.234,20

**Axe prioritaire 3 INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020**  
**Section 3.1** Revitalisation de l'espace public urbain  
**Mesure 3.1.2** Territoire - Dépollution visant la reconversion des friches industrielles urbaines

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** GEPART

**Forme juridique :** Société anonyme

**Code BCE :** 0871.229.947

**Description du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »****Descriptif**

La zone d'intervention est située dans le quartier de la gare de Mons au nord-ouest de cette dernière. Le site est limité au nord et à l'ouest par la zone d'activité économique mixte et de grande distribution des « Grands prés », au sud et à l'est par le canal de dérivation de la Haine.

**Historique**

Le terrain sis entre l'avenue des Bassins et la Haine se trouvent à l'emplacement historique de prés marécageux utilisés comme pâtures. À la fin du XVIIe siècle, de puissantes fortifications militaires (avec bastions et fossés) y sont érigées; elles sont réaménagées au XVIIIe siècle et sous le régime hollandais, puis sont démolies dans les années 1860.

Selon d'anciennes cartes, à la fin du XIXe siècle, le site est occupé par des voies ferrées (desservant probablement une usine de céramique voisine, ainsi qu'une sucrerie présente au sein de la zone d'intervention); l'utilisation de remblais de régalage pour y placer les voies est vraisemblable.

Au vu d'une ancienne carte topographique du Ministère des Travaux Publics (n°45/7/2, levé de 1957; révision de 1970), un bâtiment et des citernes se trouvaient au sud-ouest de la zone d'intervention; il pourrait s'agir d'un ancien dépôt pétrolier. Des remblais inertes provenant de la construction des bâtiments de l'Université auraient été déversés sur la portion est.

**Caractéristiques environnementales**

Vu le type d'activité développé sur le site et les infrastructures associées, différents types de polluants peuvent être suspectés, à savoir : les métaux lourds, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les hydrocarbures pétroliers. Des hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTEX) et des polychlorobiphényles (PCB) pourraient aussi être rencontrés localement. La qualité des eaux souterraines est susceptible d'être impactée par ces familles de polluants.

**Projet**

Le site est propriété publique de la Ville de Mons.

Le terrain se présente comme une vaste friche boisée et remblayée, inaccessible à la reconversion suite à la pollution du sol due aux anciennes activités.

L'assainissement de la zone d'intervention permettra d'accueillir un parc public assurant la liaison entre la gare de Mons et la zone d'activité économique des Grands prés.

**Programme de réhabilitation**

Le projet vise à la réhabilitation du site par la réalisation tout d'abord d'un chantier de déboisement afin de libérer les surfaces boisées existantes, puis par la mise en oeuvre des investigations de sol et enfin par la réalisation d'un chantier d'assainissement des sols, afin de dégager une surface de 1.61 ha, pour permettre le développement du projet d'aménagement tel que décrit supra.



**Indicateurs du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à dépolluer	Nb	3,000	3,000
Superficie totale de sols réhabilités de manière non mécanique	Ha	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	1,610	1,610
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Aménagement de terrains	Autres aménagements de terrains strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet	1.000,00
Aménagement de terrains	Investigations des sols	100.000,00
Aménagement de terrains	Surveillance de chantier	20.000,00
Aménagement de terrains	Travaux d'assainissement	1.702.000,00
<b>Sous-total Aménagement de terrains</b>		<b>1.823.000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1.823.000,00</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Aménagement de terrains - Autres aménagements de terrains strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet :

**Description**

Ces aménagements comprennent notamment : drainage, égouttage, coffrage de voirie, équipement, plantation, ensemencement, valorisation d'écosystème et support à la biodiversité, ainsi que tous travaux utiles à l'attractivité et à l'intégration du site dans son environnement.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Autres aménagements	1.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.000,00</b>

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Aménagement de terrains - Investigations des sols :

## Description

Ce poste reprend les dépenses relatives aux opérations d'investigations des sols, notamment les forages, tranchées, analyses, essais de technique, modélisation, évaluation des risques, réalisations cartographiques et toutes actions utiles à la bonne connaissance du terrain en vue de la mise en oeuvre d'un marché public relatif aux travaux d'assainissement.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Investigation des sols	100.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>100.000,00</b>

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Aménagement de terrains - Surveillance de chantier :

## Description

Prestation du bureau de contrôle qui officie en tant que coordinateur de sécurité et de santé lors de l'élaboration du projet et pendant la réalisation des chantiers - bureau de contrôle, coordination projet et coordination réalisation (valable tant pour les investigations que pour les travaux d'assainissement).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Surveillance de chantier	20.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20.000,00</b>

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Aménagement de terrains - Travaux d'assainissement :

**Description**

Tous les travaux utiles à l'assainissement du site, notamment : installation de chantier, déboisement, topographie et état des lieux, condamnation de piézomètres, excavations avec mesures de soutènement éventuels, sécurisation géotechnique, réalisation de forages, pompage, traitement des eaux, transport et traitement sur site (on site /in situ) ou hors site des terres ou produits, confinement sur site, mise en décharge, analyses, remblayage, pose de clôtures, construction de dalles ou pose de revêtement induré, mesure conservatoires pour le maintien de certains bâtiments,....

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Préparation de chantier	170.200,00
Gestion des remblais	340.400,00
Gestion des sols pollués	851.000,00
Aménagements post-assainissement	170.200,00
Gestion des eaux	170.200,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.702.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	0,00
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	74.680,02
2019	100.000,00
2020	1.648.319,98
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.823.000,00</b>

**Calendrier du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Déboisement	01/01/2015	01/04/2015
02	Investigations des sols	01/04/2015	01/10/2016
03	Travaux d'assainissement	01/10/2016	01/12/2017



**Localisation du projet****Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	729.200,00
Wallonie/FWB	1.093.800,00
Opérateurs publics	0,00
Montant cofinancé	1.823.000,00
Coût total	1.823.000,00

Ce projet ne génère pas de recettes.

**Axe prioritaire 4** TRANSITION VERS UNE WALLONIE BAS-CARBONE**Section 4.3** Des bâtiments plus économes en énergie**Mesure 4.3.1** Bas-carbone/bâtiments - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Identification du bénéficiaire****Nom** : Ville de Mons**Forme juridique** : Ville / commune**Code BCE** : 0207.656.808

<b>Description du projet</b>
------------------------------

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

## 1° Vers la prise en compte du développement durable

La dernière décennie s'est caractérisée par une montée en puissance des préoccupations environnementales et liées au développement durable. Ainsi, nombre de pays ont pris des engagements nationaux et internationaux en la matière qui impliquent des évolutions de grande ampleur et des changements significatifs de nos modes de production et de consommation. Ces engagements nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs. Au niveau européen, la maîtrise des enjeux environnementaux, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la transition vers une économie bas carbone figurent d'ailleurs parmi les enjeux majeurs auxquels les zones urbaines doivent répondre (cf. cadre stratégique Europe 2020).

Dans ce contexte, le rôle des villes est primordial (en particulier dans les questions climatiques et énergétiques) dans la mesure où elles peuvent intégrer diverses améliorations techniques et impulser des changements de comportements afin de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Le pôle urbain montois s'intègre bien évidemment dans cette mouvance générale, même si des progrès significatifs restent à accomplir pour faire de Mons une 'Smart City'. Dans ce contexte, les possibilités qu'offrent les "Smart Communities" sont prometteuses en ce sens qu'elles permettent d'amorcer cette bifurcation avec un certain nombre d'outils rendant les villes progressivement plus 'intelligentes' et 'smart'. C'est dans cette optique que s'intègre le projet « Hôtel de ville » centré sur la problématique de l'efficacité énergétique en milieu urbain.

## 2° Le projet « Hôtel de ville »

En plein coeur de la Cité, l'Hôtel de ville (monument exceptionnel classé) contribue à l'identification et au sentiment d'appartenance de Mons. Construit au 15ème siècle, celui-ci nécessite une mise à niveau de rénovation. Dans une perspective cohérente et continue par rapport aux opérations menées sur les autres édifices majeurs de la Grand'Place (sous les anciennes programmations FEDER), nous envisageons aujourd'hui la restauration des toitures et de la façade des bâtiments constitutifs du site de l'Hôtel de ville, ainsi que des actions visant à favoriser les économies d'énergie (remplacement des chaudières....).

Plus spécifiquement, nous envisageons la restauration des toitures et de la façade des bâtiments suivants :

- \* Hôtel de ville reprenant les salles des Sacquiaux, des Mariages, Commissions, le Cabinet d'Apparât, ainsi que les salons Gothique, des Portraits, Parapluie, la Toison d'or
- \* La Chapelle Saint Christophe
- \* La Chapelle Saint Georges
- \* Les Cabinets et Bureaux, ainsi que la salle des Pas Perdus.

Une procédure de certificat de Patrimoine doit dès lors être introduite.

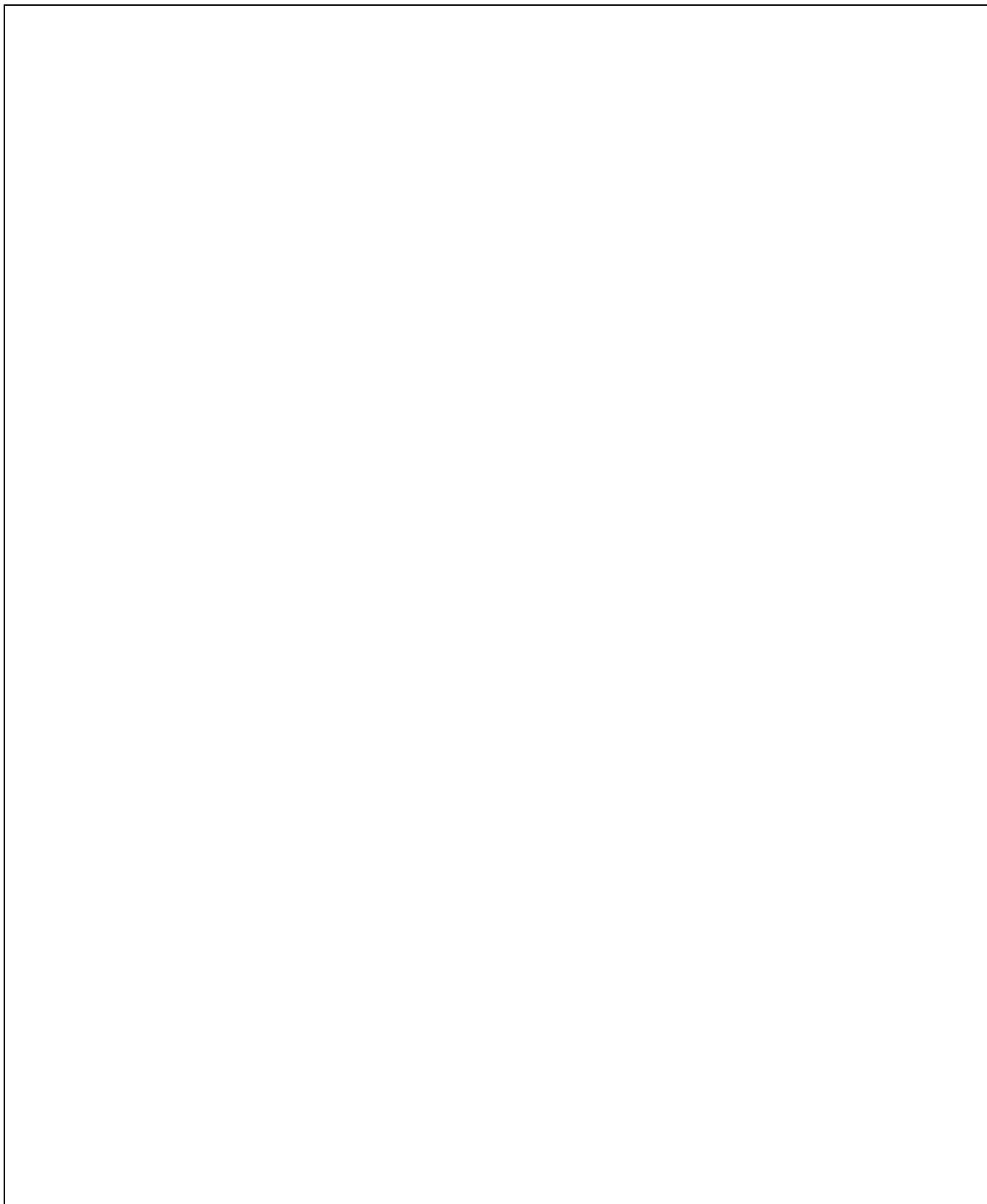
En outre, l'Hôtel de Ville est sujet à de nombreuses déperditions énergétiques. Dans sa volonté de procéder à une amélioration de la consommation énergétique des bâtiments publics, la Ville de Mons souhaite donc faire de l'Hôtel de Ville un des premiers édifices sur lesquels des actions seront menées en vue d'y favoriser les économies d'énergie. Cela représentera par ailleurs une diminution significative de la facture énergétique de cet ensemble de bâtiments très énergivore.

Les actions menées en économies d'énergie sont les suivantes :

- \* installation de nouvelles menuiseries
- \* restauration et/ou remplacement des toitures, ainsi que leur isolation
- \* remplacement des chaudières
- \* régulation et optimisation du chauffage et de l'éclairage

Suite à ces actions, les bâtiments concernés seront mieux isolés, une ventilation appropriée sera par conséquent étudiée et placée.

L'auteur de projet qui prendra en charge ce projet veillera à optimiser les techniques d'économies énergétiques (électricité - éclairage - chauffage - isolation) et à développer des solutions innovantes dans le respect des bâtiments patrimoniaux.



**Indicateurs du projet****Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Actions d'isolation	Nb	1,000	1,000
Actions de sensibilisation à l'URE réalisées	Nb	2,000	2,000
Actions de production d'énergies renouvelables, d'isolation, de sensibilisation à l'URE, pour lesquelles les procédures précédant les actions ont été réalisées	Nb	3,000	3,000
Surface de panneaux solaires (thermiques/photovoltaïques) installés	M2	0,000	0,000
Surface isolée	M2	4.800,000	4.800,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	2.200,000	2.200,000
Actions de production d'énergies renouvelables	Nb	0,000	0,000
Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	KWh/an	333.933,000	333.933,000
Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes éq CO2	86,000	86,000
Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Aménagement de bâtiments	Aménagements extérieurs	4.389.207,95
Aménagement de bâtiments	Aménagements intérieurs	991.003,94
Aménagement de bâtiments	Audits techniques	20.000,00
Aménagement de bâtiments	Auteur de projet	490.000,00
Aménagement de bâtiments	Sécurité chantier	10.000,00
Aménagement de bâtiments	Travaux préparatoires	39.204,00
<b>Sous-total Aménagement de bâtiments</b>		<b>5.939.415,89</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5.939.415,89</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Aménagements extérieurs :

Description

Réfection des façades de l'ensemble Hôtel de Ville de par l'installation de nouvelles menuiseries et l'isolation de murs ainsi que la réfection des toitures et l'isolation de celles-ci en fonction des préconisations du Patrimoine.

Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Travaux de toitures	3.020.000,00
Travaux de menuiseries + mur	1.369.207,95
<b>TOTAL</b>	<b>4.389.207,95</b>

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Aménagements intérieurs :

## Description

Ce poste comprend les aménagements intérieurs qui seront effectués en vue de favoriser les économies d'énergie (remplacement des chaudières, régulation et optimisation du chauffage et de l'éclairage, isolation ...).

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Régulation et optimisation du chauffage	330.000,00
Remplacement des chaudières	50.000,00
Ventilation	50.000,00
Remplacement et optimisation de l'éclairage	411.003,94
Travaux de calorifugeage des tuyaux non isolés et éventuel remplacement des canalisations	150.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>991.003,94</b>



**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Audits techniques :

## Description

Audit énergétique : Etude établie afin d'optimiser les réductions en coûts énergétiques.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires	20.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20.000,00</b>

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Auteur de projet :

## Description

Il appartiendra à l'auteur de projet d'étudier et de suivre la réalisation des aménagements intérieurs et extérieurs de l'ensemble des bâtiments de l'Hôtel de Ville de Mons.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires	490.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>490.000,00</b>

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Sécurité chantier :

## Description

Ce poste correspond aux honoraires relatifs à la mission du coordinateur de sécurité et de santé (au niveau de l'étude et du suivi du chantier des travaux).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires	10.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.000,00</b>

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Aménagement de bâtiments - Travaux préparatoires :

## Description

Ce volet comprend les études préalables aux travaux. Ces investigations porteront notamment sur les aspects suivants :

- inventaire asbeste
- boiseries
- maçonneries
- toiture
- installations techniques....

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Missions d'investigations	39.204,00
<b>TOTAL</b>	<b>39.204,00</b>

<b>Echéancier annuel des coûts du projet</b>
--

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	193.625,00
2016	773.905,89
2017	2.805.186,12
2018	2.166.698,88
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5.939.415,89</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	54.286,65
2016	8.666,21
2017	206.407,03
2018	614.996,20
2019	939.902,02
2020	1.747.117,48
2021	2.088.154,99
2022	279.885,31
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5.939.415,89</b>

**Calendrier du projet****Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Marchés de services : 1/investigations : projet - désignations 2/Audit énergétique : projet-désignation 3/Auteur de projet ; avant-projet ; projet-désignation	01/09/2015	31/12/2016
02	Marchés de travaux : avant-projet, projet -désignation	01/01/2017	30/06/2018

**Localisation du projet****Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	2.168.361,96
Wallonie/FWB	3.177.112,34
Opérateurs publics	75.430,59
Montant cofinancé	5.420.904,89
Coût total	5.939.415,89

**Axe prioritaire 4** TRANSITION VERS UNE WALLONIE BAS-CARBONE**Section 4.3** Des bâtiments plus économes en énergie**Mesure 4.3.1** Bas-carbone/bâtiments - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Projet : Plan Lumière****Identification du bénéficiaire****Nom** : Ville de Mons**Forme juridique** : Ville / commune**Code BCE** : 0207.656.808



## Description du projet

### Projet : Plan Lumière

Il est généralement admis que dans le budget d'une commune ou d'une ville, l'éclairage public représente en moyenne  $\pm$  23% de la facture énergétique (source : enquête ADEME) et entre 40 et 50% de la consommation électrique (source :UVCW). Agir sur l'éclairage public apparaît donc indispensable pour limiter les dépenses énergétiques et ainsi l'impact des collectivités sur le climat et l'environnement (impact significatif de la consommation électrique sur l'émission des gaz à effet de serre et par conséquent sur le réchauffement climatique). Outre cet aspect environnement, l'éclairage public revêt une dimension sociale, culturelle et économique.

L'objectif est de développer à Mons une politique visant à un éclairage public performant d'un point de vue du service rendu et de qualité de vie des habitants (sécurité des usagers et mise en valeur de l'environnement urbain nocturne), ainsi qu'en termes de maîtrise des dépenses énergétiques et d'impacts sur l'environnement (réduction des consommations énergétiques et des gaz à effet de serre). Plus spécifiquement, le plan-lumière développé dans le cadre de la présente programmation sera un plan d'organisation et de mise en place de l'éclairage des sites touristiques du Beffroi et de la Grand'Place, ainsi que du territoire urbanisé correspondant au centre-ville. Certaines rues de l'intra-muros montois ont déjà fait l'objet d'actions antérieures (notamment dans le cadre d'appels à projets wallons) et constituent le fondement de la politique d'éclairage public initiée par la ville depuis les années 1980(1) .

La mise en place du plan-lumière vise à produire un système global et cohérent d'éclairage sur un périmètre identifié (correspondant au centre-ville), avec des investissements planifiés dans l'espace et dans le temps. Ses objectifs sont multidimensionnels et concernent à la fois des enjeux urbanistiques (accessibilité et lisibilité des espaces publics, sentiment de sécurité, cohérence avec les réseaux de circulation, structuration générale du territoire...), scénographiques (mise en scène d'espaces, définition de critères esthétiques et de teintes de lumière...), économiques (programmation d'économies d'énergie...) et bien sûr environnementaux (empreinte écologique du système d'éclairage global, ...).

S'inscrivant dans la démarche plus globale entamée par la Ville de Mons en termes d'économies d'énergie et de développement durable, la réalisation de ce plan-lumière incorporera l'utilisation privilégiée d'éclairages à basse consommation d'énergie (généralisation de l'utilisation d'éclairages de type LED caractérisés par une durée de vie importante - en moyenne double par rapport à l'énergie standard - et des obligations d'entretien réduites voir nulles) et sera donc basé sur un choix de sources plus efficaces (les LED se caractérisent par une efficacité énergétique tout à fait satisfaisante tout en améliorant la qualité de la lumière émise). Les luminaires placés seront donc de dernière technologie, avec un haut rendement pour une efficacité maximale et un impact environnemental minimal.

Différents types d'éclairage sont envisagés : des éclairages intensifs, festifs et fonctionnels, ainsi que des mises en lumière du patrimoine qui permettront l'identification des bâtiments architecturaux et patrimoniaux forts de la Ville de Mons (Beffroi, Grand'Place...) et donc la mise en valeur par la lumière de patrimoine bâti et d'espaces publics au moyen d'installations adaptées et durables.

De façon plus spécifique, le périmètre suivant a été identifié :

#### I. GRAND'PLACE :

- 1- Éclairage fonctionnel (de base et intensif) dans le but d'avoir un éclairage sécuritaire suffisamment puissant pour renforcer la sécurité lors d'événements rassemblant un public important (notamment en offrant la possibilité de filmer ces événements de manière professionnelle).
- 2- Éclairage festif et événementiel visant à mettre à disposition des concepteurs d'événements festifs un réseau électrique spécifique autour de la Grand'Place
- 3- Mise en valeur des éléments majeurs du patrimoine dont l'Hôtel de Ville, le Théâtre Royal ou encore la Maison Blanc Lévrieré
- 4- Mise en valeur des façades privées de la Grand Place

#### II. LES ESPACES PUBLICS

- 1- Eclairage fonctionnel de rues du centre
- 2- Eclairage de Squares (éclairage fonctionnel et mise en valeur du végétal) et des rues jouxtant ces derniers

#### III. LES ATTRAITS ENVIRONNANTS

Eclairage d'édifices patrimoniaux visant la mise en valeur générale de bâtiments et de leurs caractéristiques respectives (Beffroi,...)

#### IV. PIETONNIER ET RUES ADJACENTES

Eclairage fonctionnel et de mise en valeur des façades du piétonnier et de ses rues adjacentes.

En outre, les actions menées dans le cadre du plan-lumière permettront à la Ville de Mons d'opter pour une gestion intelligente (éclairer où et quand il le faut ) (2) et plus durable de son parc d'éclairage, notamment via l'utilisation de capteurs et autres techniques d'optimisation des horaires d'allumage (de l'éclairage public, des mises en lumière et des illuminations festives,...) et du nombre d'heures de fonctionnement (par exemple via la mise en place de programmeurs permettant d'adapter les durées d'allumage, ou de systèmes de gradation d'éclairage durant la nuit, ou encore via des installations de télésurveillance...).

(1) Pour l'intra muros, un luminaire, sa crosse, sa couleur et sa hauteur ont été définis, ainsi que le nombre de flux en fonction du type de voirie. Pour la mise en valeur du patrimoine, la ville travaille avec des luminaires discrets de technologie LED avec l'option DMX/Couleur quand le bâtiment le permet (ce qui permet également de jouer sur la scénographie et pouvoir illuminer en semaine de manière sobre, de diminuer la nuit et éclairer de manière plus festive le week-end). L'entretien de l'éclairage public est réalisé dans le cadre de l'OSP (obligation service public) par ORES. Pour sa part, l'entretien de l'éclairage architectural est réalisé par la main-d'oeuvre communale.

(2) De manière générale, les luminaires d'espaces publics sont diminués automatiquement entre 22H00 et 6H00.

**Indicateurs du projet****Projet : Plan Lumière****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Actions de sensibilisation à l'URE réalisées	Nb	2,000	2,000
Actions de production d'énergies renouvelables	Nb	0,000	0,000
Actions d'isolation	Nb	0,000	0,000
Surface isolée	M2	0,000	0,000
Actions de production d'énergies renouvelables, d'isolation, de sensibilisation à l'URE, pour lesquelles les procédures précédant les actions ont été réalisées	Nb	2,000	2,000
Surface de panneaux solaires (thermiques/photovoltaïques) installés	M2	0,000	0,000
Diminution de la consommation d'énergie primaire des bâtiments publics	KWh/an	21.926,000	109.632,000
Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	0,000	0,000
Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes éq CO2	15,630	78,170

**Estimation des coûts du projet****Projet : Plan Lumière****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Auteur de projet	180.000,00
Voiries et accès (hors terrain acquis)	Eclairage urbain	2.257.027,37
<b>Sous-total Voiries et accès (hors terrain acquis)</b>		<b>2.437.027,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2.437.027,37</b>

**Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses****Projet : Plan Lumière**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Auteur de projet :

**Description**

Il appartiendra à l'auteur de projet de réaliser les études nécessaires aux aménagements des différents types d'éclairages envisagés.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Honoraires	180.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>180.000,00</b>

**Projet : Plan Lumière**

Voiries et accès (hors terrain acquis) - Eclairage urbain :

**Description**

Installation de points lumineux et généralisation de l'utilisation d'éclairages de type LED (éclairages intensifs, festifs, fonctionnels et patrimoniaux) en centre-ville :

**I. GRAND'PLACE :**

- 1- Éclairage fonctionnel (de base et intensif) dans le but d'avoir un éclairage sécuritaire suffisamment puissant pour renforcer la sécurité lors d'évènements rassemblant un public important (notamment en offrant la possibilité de filmer ces événements de manière professionnelle).
- 2- Éclairage festif et événementiel visant à mettre à disposition des concepteurs d'évènements festifs un réseau électrique spécifique autour de la Grand'Place
- 3- Mise en valeur des éléments majeurs du patrimoine dont l'Hôtel de Ville, le Théâtre Royal ou encore la Maison Blanc Lévrié
- 4- Mise en valeur des façades privées de la Grand Place

**II. LES ESPACES PUBLICS**

- 1- Eclairage fonctionnel de rues du centre
- 2- Eclairage de Squares (éclairage fonctionnel et mise en valeur du végétal) et des rues jouxtant ces derniers

**III. LES ATTRAITS ENVIRONNANTS**

Eclairage d'édifices patrimoniaux visant la mise en valeur générale de bâtiments et de leurs caractéristiques respectives (Beffroi,...)

**IV. PIETONNIER ET RUES COMMERCANTES ADJACENTES**

Eclairage fonctionnel et de mise en valeur des façades du piétonnier et de ses rues adjacentes

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Acquisition et placement matériel nécessaire à l'installation des éclairages : Espaces publics (rues et squares)	481.818,37
Acquisition et placement matériel nécessaire à l'installation des éclairages : Artère majeure piétonne et commerçante	713.422,00
Acquisition et placement matériel nécessaire à l'installation des éclairages : Grand'Place	398.090,00
Acquisition et placement matériel nécessaire à l'installation des éclairages : Attrait enviro nnants (dont Beffroi)	663.697,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.257.027,37</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Plan Lumière**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	158.936,57
2017	455.618,16
2018	455.618,16
2019	455.618,16
2020	455.618,16
2021	455.618,16
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.437.027,37</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	788.188,83
2019	200.000,00
2020	1.448.838,54
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.437.027,37</b>

**Calendrier du projet****Projet : Plan Lumière****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Marchés de Services - Désignation	01/09/2015	15/08/2016
02	Etudes des travaux : esquisse ; avant-projet ; projet	15/08/2016	30/06/2017
03	Travaux : attribution du marché	30/06/2017	01/02/2018
04	Travaux : exécution	01/02/2018	15/02/2021



**Localisation du projet****Projet : Plan Lumière****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	898.288,27
Wallonie/FWB	1.295.036,34
Opérateurs publics	52.396,09
Montant cofinancé	2.245.720,70
Coût total	2.437.027,37

**Axe prioritaire 5 DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020****Section 5.1** Stratégie de développement à faible émission de carbone en zone urbaine**Mesure 5.1.1** Urbain/bas-carbone - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Projet : Centre logistique urbain****Identification du bénéficiaire****Nom** : Ville de Mons**Forme juridique** : Ville / commune**Code BCE** : 0207.656.808

**Description du projet****Projet : Centre logistique urbain**

La problématique de l'engorgement des centres villes est un problème d'actualité dans tous les centres urbains. Malgré le développement des transports en commun, la plupart des centres urbains souffrent en effet de congestion du fait des nombreux déplacements des particuliers et des livraisons de marchandises effectuées par les transporteurs. Ces derniers ne disposent pas toujours des quantités de marchandises et du nombre de clients suffisants pour optimiser le taux de remplissage des véhicules et rationaliser leurs déplacements en réalisant plusieurs livraisons dans une même zone. En milieu urbain, les difficultés de circulation et de stationnement ainsi que les limitations réglementaires croissantes compliquent la tâche des transporteurs. Une part importante de la problématique, des experts citent 20% du trafic, est produite par les livraisons et enlèvements en centre-ville. Les pertes de mobilité, et les gaspillages en coûts écologique, financier et temporel qui en résultent sont d'autant plus exacerbés dans le centre des villes enclavées comme peut l'être l'intra-muros de la ville de Mons. Une solution capable de réduire l'impact de ce type de problèmes est la création d'un centre logistique urbain en périphérie duquel les commerçants de centre-ville peuvent s'approvisionner en marchandises par l'intermédiaire de navettes « vertes », spécialisées à la tâche et opérées dans un service mutualisé. C'est ainsi qu'un centre de ce type sera créé à Mons et installé dans la zone « Bas-Prés ».

Les livraisons et enlèvements ont un impact direct sur le commerce de centre-ville comme sur la dynamique des artisans et des sociétés de service. Dans le centre-ville, la moitié des mouvements concerne le commerce de détail et on observe en général 4 fois plus de livraisons que d'enlèvements. Dans les zones denses, les véhicules de moins de 3,5 T réalisent la moitié des opérations. La croissance urbaine, la limitation des stocks, ainsi que les nouvelles formes de commerce conduisent à une progression des besoins. Les citoyens sont en outre de plus en plus sensibles aux embouteillages et à la pollution. Les commerçants ont besoin d'être livrés rapidement et régulièrement pour conserver l'attrait et le dynamisme des centres-villes. Les centres logistiques urbains se révèlent être une solution efficace pour rationaliser les flux des marchandises.

Un tel centre doit permettre la décongestion des zones urbaines, un impact environnemental positif et une meilleure qualité de vie des citoyens à travers l'optimisation et la réduction des flux urbains de marchandises. L'intérêt économique et environnemental du centre logistique urbain a été prouvé et constaté, de même que la nécessité de définir son emplacement optimum à proximité d'une zone de desserte capable de générer des flux importants.

Grâce à ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, la création d'un centre logistique urbain est un vrai projet de développement durable. Les exemples existants offrent en outre des perspectives intéressantes pour le transport de marchandises en ville à travers l'utilisation généralisée de l'énergie électrique, l'augmentation des charges utiles des véhicules et le développement de nouvelles plates-formes décentralisées. Ils montrent, en effet, qu'un tel projet peut permettre de : rationaliser et densifier les tournées de livraisons, décongestionner les centres-villes et fluidifier le trafic, réduire les nuisances sonores, créer des emplois et développer une filière locale de transport, réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants liés aux transports.

Ainsi, les chiffres suivants en attestent : le transport de marchandises dans une ville représente 20% du trafic automobile en termes de nombre de véhicules, mais 35% des trajets et de l'occupation de l'espace public, 40% des coûts de congestion et 50% des dépenses totales du transport. Il représenterait aussi quelque 60% des kilométrages urbains totaux, tandis que livraisons et enlèvements de biens entre établissements représenteraient de 35 à 40% des flux totaux en ville (LET, 2001). Le potentiel de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans ce domaine paraît ainsi intéressant, d'autant qu'il s'agit aussi de diminution de la pollution locale en milieu urbain.

On voit, au travers des exemples, que les centres de distribution urbaine apportent bien des avantages environnementaux au sens large : diminution des distances parcourues totales en modes motorisés, et ainsi des émissions de CO<sub>2</sub>, diminution de la pollution locale en ville, diminution de la présence des utilitaires en ville (en stationnement et en voirie) et ainsi de la congestion. Si les nouveaux véhicules utilisés sont plus respectueux de l'environnement (« bio », gaz, ...), les avantages en termes d'émissions s'en trouvent améliorés. Du point de vue des transporteurs eux-mêmes, le gain en efficacité est prouvé.

Le centre logistique urbain est un système de gestion dont l'objectif est la massification du flux de marchandises et l'optimisation des tournées vers les zones urbaines, en particulier en centre-ville. Il s'agit de diminuer le nombre de trajets des véhicules utilitaires et de favoriser l'utilisation de matériels moins polluants adaptés à la ville. Ce type de gestion se traduit par le regroupement sur une plate-forme unique des marchandises à destination de zones déterminées. De manière pratique, les marchandises sont acheminées par utilitaires lourds

jusqu'au centre logistique, à partir duquel les acheminements vers les destinations finales en ville sont optimisés (augmentation des taux de chargement, organisation de tournées...), voire réalisés par des véhicules plus petits et plus respectueux de l'environnement (véhicules électriques, hybrides, au gaz).

<b>Indicateurs du projet</b>
------------------------------

**Projet : Centre logistique urbain****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Pôles urbains ayant finalisé une stratégie de développement bas carbone	Nb	1,000	1,000
Longueur de pistes cyclables, de ravel, de sites propres ou autre voie permettant le transport doux et/ou le transport en commun	Km	0,000	0,000
Actions améliorant la mobilité urbaine durable	Nb	1,000	1,000
Actions améliorant la mobilité urbaine durable pour lesquelles les procédures précédant les actions ont été réalisées	Nb	1,000	1,000
Usagers des modes de transport alternatifs à l'auto-seulisme	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Centre logistique urbain****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Achat de terrains	Frais d'acquisition	250.000,00
Achat de terrains	Frais liés à l'acquisition	10.000,00
<b>Sous-total Achat de terrains</b>		<b>260.000,00</b>
Aménagement de terrains	Aménagements divers (clôture, bornes incendies, éclairage, plantation, verdurisation,...)	51.625,00
Aménagement de terrains	Fondation, égouttage, revêtement sol, marquage sol,...	223.000,00
Aménagement de terrains	Investigations des sols	26.000,00
Aménagement de terrains	Levés topographiques	7.000,00
Aménagement de terrains	Terrassements	71.000,00
Aménagement de terrains	Voiries d'accès	10.000,00
<b>Sous-total Aménagement de terrains</b>		<b>388.625,00</b>
Construction de bâtiments	Aménagements intérieurs	695.000,00
Construction de bâtiments	Auteur de projet	330.000,00
Construction de bâtiments	Equipements	160.000,00
Construction de bâtiments	Frais d'étude	100.000,00
Construction de bâtiments	Gros oeuvre	1.020.000,00
Construction de bâtiments	Réseau eau, électricité, gaz	135.000,00
Construction de bâtiments	Sécurité chantier	11.000,00
<b>Sous-total Construction de bâtiments</b>		<b>2.451.000,00</b>
Frais d'équipement	Equipements de pointe	250.000,00
<b>Sous-total Frais d'équipement</b>		<b>250.000,00</b>
Frais de mise en oeuvre	Frais liés à l'acquisition de droits de propriété intellectuels	15.000,00
<b>Sous-total Frais de mise en oeuvre</b>		<b>15.000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3.364.625,00</b>

**Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses****Projet : Centre logistique urbain**

Achat de terrains - Frais d'acquisition :

## Description

Montant dédié à l'acquisition du terrain sur le site des "Bas Prés" où sera implanté le Centre logistique urbain.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Frais d'acquisition	250.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>250.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Achat de terrains - Frais liés à l'acquisition :

## Description

Frais de notaire.

Frais d'expertise immobilière des biens à acquérir (géomètre).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Géomètre	5.000,00
Notaire	5.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.000,00</b>



**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Aménagements divers (clôture, bornes incendies, éclairage, plantation, verdurisation,...) :

## Description

Ce poste comprend les travaux de clôture, les grilles d'accès, les bornes incendie, l'éclairage, les plantations et verdurisation,...

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Eclairage	16.625,00
Verdurisation	2.000,00
Clôture et grilles d'accès	20.000,00
Potelets	4.000,00
Bornes incendie	5.000,00
Poubelles	2.000,00
Plantations	2.000,00
TOTAL	51.625,00

**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Fondation, égouttage, revêtement sol, marquage sol,...

## Description

Réalisation des travaux de fondation et de sous-fondation, réalisation de l'égouttage (canalisations, avaloirs, chambres, ...), réalisation des revêtements et éléments linéaires, du marquage au sol,...

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Egouttage	26.000,00
Fondation	135.000,00
Revêtement sol	60.000,00
Marquage sol	2.000,00
TOTAL	223.000,00

**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Investigations des sols :

## Description

Investigations préalables aux travaux (essais, carottages,... ).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Investigations des sols	26.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>26.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Levés topographiques :

## Description

Levés topographiques.

## Ventilation

	<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Levés topographiques		7.000,00
<b>TOTAL</b>		<b>7.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Terrassements :

## Description

Ce poste terrassement comprend les travaux de déblais et les frais de mise en décharge.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Terrassements	71.000,00
TOTAL	71.000,00

**Projet : Centre logistique urbain**

Aménagement de terrains - Voiries d'accès :

## Description

Revêtement de la voirie (travaux).

Connexion à la voirie existante.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Connexion à la voirie existante	10.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Aménagements intérieurs :

## Description

Travaux de parachèvements intérieurs.

Cette rubrique reprend notamment les revêtements de sol et de murs, les ferronneries et menuiseries intérieures, les peintures, les installations sanitaires, les installations électriques et d'éclairage, l'HVAC, les installations de détection incendie, de détection anti-intrusion, les installations informatiques, ...

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Ferronneries et menuiseries intérieures	150.000,00
Installations électriques et d'éclairage	125.000,00
Installations sanitaires	40.000,00
HVAC	180.000,00
Installations de détection incendie	25.000,00
Revêtements de sol et de murs	100.000,00
Installations informatiques	12.500,00
Peintures	50.000,00
Installations de détection anti-intrusion	12.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>695.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Auteur de projet :

**Description**

Honoraires des auteurs de projet. Mission complète qui regroupe l'ensemble des prestations requises pour l'étude et le suivi d'exécution des volets architecture, stabilité, techniques spéciales et aménagement des abords de la parcelle.

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Auteur de projet	330.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>330.000,00</b>



**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Equipements :

## Description

Cette rubrique comprend notamment les équipements logistiques (chambres froides, ...), de lavage, les équipements fixes et intégrés, le mobilier, ...  
Elle comprend également le poste « installation de panneaux photovoltaïques ».

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Equipements logistiques	60.000,00
Mobiliers	15.000,00
Equipements fixes et intégrés	25.000,00
Panneaux photovoltaïques	30.000,00
Equipements de lavage	30.000,00
TOTAL	160.000,00

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Frais d'étude :

## Description

Honoraires études programmatiques.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Etudes programmatiques	100.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>100.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Gros oeuvre :

**Description**

Dépenses liés aux travaux de gros oeuvre, de stabilité et d'installation de chantier.

Ce poste comprend notamment les travaux de construction de la structure en béton, de revêtement de façade, d'isolation et étanchéité de toiture, les menuiseries extérieures et portes de garage, ...

**Ventilation**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Revêtement des façades	300.000,00
Construction structure en béton	500.000,00
Menuiseries extérieures et portes de garage	145.000,00
Toitures	75.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.020.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Réseau eau, électricité, gaz :

## Description

Installation du réseau eau, électricité et gaz.

Ce poste comprend les connexions entre les réseaux existants et le bâtiment pour son alimentation, ainsi que l'installation d'une cabine haute tension.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Raccordement électricité	7.000,00
Raccordement gaz	7.000,00
Cabine haute tension	116.500,00
Raccordement eau	4.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>135.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Construction de bâtiments - Sécurité chantier :

## Description

Coordinateur sécurité-santé (honoraires).

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Sécurité chantier	11.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Frais d'équipement - Equipements de pointe :

## Description

Conception et acquisition d'un programme informatique pour la gestion du Centre Logistique et des livraisons en centre-Ville.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Acquisition d'un programme informatique	250.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>250.000,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

Frais de mise en oeuvre - Frais liés à l'acquisition de droits de propriété intellectuels :

## Description

Frais liés aux droits intellectuels pour l'acquisition du programme informatique.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Droits de propriété intellectuelle	15.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>15.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Centre logistique urbain**

Echéancier annuel original (en €)

Années	Montants
2014	170.547,00
2015	108.887,70
2016	1.029.923,49
2017	1.094.661,84
2018	353.434,67
2019	607.170,30
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.364.625,00</b>

Echéancier annuel courant (en €)

Années	Montants
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	250.000,00
2019	10.000,00
2020	300.000,00
2021	488.625,00
2022	1.656.000,00
2023	660.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>3.364.625,00</b>



**Calendrier du projet****Projet : Centre logistique urbain****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Démarche d'acquisition du terrain	01/06/2014	31/12/2014
02	Acte notaire	31/12/2014	01/03/2015
03	Marché de services (géomètre, CSS, ...)	01/06/2014	31/12/2014
04	Marché de conception-réalisation-exploitation : désignation adjudicataire	01/01/2015	31/12/2015
05	Phase conception (études) et validations dont permis	31/12/2015	01/11/2016
06	Phase de réalisation (construction)	02/11/2016	02/05/2019
07	Finalisation des démarches de mise en exploitation et de commercialisation auprès du public cible	03/05/2019	15/12/2019

**Localisation du projet****Projet : Centre logistique urbain****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	1.256.754,73
Wallonie/FWB	1.771.407,77
Opérateurs publics	113.724,32
Montant cofinancé	3.141.886,82
Coût total	3.364.625,00

**Axe prioritaire 5 DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020****Section 5.2** Revitalisation de certains quartiers urbains**Mesure 5.2.1** Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Identification du bénéficiaire****Nom :** Ville de Mons**Forme juridique :** Ville / commune**Code BCE :** 0207.656.808

**Description du projet****Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Grâce à la programmation CONVERGENCE 2007-2013, la ville de Mons a organisé en 2009 et en 2013 deux expositions de prestige consacrées aux grands artistes américains Keith Haring et Andy Warhol. En organisant de tels événements capables d'attirer un public important, l'objectif était double: d'une part, focaliser l'attention des médias et des professionnels du tourisme sur Mons et sa région et, d'autre part, participer à l'attractivité économique du territoire.

L'exposition Keith Haring « Keith Haring all-over », organisée au BAM et aux Anciens Abattoirs du 9 mai au 13 septembre 2009, fut un jalon important vers la reconnaissance de Mons en tant que Capitale européenne de la Culture en 2015.

L'exposition « Andy Warhol » (BAM - du 5/10/2013 au 19/01/2014) a connu un succès exceptionnel avec près de 85.000 visiteurs en 3 mois et demi (dont une très grande mobilisation des publics flamand et bruxellois). Pas moins de 1.000 visites guidées et une centaine d'ateliers ont été réalisés durant la période d'exposition.

Pour sa part, dans le cadre de l'année européenne de la Culture, l'exposition consacrée à Vincent Van Gogh a été l'événement phare en attirant à Mons un très large public belge et européen (180.000 entrées comptabilisées).

Dans la même veine, les spectacles de vidéo-mapping proposés respectivement en 2014 (spectacle « Les Anges de Mons » projeté sur la façade de l'hôtel de ville) et à l'occasion de l'ouverture de Mons 2015 (au Carré des Arts : projection à 360°degrés sur tous les bâtiments du site) ont connu un succès significatif auprès de la population et des touristes.

De telles opérations sont incontestablement des éléments moteurs en termes d'attractivité, de rayonnement et d'image du territoire. Elles contribuent également à stimuler l'économie locale. La ville de Mons souhaite dès lors développer cette politique événementielle en vue de positionner durablement le pôle montois sur l'échiquier des villes wallonnes et européennes ; et ce, dans le cadre de la poursuite de la dynamique de « Mons Capitale européenne de la Culture 2015 ». D'autant plus que la ville s'est dotée, grâce aux fonds européens et régionaux, d'un musée des Beaux Arts aux normes européennes de conservation et de sécurité permettant d'accueillir des expositions de prestige. En outre, le pôle muséal montois dispose aujourd'hui d'une équipe professionnelle aguerrie dans l'organisation d'expositions majeures. Ces deux atouts sont rares, voire uniques dans une ville de taille moyenne.

Dans cette optique, trois évènements sont proposés dans le cadre de la programmation Wallonie 2020 :

Exposition David La Chapelle « Après le Déluge » (Octobre 2017- février 2018):

Récemment classé parmi les dix personnalités les plus importantes de la photographie dans le monde (cf. magazine American Photo), David La Chapelle connaît une carrière ponctuée de nombreuses récompenses. Les images Pop et parfois choquantes de cet artiste de renommée mondiale ont fait le tour de la planète à travers des magazines de mode. Andy Warhol a largement contribué à lancer cet artiste dont l'oeuvre comporte de nombreux portraits de vedettes américaines (Britney Spears, Marilyn Manson, Uma Thurman, Leonardo DiCaprio, etc.).

L'exposition projetée au BAM en fin 2017 présentera plus de 100 oeuvres « grand format » de David La Chapelle (notamment la série « Deluge », ainsi que les oeuvres les plus connues du célèbre artiste) qui représentent un univers humain teinté de couleurs et de lumières artificielles, témoignant d'un monde superficiel lié au plaisir et aux excès en tout genre.

La plupart des scènes sont basées sur des thèmes religieux avec des touches surréalistes. Elles renvoient le plus souvent à des chefs-d'oeuvre de l'histoire de l'art et du cinéma. L'esthétique se définit par la saturation chromatique et la manière avec laquelle l'artiste américain atteint son style unique qui a influencé de nombreux artistes.

Cette exposition nouvelle génération se tiendra dans le cadre de la Biennale artistique « Mons 2018 ».

Exposition 2019:

Une deuxième exposition consacrée à un autre artiste de renommée mondiale sera proposée en 2019 dont la

thématique est encore à confirmer.

Spectacle urbain « Mapping - Commémoration des 100 ans de l'armistice 14-18 »:

L'axe principal de cette commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice consiste à souligner l'importance et l'implication des régiments canadiens et britanniques qui ont libéré Mons en 1918. S'appuyant sur un exceptionnel film d'époque illustrant le défilé des armées canadiennes traversant la Grand-Place de Mons sous les ovations de la population, le projet vise à reconstituer le 11/11/2018 le même défilé avec de nombreux groupes de musique et des forces armées européennes (UK, BE et DE) et canadiennes.

En novembre 2018, ce moment épique et solennel pourra être revécu par le biais de la technique du mapping vidéo sur des façades du centre historique de Mons. Cette technologie multimédia permet, en effet, de projeter de la lumière et/ou des vidéos sur des volumes, de recréer des images de grande taille sur des structures en relief, tels des monuments, ou de recréer des univers à 360°. Ce spectacle tout en finesse et respect visera à faire revivre par les spectateurs présents l'intense émotion que leurs aïeux ont dû ressentir 100 ans plus tôt et à mieux leur faire comprendre toute l'importance de cette date cruciale de notre histoire contemporaine.

Il s'agira donc d'un spectacle intégrant projections vidéos, mapping, musique, voix off et effets scénographiques qui se tiendra sur la Grand-Place de Mons (entre le vendredi 26 octobre au dimanche 11 novembre 2018).

Parallèlement, de grandes cérémonies d'hommage seront organisées dans les différents lieux commémoratifs.

Enfin, l'après midi du samedi 10 novembre 2018, un grand rassemblement (sorte de fête populaire ou de bal public en l'honneur de nos libérateurs) sera mis sur pied, symbolisant ainsi le bonheur de la paix retrouvée.

Si ces projets événementiels visent essentiellement à développer l'activité touristique dans la région et à ancrer durablement Mons dans le paysage touristique wallon et européen, ils contribuent aussi :

- à développer une image positive de la région « Coeur du Hainaut » : l'image d'une ville et d'un territoire attractifs, qui ont à la fois conservé leur patrimoine et initié des projets architecturaux ambitieux;
- à développer un environnement urbain de qualité favorable à l'implantation d'entreprises économiques centrées sur la créativité (il existe en effet une corrélation étroite entre le développement économique, la qualité de vie et la culture);
- à répercuter l'ensemble de l'offre culturelle et patrimoniale disponible dans la région;
- à développer et professionnaliser le savoir-faire des équipes en place au sein du pôle muséal montois;
- à permettre des collaborations avec d'autres institutions européennes de haut niveau.

**Indicateurs du projet****Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	0,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	2,000	3,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	120.000,000	180.000,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000

<b>Estimation des coûts du projet</b>
---------------------------------------

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Frais d'équipement	Equipements audio-visuels	135.000,00
<b>Sous-total Frais d'équipement</b>		<b>135.000,00</b>
Frais de mise en oeuvre	Autres frais de prestations externes strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet	1.065.000,00
Frais de mise en oeuvre	Frais de promotion, de communication, de publicité ou d'information du projet	115.000,00
Frais de mise en oeuvre	Frais liés à l'acquisition de droits de propriété intellectuels	45.000,00
<b>Sous-total Frais de mise en oeuvre</b>		<b>1.225.000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1.360.000,00</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Frais d'équipement - Equipements audio-visuels :

Description

Frais d'équipements audio-visuels

Ce poste concerne la location des équipements nécessaires à la mise en place du vidéo-mapping :

- écrans LED (ou autres en fonction de l'évolution technologique)
- vidéos projecteurs;
- système son;
- système éclairage.

Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Vidéos projecteurs	60.000,00
Système son	25.000,00
Ecrans de diffusion	30.000,00
Système éclairage	20.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>135.000,00</b>



**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Frais de mise en oeuvre - Autres frais de prestations externes strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet :

## Description

## 1- Expositions

Prise en charge des honoraires du commissaire de l'exposition, des frais d'assurance, de transport et de scénographie pour les expositions.

A. Honoraires :250.000€

Le Commissaire assure le commissariat de l'exposition présentée au BAM. Il est responsable du contenu de l'exposition et dès lors du choix des oeuvres exposées (oeuvres originales issues de collections publiques et privées belges et étrangères).

Ses missions sont notamment :

- le commissariat de l'exposition;
- la conception de la scénographie de l'exposition;
- l'organisation et la coordination globale de l'exposition;

B. Assurances (Assurance « tous risques clou à clou » des oeuvres de l'exposition) : 50.000€

C. Transport :300.000€

- Le transport des oeuvres : transport aller et retour des oeuvres, contact avec les prêteurs, prise en charge des procédures douanières...
- La manutention des oeuvres : fourniture du matériel d'emballage, opérations de manutention des oeuvres, décrochage et accrochage des oeuvres chez les prêteurs, stockage éventuel des oeuvres dans des conditions appropriées...
- Frais de voyages, per diem et logement des courriers, des artistes et des collaborateurs dans le cadre du transport des oeuvres.

D. Scénographie (classique et nouvelle génération) - Graphisme : 180.000€

- Conception des aménagements scénographiques et du graphisme/signalétique (panneaux, cartels, illustrations,...) de l'exposition
- Réunions de travail avec l'équipe du Commissaire pour la mise au point du programme de l'exposition
- Création d'une esquisse et d'avant-projets (sommaire et détaillé) : plan d'implantation des mobiliers, des éléments scénographiques et de l'éclairage, estimation budgétaire, estimation des coûts de maintenance de l'exposition...
- Établissement du planning général
- Contrôles sur le chantier d'installation
- Réunions de chantier (organisation et secrétariat des réunions, information sur l'état d'avancement et les difficultés rencontrées...)
- conception et acquisition de matériels technologiques pour la production d'un environnement technologique immersif et participatif dans l'exposition

E) Gardiennage : 100.000€

Une société privée sera engagée afin de renforcer les équipes de gardiennage du musée durant la période des expositions temporaires (gestion de flux, gardiennage nocturne...).

## 2- Mapping

A. Location d'un gradin couvert et structures : 40.000€

B. Réalisation des projections : 140.000€

- Mapping
- Vidéos (tournage/montage)
- Montage global (bande son)

C. Commissaire/Consultant responsable du contenu scientifique du mapping : 5000€

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Gradin/structures	40.000,00
Frais de transport	300.000,00
Honoraires commissaire (expo + mapping)	255.000,00
Gardiennage	100.000,00
Frais d'assurance	50.000,00
Réalisation des projections	140.000,00
Scénographie - graphisme	180.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.065.000,00</b>

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Frais de mise en oeuvre - Frais de promotion, de communication, de publicité ou d'information du projet :

## Description

Ce poste comprend l'impression, la diffusion, la signalétique promotionnelle, les partenariats presse et les insertions publicitaires.

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Impression	25.000,00
Diffusion	45.000,00
Signalétique promotionnelle	12.500,00
Insertions publicitaires	20.000,00
Partenariats presse	12.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>115.000,00</b>

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Frais de mise en oeuvre - Frais liés à l'acquisition de droits de propriété intellectuels :

## Description

Ce poste comprend les frais liés à l'acquisition d'images, de droits d'auteurs... dans le cadre de l'organisation d'expositions ou de spectacles urbains.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Acquisition de droits d'auteurs	10.000,00
Autres droits intellectuels	10.000,00
Acquisition d'images	25.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>45.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

Echéancier annuel original (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	52.890,00
2017	627.111,00
2018	52.890,00
2019	627.109,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.360.000,00</b>

Echéancier annuel courant (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	227.050,00
2018	396.090,00
2019	736.860,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1.360.000,00</b>

**Calendrier du projet****Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Exposition 2017	01/01/2017	31/12/2017
02	Spectacle urbain-mapping 2018	01/01/2018	31/12/2018
03	Exposition 2019	01/01/2019	31/12/2019

**Localisation du projet****Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	489.817,60
Wallonie/FWB	734.182,40
Opérateurs publics	544,00
Montant cofinancé	1.224.544,00
Coût total	1.360.000,00

**Axe prioritaire 5 DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020**

**Section 5.2** Revitalisation de certains quartiers urbains

**Mesure 5.2.1** Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

**Identification du bénéficiaire**

**Nom :** Ville de Mons

**Forme juridique :** Ville / commune

**Code BCE :** 0207.656.808



<b>Description du projet</b>
------------------------------

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

## 1) Stratégie touristique de Mons

La Ville de Mons a basé une grande partie de sa stratégie touristique et culturelle autour de ses richesses patrimoniales et des patrimoines UNESCO qu'elle recèle. En effet, la Cité du Doudou a obtenu une triple reconnaissance au Patrimoine Mondial pour son Beffroi (1999), les Mines néolithiques de Spiennes (2000) et en tant que patrimoine immatériel de l'Humanité en ce qui concerne la Ducasse rituelle de Mons ou « Doudou » (2005).

De 2007 à 2015, différents projets ont permis de conserver, mais aussi de valoriser les différentes reconnaissances UNESCO gérées par la Ville, à savoir :

- la restauration du Beffroi et création d'un centre d'interprétation (ouverture : juillet 2015)
- la création du SILEX'S - centre d'interprétation développé à Spiennes et qui surplombe les Mines néolithiques de Silex reconnues par l'UNESCO en 2000 - (ouverture : avril 2015)
- la mise en place du Musée du Doudou dans l'ancien Mont-de-piété de la Ville situé à proximité de la Grand-Place (ouverture : avril 2015)

En 2014, une stratégie touristique a également été mise en place avec divers partenaires afin de proposer une offre touristique plus globale autour de circuits-découvertes, notamment avec le site du Grand-Hornu (Patrimoine mondial, 2012) et le Répertoire bibliographique du Mundaneum, premier moteur de recherche papier, inscrit au registre Mémoires du Monde de l'Unesco.

La ville souhaite donc poursuivre ce but en développant des structures et des projets répondant aux besoins nouveaux liés à l'ouverture de ces sites UNESCO, en particulier pour le Beffroi.

## 2) Aménagement de la Maison Espagnole - site du Beffroi

Le Beffroi de Mons - seul Beffroi baroque de Belgique - fut construit au point le plus haut de la Ville et surplombe ainsi la cité depuis le XVIIe siècle. Symbole des libertés civiques, Il a vu le jour sur le site du château castral dont les origines remontent au XIe siècle. Son histoire est intimement liée à cette parcelle de terrain qui aujourd'hui témoigne encore de son riche passé par le biais de vestiges archéologiques : présence du premier rempart, du plus ancien bâtiment de la Ville (la chapelle St-Calixte), restes des tours de défense, anciens escaliers et venelles médiévales. L'endroit offre aussi un écrin de verdure en plein coeur de la cité.

Situé à quelques mètres de la Grand-Place, le site du Beffroi comprend donc une tour, un parc qui offre une vue imprenable et originale sur la Ville, des vestiges archéologiques médiévaux et la Maison espagnole située au pied de la rampe du château (en face de l'auberge de jeunesse).

Le label Patrimoine mondial attire de nombreux touristes étrangers, notamment suite à l'ouverture, en 2015, du centre d'interprétation du Beffroi. Or, pour des raisons de sécurité et d'espace, l'accès du Beffroi est limité à 50 visiteurs à la fois. Afin de faire face à cet afflux de visiteurs, la ville envisage de réaménager l'intérieur de la «Maison espagnole » (actuellement restaurée à l'extérieur mais exigeant des travaux d'aménagement intérieur) en une Maison des patrimoines Unesco, visant notamment à favoriser la bonne gouvernance des sites reconnus, comme le souhaite l'UNESCO. Cette gouvernance doit se faire en collaboration avec le tissu local et associatif, tout en tissant des liens à l'international.

Le rez-de-chaussée sera transformé en un lieu d'accueil convivial pour les touristes.

Pour sa part, le premier étage de la Maison, qui bénéficie d'un accès par la rampe du Beffroi sera consacré à un espace polyvalent à vocation pédagogique et d'éducation permanente. Il permettra d'accueillir, entre autres, des ateliers créatifs et pédagogiques (animations proposées par le Dynamusée...), des rencontres thématiques (associées au lumeçon, avec des archéologues ou des historiens,...), des conférences et éventuellement de petites expositions. Cet espace permettrait en outre de rassembler divers groupements associatifs et citoyens (e.a. les bénévoles liées à la Ducasse rituelle de Mons, l'ASBL « Quartier du Beffroi », ou encore la « Société de

recherches et d'archéologie » à Spiennes). Ce lieu pourrait leur servir d'espace de travail, de conférence, de rencontres, etc. (espace locatif).

Un second espace situé également au premier étage pourrait être dédié aux familles et aux groupes scolaires procédant à la visite « libre » du site. Il s'agirait d'un espace scénographié (explication ludique relative au site du Beffroi), accessible aux heures d'ouverture du Beffroi.

Le second étage de la Maison abriterait les bureaux de la cellule UNESCO qui travaille, depuis 2011, à la gestion des différents patrimoines UNESCO gérés par la Ville.

**Indicateurs du projet****Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	0,000	0,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	0,000	0,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	1,000	1,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	1,000	1,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	30.000,000	30.000,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Aménagement de bâtiments	Aménagements intérieurs	150.000,00
Aménagement de bâtiments	Equipements	50.000,00
<b><i>Sous-total Aménagement de bâtiments</i></b>		<b><i>200.000,00</i></b>
<b>TOTAL</b>		<b>200.000,00</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

Aménagement de bâtiments - Aménagements intérieurs :

Description

Ce poste comprend les aménagements intérieurs de la Maison espagnole (espace d'accueil, espace polyvalent, bureaux administratifs) .

Cet aménagement consistera en travaux de :

\* gros oeuvre (adaptation des espaces intérieurs, cloisons, menuiseries, plafonds, sols, peintures, intégration mobilier, etc.)

\* techniques spéciales (électricité, éclairage, chauffage, sonorisation, détection anti-intrusion, conformité incendie, sanitaire, kitchenette à destination du personnel et des utilisateurs, c'est-à-dire des associations pour lesquelles l'accès à ce local sera gratuit lors de leurs réunions au cas où elles veulent prévoir leur petit catering.

Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Travaux	100.000,00
Techniques spéciales	50.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>150.000,00</b>

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

Aménagement de bâtiments - Equipements :

## Description

Ce poste concerne les équipements liés à la mise en oeuvre du projet :

- \* mobilier scénographique
- \* équipement audio-visuel (écrans, projecteurs ...)
- \* mobiliers d'assises, accueil, bureaux ...
- \* barrière de comptage...

## Ventilation

Poste de dépenses	TOTAL
Equipement audio-visuel	20.000,00
Mobilier scénographique	10.000,00
Barrière de comptage	10.000,00
Mobiliers d'assises, accueil, bureaux...	10.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>50.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

Echéancier annuel original (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	6.060,00
2015	6.060,00
2016	140.909,00
2017	46.971,00
2018	0,00
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>200.000,00</b>

Echéancier annuel courant (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	0,00
2019	50.000,00
2020	150.000,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>200.000,00</b>

**Calendrier du projet****Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

N° ordre	Description de l'étape	Date de début	Date de fin
01	Travaux d'aménagement intérieur (publication - désignation - exécution)	01/11/2014	15/09/2015
02	Equipements (Publication - désignation - exécution), dont : mobilier scénographique, équipement audio-visuel, mobilier, barrières de comptage	15/09/2015	01/02/2017
03	Ouverture au public des différents espaces	01/02/2017	15/12/2023



**Localisation du projet****Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	73.479,99
Wallonie/FWB	106.520,01
Opérateurs publics	3.700,00
Montant cofinancé	183.700,00
Coût total	200.000,00

**Axe prioritaire 5 DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE 2020****Section 5.2** Revitalisation de certains quartiers urbains**Mesure 5.2.1** Urbain/revitalisation - Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises**Projet : Square Saint-Germain****Identification du bénéficiaire****Nom** : Ville de Mons**Forme juridique** : Ville / commune**Code BCE** : 0207.656.808

**Description du projet****Projet : Square Saint-Germain**

Ce jardin public est situé dans le coeur historique de la Ville de Mons, à proximité de la collégiale Sainte-Waudru, du Beffroi et de la Grand'Place. Il est localisé entre les rues Samson, de la Poterie et de la Petite Voussure. Le square, propriété de la Ville de Mons, est classé comme site depuis le 7 juillet 1976. Etabli à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'église Saint-Germain qui fut démolie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est un témoin de l'architecture paysagère de l'époque. Ce square se caractérise à l'origine tant par ses jeux de couleur, la diversité des plantations, les éléments architecturaux et les points de vue vers le Beffroi et la collégiale. Le réaménagement de cet espace vert historique nous semble primordial tant pour sa position centrale au coeur de Mons (proximité de nombreux monuments montois, passage d'un flux de circulation venant de la gare), que pour ses qualités patrimoniales et architecturales ou encore pour son fort potentiel (mise en scène du Beffroi et de la collégiale depuis le square, étape importante de divers circuits touristiques).

La philosophie d'intervention se tourne vers la création d'un nouvel aménagement paysager contemporain répondant aux normes et demandes actuelles tout en retrouvant l'esprit d'origine du square. Les interventions suivantes sont ainsi envisagées dans le cadre de ce projet :

**1) La remise en état des murs de soutènement**

Dans un premier temps, les murs de soutènement seront nettoyés et traités. Les graffitis seront également enlevés. Si nécessaire, les racines seront traitées par injection et éliminées délicatement. Les murs de soutènement seront ensuite complètement rejointoyés à l'aide d'un mortier à base de chaux comme à l'origine. Les maçonneries instables, par exemple à l'extrémité supérieure du square, seront déposées et reposées (à l'aide d'épinglages si nécessaire). Les pierres manquantes ou irrécupérables seront renouvelées par des pierres de même nature et de même taille. Les fondations actuellement mises à nu seront protégées par une nouvelle couche de terre fertile. Un système anti-érosion sera mis en oeuvre pour garder les terres en place.

**2) La restauration et/ou le renouvellement des couvre-murs en pierre bleue**

Les couvre-murs qui surmontent les murs de soutènement seront inspectés. Les couvre-murs en béton et les couvre-murs irrécupérables en pierre bleue (nombreuses fissures, cassures) seront déposés et renouvelés par des nouveaux couvre-murs en pierre bleue de mêmes dimensions. Les couvre-murs en pierre bleue à conserver seront déposés, restaurés et scellés à nouveau au mur de soutènement.

De plus, pour éviter un nouveau basculement des couvre-murs, nous proposons d'intégrer dans le trottoir, le long des couvre-murs, un caniveau en pavés servant à récolter les eaux pluviales et à les ramener directement vers l'égout. Cette solution, prévue à l'origine le long du square comme l'attestent les plans d'archives, permettra de limiter au maximum l'eau qui s'infiltré et diminuer les poussées horizontales vers les couvre-murs.

**3) La suppression des petits murets récents et la réalisation de nouveaux murets-bancs en béton lisse**

Les petits murets existants ne présentent pas de valeur esthétique particulière. Ces murets seront donc supprimés et remplacés par un nouveau muret continu, suivant le dessin en courbe (tout comme à l'origine), proposant aux promeneurs une assise sur toute la longueur du chemin.

**4) La restauration de la balustrade en fer forgé en vue de lui rendre son aspect d'origine**

Les grilles et poteaux de la balustrade seront démontés et restaurés en atelier par un artisan spécialisé. Les grilles manquantes seront reconstituées mais légèrement simplifiées. Préalablement à la restauration, les balustrades seront nettoyées en atelier et un inventaire des interventions à effectuer sera dressé. La restauration comprendra la reconstitution des éléments disparus ou irrécupérables en fonte (épis, pommeaux, poteaux) et fer forgé (volutes), la fixation des épis et volutes, le contrôle des rivets et le remplacement des pièces défectueuses, le remodelage ou le renouvellement des volutes déformées, ... De plus, les balustrades seront sablées, ensuite métallisées et finalement traitées. Les balustrades restaurées seront finalement scellées dans les couvre-murs restaurés/renouvelés.

**5) La remise en valeur de la fontaine**

Nous proposons de restaurer la fontaine. La fontaine en pierre bleue sera nettoyée (enlèvement de la couche de peinture imitation béton) et restaurée (colmatage de fissures, masticage, renouvellements éventuels) Elle sera

traitée comme élément de support végétal.

#### 6) L'installation électrique et la mise en lumière du site de la fontaine

Un nouveau coffret d'alimentation générale sera intégré au bas du square. Un coffret de commande sera placé dans la chambre de stockage. Une horloge permettra de préciser les heures de fonctionnement. La mise en lumière du square sera revue. En tenant compte de l'éclairage existant aux abords du square, actuellement très insuffisant et créant par conséquent un certain sentiment d'insécurité, le premier objectif est de rendre le site plus sûr. Un éclairage de sécurité sera donc placé à proximité des entrées, en partie basse du square, de part et d'autre du chemin. Le deuxième objectif a pour but quant à lui de mettre en valeur les éléments remarquables du square : un éclairage léger pour la fontaine (sans « monumentalisation » de l'élément en veillant à ne pas créer d'éblouissement lorsque l'on se situe en amont du square) ainsi qu'un éclairage implanté au pied des deux marronniers et orientés vers leurs cimes. Les appareils d'éclairage du square seront répartis en quatre circuits qui pourront être alimentés séparément par des horloges hebdomadaires avec sondes crépusculaires.

#### 7) Le réaménagement complet paysager

Les travaux prévus nécessitent l'abattage de quelques arbres de faible valeur esthétique. Par ailleurs, le plan de plantation proposé lors du projet tiendra compte d'un choix riche en couleurs mais également du fait qu'à l'époque, les plantes dont les fleurs étaient à hauteur de vue étaient préconisées. Une pelouse en rouleaux sera mise en place autour de la fontaine afin d'obtenir un effet immédiat après les travaux. Le chemin sera revêtu d'un revêtement de type dolomie stabilisée à la résine ou encore de pavés classiques. Le mobilier urbain existant sera démonté et remplacé.

**Indicateurs du projet****Projet : Square Saint-Germain****Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon)**

<i>Intitulé de l'indicateur</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Objectif 2018</i>	<i>Objectif 2023</i>
Sites du patrimoine culturel et naturel à restaurer pour lesquels les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Sites du patrimoine culturel et naturel restaurés	Nb	0,000	1,000
Plans qualités finalisés	Nb	0,000	0,000
Etudes abouties, accords sur projets délivrés et chantiers démarrés pour les sites à réhabiliter	Nb	0,000	0,000
Bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Actions de revitalisation urbaine finalisées	Nb	0,000	1,000
Actions de revitalisation urbaine pour lesquelles les procédures précédant les travaux ont été réalisées (marchés publics, permis, etc.)	Nb	1,000	1,000
Actions de promotion touristique (loisirs et MICE)	Nb	0,000	0,000
Superficie totale de sols réhabilités	Ha	0,000	0,000
Espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	M2	0,000	0,000
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Nb/an	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone revitalisée	Nb	0,000	0,000
Population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Nb	0,000	0,000
Entreprises installées dans la zone réhabilitée	Nb	0,000	0,000
Augmentation du nombre de nuitées dans les zones urbaines revitalisées	Nb	0,000	0,000

**Estimation des coûts du projet****Projet : Square Saint-Germain****Estimation des coûts faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)**

<b>Rubrique</b>	<b>Sous-rubrique</b>	<b>Total</b>
Aménagement de terrains	Aménagements divers (clôture, bornes incendies, éclairage, plantation, verdurisation,...)	290.000,00
Aménagement de terrains	Auteur de projet	60.000,00
Aménagement de terrains	Autres aménagements de terrains strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet	472.688,00
Aménagement de terrains	Equipements	60.000,00
Aménagement de terrains	Travaux préparatoires et démolitions	25.000,00
<b>Sous-total Aménagement de terrains</b>		<b>907.688,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>907.688,00</b>

<b>Description des coûts du projet et ventilation par postes de dépenses</b>
--

**Projet : Square Saint-Germain**

Aménagement de terrains - Aménagements divers (clôture, bornes incendies, éclairage, plantation, verdurisation,...) :

## Description

Ce poste comprend :

- Les aménagements des chemins et abords (pavage,...)
- Les plantations (bêchage, amendements et apports de terre, mise en place d'une pelouse, plantations de plantes vivaces, arbustes, arbres, etc.)
- Le mobilier urbain
- L'éclairage du site
- Les travaux de valorisation de la fontaine

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Mobilier urbain	120.000,00
Valorisation de la Fontaine	30.000,00
Eclairage du site	40.000,00
Plantations, aménagement des chemins et abords (pavage...)	100.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>290.000,00</b>

**Projet : Square Saint-Germain**

Aménagement de terrains - Auteur de projet :

## Description

Mission globale d'auteur de projet (architecture paysagère, stabilité, techniques spéciales et coordinateur sécurité santé)

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Auteur de projet	60.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>60.000,00</b>



**Projet : Square Saint-Germain**

Aménagement de terrains - Autres aménagements de terrains strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet :

## Description

Postes de dépenses comprenant les principaux aménagements compris dans la rénovation du square. Sans être exhaustif, citons notamment, la restauration des ferronneries et des murets en pierre, etc...

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Adaptation des reliefs du sol	25.000,00
Traçage et réalisation des allées	102.688,00
Restauration (partielle) des grilles existantes et/ou remplacement	205.000,00
Stabilisation des murs et soutènement	140.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>472.688,00</b>

**Projet : Square Saint-Germain**

Aménagement de terrains - Equipements :

## Description

Ce poste comprend :

- Les installations techniques du bassin (installations électriques, éclairage général...)
- L'installation du mobilier urbain (bancs, poubelles, ...)

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Installations techniques du bassin	45.000,00
Mobilier	15.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>60.000,00</b>

**Projet : Square Saint-Germain**

Aménagement de terrains - Travaux préparatoires et démolitions :

## Description

Les dépenses concernent le nettoyage du site, l'abattage éventuel des arbres, le débroussaillage du site et les sondages de sol à réaliser.

## Ventilation

<b>Poste de dépenses</b>	<b>TOTAL</b>
Sondages et travaux préliminaires	25.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>25.000,00</b>

**Echéancier annuel des coûts du projet****Projet : Square Saint-Germain**

Echéancier annuel original (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	105.903,02
2016	267.261,66
2017	534.523,32
2018	0,00
2019	0,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>907.688,00</b>

Echéancier annuel courant (en €)

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2014	0,00
2015	0,00
2016	0,00
2017	0,00
2018	0,00
2019	30.250,00
2020	146.239,67
2021	731.198,33
2022	0,00
2023	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>907.688,00</b>

**Calendrier du projet****Projet : Square Saint-Germain****Description des différentes étapes du projet (y compris les étapes préalables à la mise en oeuvre)**

<b>N° ordre</b>	<b>Description de l'étape</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
01	Marché de travaux : Autres aménagements de terrains strictement nécessaires à la mise en oeuvre du projet, avant-projet, projet, désignation. Marché de fournitures - Aménagements divers (mobilier urbain, projet, désignation, exécution)	01/09/2015	15/06/2016
02	Marché de Travaux (aménagement chemins et abords, plantations, éclairage...), projet, désignation, exécution	01/09/2015	15/06/2016
03	Marché de fournitures : Equipements, projet, désignation, exécution	15/06/2016	01/10/2017

**Localisation du projet****Projet : Square Saint-Germain****Champ géographique**

Dimension du territoire :

Communes

Territoire(s) :

MONS

**Engagement de non-discrimination**

Dans le cadre de son projet, le candidat s'engage à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En particulier, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte lors de la préparation et la mise en oeuvre de son projet.

**Source du cofinancement européen du projet (en €)**

(répartition donnée à titre indicatif)

Intervention	Total
FEDER	363.075,20
Wallonie/FWB	453.844,00
Opérateurs publics	90.768,80
Montant cofinancé	907.688,00
Coût total	907.688,00

Ce projet ne génère pas de recettes.

**PLAN FINANCIER GLOBAL DU PORTEFEUILLE**

Estimation des coûts totaux faisant l'objet de la demande de cofinancement (en €)

Projet	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Maternité commerciale	0,00	0,00	0,00	1.742.805,41	697.608,58	3.035.191,80	1.827.130,56	1.863.003,30	485.459,42	0,00	9.651.199,07
La Galerie du Centre	0,00	0,00	0,00	0,00	43.474,09	1.380.000,00	2.100.350,53	4.200.701,05	2.100.350,53	0,00	9.824.876,20
La Place Nervienne	0,00	0,00	0,00	111.093,32	20.817,30	1.665.270,66	3.707.493,71	1.271.617,86	0,00	35.786,62	6.812.079,47
Les voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	681,78	868.575,06	1.177.823,22	636.968,17	0,00	0,00	2.684.048,23
Maison Jean Lescarts	0,00	0,00	0,00	0,00	20.259,82	80.457,78	1.346.234,49	851.168,61	7.975,00	41.475,00	2.347.570,70
Quartier Gare-Congrès	0,00	0,00	3.213,76	66.267,09	44.300,00	981.408,92	5.855.394,23	4.583.488,96	387.161,24	0,00	11.921.234,20
Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »	0,00	0,00	0,00	0,00	74.680,02	100.000,00	1.648.319,98	0,00	0,00	0,00	1.823.000,00
Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique	0,00	54.286,65	8.666,21	206.407,03	614.996,20	939.902,02	1.747.117,48	2.088.154,99	279.885,31	0,00	5.939.415,89
Plan Lumière	0,00	0,00	0,00	0,00	788.188,83	200.000,00	1.448.838,54	0,00	0,00	0,00	2.437.027,37
Centre logistique urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	250.000,00	10.000,00	300.000,00	488.625,00	1.656.000,00	660.000,00	3.364.625,00
Expositions "nouvelle génération" et mapping	0,00	0,00	0,00	227.050,00	396.090,00	736.860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.360.000,00
Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	150.000,00	0,00	0,00	0,00	200.000,00
Square Saint-Germain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30.250,00	146.239,67	731.198,33	0,00	0,00	907.688,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>54.286,65</b>	<b>11.879,97</b>	<b>2.353.622,85</b>	<b>2.951.096,62</b>	<b>10.077.916,24</b>	<b>21.454.942,41</b>	<b>16.714.926,27</b>	<b>4.916.831,50</b>	<b>737.261,62</b>	<b>59.272.764,13</b>

**SOURCE DU COFINANCEMENT EUROPEEN TOTAL DU PORTEFEUILLE**  
(répartition donnée à titre indicatif)

Zone de transition (Wallonie hors Brabant wallon) (en €)

<b>Intervention</b>	<b>TOTAL</b>
FEDER	22.620.170,03
Wallonie / FWB	30.907.617,65
Opérateurs publics	3.022.637,37
Montant cofinancé	56.550.425,05
Coût total	59.272.764,13

Total (en €)

<b>Intervention</b>	<b>TOTAL</b>
FEDER	22.620.170,03
Wallonie / FWB	30.907.617,65
Opérateurs publics	3.022.637,37
Montant cofinancé	56.550.425,05
Coût total	59.272.764,13



**LISTE DES ANNEXES JOINTES AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

- 1 **COEUR DE COEUR DU HAINAUT STRATEGIE INTEGREE.pdf**  
Document chargé avec le formulaire.  
(15/05/2014)
  
- 2 **Carte des projets FEDER.jpg**  
Document chargé avec le formulaire.  
(14/05/2014)
  
- 3 **Carte zoom sur le centre ville - Projets FEDER.jpg**  
Document chargé avec le formulaire.  
(14/05/2014)
  
- 4 **Courrier-Ville de Mons -Attractivite et croissance durable.pdf**  
Document chargé avec le formulaire.  
(15/05/2014)
  
- 5 **Fiche projet 439\_20170725\_101700.pdf**  
(25/07/2017)
  
- 6 **MONS 2020\_INDICATEURS\_2017-VF.pdf**  
(28/08/2017)
  
- 7 **Plan de redéploiement Coeur du Hainaut.pdf**  
Document chargé avec le formulaire.  
(14/05/2014)
  
- 8 **Toit & moi - dossier appel à projet EPINLIEU-Annexe 1 FEDER.pdf**  
Document chargé avec le formulaire.  
(13/05/2014)
  
- 9 **Fiche projet 439\_20171030\_115049.pdf**  
(30/10/2017)

<b>COMPLEMENT : RECETTES ET COUTS D'EXPLOITATION DES PROJETS DU PORTEFEUILLE</b>
--

**Projet : Maternité commerciale**

Déficit d'autofinancement du projet : 90,94 %

**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Location de 12 cellules commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	16.500,00	46.884,00	77.640,00	112.428,00	152.748,00	155.264,40
Valeur résiduelle	509.504,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>509.504,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16.500,00</b>	<b>46.884,00</b>	<b>77.640,00</b>	<b>112.428,00</b>	<b>152.748,00</b>	<b>155.264,40</b>

**Projet : Maternité commerciale****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Location de 12 cellules commerciales	152.153,40	156.855,60	160.282,80	164.985,00	155.264,40	1.351.005,60
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	509.504,66
TOTAL	152.153,40	156.855,60	160.282,80	164.985,00	155.264,40	1.860.510,26

**Projet : Maternité commerciale****Description des recettes du projet****Description pour : Location de 12 cellules commerciales****Hypothèses de travail**

## 1/ Prix du marché à la location

Les prix observés, suite à la prospection effectuée, nous permettent de déterminer les prix suivants (cf onglet prospection) :

- pour le piétonnier (rue de la Chaussée et Grand rue) : zone 1 : 23,75€/m<sup>3</sup>
- pour les rues adjacentes : zone 2 : 12,62€/m<sup>2</sup>

2/ Cellule dont le rez commercial présente une superficie de 125 m<sup>2</sup> en zone 1 et de 86 m<sup>2</sup> en zone 2 (cf onglet prospection).

## 3/ Loyer progressif en dessous du prix du marché :

N Rue de la Chaussée et Grand Rue	Rues adjacentes Rue de la Chaussée et Grand Rue	Rue de la Chaussée	Rues adjacentes
X 12 mois X 125 m <sup>2</sup> ou 86 m <sup>2</sup> .			

1 <sup>ère</sup> année	11 € 6 €	16 500.00 €	6 192.00 €
2 <sup>ème</sup> année	12 € 7 €	18 000.00 €	7 224.00 €
3 <sup>ème</sup> année	15 € 8 €	22 500.00 €	8 256.00 €
4 <sup>ème</sup> année	17 € 9 €	25 500.00 €	9 288.00 €
5 <sup>ème</sup> année	20 € 11 €	30 000.00 €	11 352.00 €

"6 <sup>ème</sup> année prix du marché"	23.75 € 12.62 €	35 625.00 €	13 023.84 €
--	-----------------	-------------	-------------

## 4/ Occupation des cellules

En 2018, nous estimons qu'une seule cellule sera occupée considérant que nous en serons au tout début de la phase de "commercialisation".

En 2019, nous estimons que 4 commerçants seront installés, dont la moitié dans la zone 1 et l'autre dans la zone 2.

En 2020, nous estimons que 6 commerçants seront installés, dont la moitié dans la zone 1 et l'autre dans la zone 2.

En 2021, nous estimons que 8 commerçants seront installés, dont la moitié dans la zone 1 et l'autre dans la zone 2.

En 2022, nous estimons que 10 commerçants seront installés, dont la moitié dans la zone 1 et l'autre dans la zone 2.

A partir de 2023, 12 commerçants pourraient être installés, dont la moitié dans la zone 1 et l'autre dans la zone 2.

Description pour : Valeur résiduelle

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : Maternité commerciale****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	32.508,43	32.508,43	32.508,43	32.508,43	32.508,43	32.508,43
Promotion	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Organisation d'évènements	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Foncier	0,00	0,00	0,00	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42
Assurances	0,00	0,00	0,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00
Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	9.000,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	29.124,42	71.632,85	71.632,85	71.632,85	71.632,85	74.632,85	80.632,85

**Projet : Maternité commerciale****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Frais de personnel	32.508,43	32.508,43	32.508,43	32.508,43	32.508,43	357.592,73
Promotion	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	55.000,00
Organisation d'évènements	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	55.000,00
Foncier	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42	24.324,42	291.893,04
Assurances	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	4.800,00	57.600,00
Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux	6.000,00	6.000,00	6.000,00	9.000,00	9.000,00	48.000,00
TOTAL	77.632,85	77.632,85	77.632,85	80.632,85	80.632,85	865.085,77

**Projet : Maternité commerciale**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

**Description pour : Frais de personnel**

Des frais de personnel sont intégrés considérant l'affectation d'une personne à mi-temps pour le suivi de projet (1.634 h/2X39,79 € =32.508 €).

**Description pour : Promotion**

Ces coûts comprennent également les frais de promotion et d'organisation d'évènements, forfaitairement fixés à 5.000 €/an.

**Description pour : Organisation d'évènements**

Ces coûts comprennent également les frais de promotion et d'organisation d'évènements, forfaitairement fixés à 5.000 €/an.

**Description pour : Foncier**

Le foncier a été calculé sur base de la prospection réalisée cf onglet ci-après.

**Description pour : Assurances**

L'assurance a été calculée sur base comparative à 400 €/an X 12 immeubles.

**Description pour : Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux**

Un poste ' Réparation/entretien/rafraîchissement des locaux' a été prévu à chaque terme de 5 années d'occupation (cf N5 du tableau repris dans le volet recettes d'exploitation) au montant de 3.000 € par cellule qui couvrira les fournitures et la main d'oeuvre.



**Projet : Maternité commerciale****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Maternité commerciale**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : La Galerie du Centre**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Loyers 4 cellules	0,00	0,00	0,00	5.191,35	11.298,83	18.484,09	21.745,99	26.158,63	25.242,51	24.164,72
Valeur résiduelle	104.298,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	104.298,73	0,00	0,00	5.191,35	11.298,83	18.484,09	21.745,99	26.158,63	25.242,51	24.164,72

**Projet : La Galerie du Centre****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Loyers 4 cellules	22.896,74	26.937,34	26.158,63	25.242,51	24.164,72	257.686,06
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104.298,73
TOTAL	22.896,74	26.937,34	26.158,63	25.242,51	24.164,72	361.984,79

**Projet : La Galerie du Centre****Description des recettes du projet****Description pour : Loyers 4 cellules**

## Hypothèses de travail

1/ Prix du marché à la location

Les prix observés, suite à la prospection effectuée, nous permettent de déterminer les prix suivants :

- pour le piétonnier (rue de la Chaussée et Grand rue) : zone 1 : 24€/m<sup>3</sup>
- pour les rues adjacentes et la Galerie du Centre : zone 2 : 13 €/m<sup>2</sup>

2/ Cellule dont le rez commercial présente une superficie de 75 m<sup>2</sup>

La superficie est une moyenne des superficies des cellules de la galerie

3/ Loyer progressif jusqu'à atteindre le prix du marché la cinquième année d'occupation par le commerçant :

N Rue de la Chaussée et Grand Rue Galerie du Centre	Rues adjacentes et	rue de la Chaussée et Grand Rue	Rues adjacentes et Galerie du Centre
--	--------------------	---------------------------------	--------------------------------------

"X 12 mois X 125 m<sup>2</sup> ou X 75 m<sup>2</sup>"

1ière année	10.65 €	6 €	15 973.39 €	5 191.35 €
2ième année	12.53 €	7 €	18 792.23 €	6 107.47 €
3ième année	14.74 €	8 €	22 108.50 €	7 185.26 €
4ième année	17.34 €	9 €	26 010.00 €	8 453.25 €
5ième année	20.40 €	11 €	30 600.00 €	9 945.00 €

## 4/ Occupation des cellules

Deux des cellules acquises seront dédiées à la mutualisation des services au profit des commerçants du centre-ville.

Quatre cellules seront destinées à accueillir des commerces offrant une activité en adéquation avec celles préconisées par l'étude de positionnement économique visant à assurer le renouveau du commerce montois;

En 2018, nous estimons qu'une seule cellule sera occupée considérant que nous en serons au tout début de la phase de "commercialisation".

En 2019, nous estimons que 2 commerçants seront installés

En 2020, nous estimons que 3 commerçants seront installés

En 2021, nous estimons que 3 commerçants seront installés

A partir de 2022, nous estimons que 4 commerçants pourrait être installés

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : La Galerie du Centre****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Foncier	0,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00
Assurances	0,00	0,00	0,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00
Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux/renouvellement de petit matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
TOTAL	0,00	5.850,00	5.850,00	8.250,00	10.250,00	10.250,00	10.250,00	13.250,00	13.250,00	13.250,00

**Projet : La Galerie du Centre****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Foncier	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	5.850,00	81.900,00
Assurances	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	2.401,00	28.801,00
Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux/renouvellement de petit matériel	2.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	43.000,00
TOTAL	10.250,00	13.250,00	13.250,00	13.250,00	13.251,00	153.701,00

**Projet : La Galerie du Centre****Description des coûts d'exploitation du projet****Description pour : Foncier**

Le foncier a été calculé sur base d'une taxe de 975 €/an X 6 cellules.  
Celui a été fixé sur base du loyer moyen de la zone 2 (13€/m<sup>2</sup>) et la superficie moyenne d'une cellule commerciale au sein de la galerie (75m<sup>2</sup>).

**Description pour : Assurances**

L'assurance a été calculée sur base de 400 €/an X 6 cellules.

**Description pour : Infrastructures permanentes : réparation/entretien/rafraîchissement des locaux/renouvellement de petit matériel**

Un poste ' Réparation/entretien/rafraîchissement des locaux' est prévu. Celui-ci est alimenté :  
-de 2.000 € pour l'entretien et la maintenance des deux cellules de mutualisation des services.  
- à chaque terme de 5 années d'occupation (cf. N5 du tableau repris dans le volet recettes d'exploitation), d'un montant de 3.000 € pour la remise en état de la cellule libre d'occupation.  
Aucun rafraîchissement n'est donc prévu pour les années 2019, 2020, 2021, 2025, 2030, 2035, 2040 puisqu'aucune cellule ne sera disponible à la location.  
Bien que le taux réel d'occupation des cellules commerciales devrait augmenter le nombre d'interventions de rafraîchissement à effectuer, compte tenu de la difficulté à estimer le coût et le nombre de ces interventions, aucune charge complémentaire n'est comptabilisée.



**Projet : La Galerie du Centre****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : La Galerie du Centre**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : La Place Nervienne**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Abonnements	0,00	0,00	0,00	72.000,00	86.400,00	86.400,00	86.400,00	86.400,00	86.400,00	86.400,00
Recettes caisse	0,00	0,00	0,00	92.400,00	105.600,00	112.200,00	118.800,00	125.400,00	132.000,00	132.000,00
Valeur résiduelle	89.410,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	89.410,95	0,00	0,00	164.400,00	192.000,00	198.600,00	205.200,00	211.800,00	218.400,00	218.400,00

**Projet : La Place Nervienne****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Abonnements	86.400,00	86.400,00	86.400,00	43.200,00	86.400,00	979.200,00
Recettes caisse	132.000,00	132.000,00	132.000,00	66.000,00	132.000,00	1.412.400,00
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89.410,95
TOTAL	218.400,00	218.400,00	218.400,00	109.200,00	218.400,00	2.481.010,95

**Projet : La Place Nervienne****Description des recettes du projet****Description pour : Abonnements**

## Produits des abonnements du parking

Il est communément admis qu' au moins la moitié des places d'un parking en ouvrage sont occupées par des personnes bénéficiant d'un abonnement. Le taux d'occupation de ce parking a donc été fixé à 55% du nombre de places disponibles compte tenu notamment de la proximité immédiate de nombreux bâtiments administratifs (Ville de Mons, CPAS, Police, SPW...), soit 220 places x 55% = +/-120 abonnements.

Les recettes ont donc été estimées comme suit: 120 abonnés x 60€ x 12 mois = 86.400€.

Le taux de remplissage devrait atteindre 85% en 2019 (première année de fonctionnement) soit +/- 100 places "abonnés" et 100% les années suivantes, soit 120 places "abonnés" .

**Description pour : Recettes caisse**

## Produits des caisses liés à l'exploitation rotative du parking

L'ensemble des postes des recettes de l'exploitation rotative du parking ont été estimées sur base des recettes réelles réalisées au parking « Halle » qui présente des similitudes en termes de notamment de capacité d'accueil et de localisation à celles du futur parking souterrain de la place Nervienne.

Etant donné leur statut particulier, les parkings Grand-Place et Messines n'ont pas été pris en considération pour l'estimation des recettes. Le premier est, en effet, extrêmement bien situé au coeur de la ville et donc très prisé des touristes et chalands et le second fonctionne uniquement sur abonnement.

La recette moyenne annuelle du parking de la Halle, établie sur les années 2013, 2014, 2015 et 2016, s'élève à 165.340,20€/an (voir tableau détaillé annexé).

Compte tenu d'un éloignement du Centre-ville plus important que le Parking de la Halle, les recettes engendrées par les caisses du futur parking Place Nervienne sont estimées à 80% de celle du parking de la Halle, soit 132.272,16€/an arrondis à 132.000€/an dans le tableau du DAF. Celles-ci seront atteintes au terme de la 5ème année de fonctionnement c'ad à l'issue du délai jugé nécessaire pour que le recours à ce parking soit totalement entré dans dans les moeurs des chalands et utilisateurs de courte durée du parking.

Les recettes engendrées sont donc estimées à 70% du rendement maximal attendu au cours de la première année de fonctionnement, à 80% pour l'année 2, à 85% pour l'année 3, à 90% pour l'année 4 et à 95% pour l'année 5.

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : La Place Nervienne****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rénovation des peintures, marquages et signalétiques internes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0,00
Assurances	0,00	0,00	0,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00
Précompte immobilier	0,00	0,00	0,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00
Ascenseurs (entretien; mise en conformité à 10 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
Alarmes et caméras (entretien; remplacement des caméras à 10 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
Caisses automatiques et barrières (entretien et interventions diverses; remplacement à 10 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
Achat de matériel divers (outillage, éclairage...)	0,00	0,00	0,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
Fourniture en électricité	0,00	0,00	0,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00
Fourniture en eau	0,00	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00
Récolte de l'argent caisses automatiques	0,00	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00
Signalisation dynamique / mise à jour programme d'affichage	0,00	0,00	0,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00
Gestion des déchets	0,00	0,00	0,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00
Personnel (1,5TP)	0,00	0,00	0,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>111.400,00</b>	<b>111.400,00</b>	<b>132.400,00</b>	<b>132.400,00</b>	<b>132.400,00</b>	<b>152.400,00</b>	<b>132.400,00</b>

**Projet : La Place Nervienne****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Rénovation des peintures, marquages et signalétiques internes	0,00	0,00	0,00	75.000,00	0,00	95.000,00
Assurances	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	24.000,00
Précompte immobilier	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	29.000,00	348.000,00
Ascenseurs (entretien; mise en conformité à 10 ans)	7.000,00	7.000,00	7.000,00	58.000,00	7.000,00	121.000,00
Alarmes et caméras (entretien; remplacement des caméras à 10 ans)	7.000,00	7.000,00	7.000,00	225.000,00	5.000,00	286.000,00
Caisses automatiques et barrières (entretien et interventions diverses; remplacement à 10 ans)	7.000,00	7.000,00	7.000,00	120.000,00	7.000,00	183.000,00
Achat de matériel divers (outillage, éclairage...)	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	48.000,00
Fourniture en électricité	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00	204.000,00
Fourniture en eau	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	7.200,00
Récolte de l'argent caisses automatiques	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00	10.800,00
Signalisation dynamique / mise à jour programme d'affichage	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	1.100,00	13.200,00
Gestion des déchets	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	1.300,00	15.600,00
Personnel (1,5TP)	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	55.500,00	666.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>132.400,00</b>	<b>132.400,00</b>	<b>132.400,00</b>	<b>589.400,00</b>	<b>130.400,00</b>	<b>2.021.800,00</b>

**Projet : La Place Nervienne****Description des coûts d'exploitation du projet****Description pour : Rénovation des peintures, marquages et signalétiques internes**

En 2024, 2034 et 2044, des travaux de peinture, marquages... sont prévus de sorte qu'un rafraîchissement de l'infrastructure soit réalisé tous les cinq ans, en alternance avec des périodes de travaux plus importants.

Les travaux de rénovation d'ampleur sont, quant à eux, organisés en 2029 et 2039:

- Après dix ans de fonctionnement (2029), une première rénovation visant la mise à niveau et le remplacement d'équipements fonctionnels et sécuritaires devra être réalisée. Le montant des travaux à effectuer s'élèvera approximativement à la moitié de l'investissement de départ nécessaire pour acquérir et installer les équipements concernés.

Après 20 années de fonctionnement (2039), une rénovation beaucoup plus conséquente devra être réalisée et nécessitera des investissements équivalents aux investissements consentis lors de la création du projet pour l'ensemble des équipements notamment fonctionnels et sécuritaires .

En référence aux travaux de rénovation qui ont été menés au parking de la Halle, le parking devra fermer ses portes pendant une période de 6 mois lors de la première intervention et 9 mois pour la seconde. Les recettes seront donc impactées en conséquence.

**Description pour : Assurances**

L'ensemble des postes de coûts d'exploitation, à l'exception du montant de l'assurance, ont été estimés sur base de la moyenne des frais réels de fonctionnement consentis de 2013 à 2016 pour la gestion des parkings de la Halle et Grand'Place.

Le montant de l'assurance a, quant à lui, été fixé sur base des informations fournies par la compagnie d'assurances chargée actuellement des dossiers parking de la Ville de Mons. Celle-ci comptabilise une tranche de 500€ par coût de construction de 1.500.000€. Compte tenu du montant des travaux à réaliser (+/- 6.000.000€), le montant de l'assurance a donc été fixé à 2.000€.

**Description pour : Précompte immobilier**

Précompte immobilier :

2016 : 29750

2015 : 28500

2014 : 28583.50

2013 : 28269

moyenne : 28775.63

Daf 29000 - alignement sur le montant annuel moyen

**Description pour : Ascenseurs (entretien; mise en conformité à 10 ans)**

Ascenseur :



2015 : 5000  
 2014 : 8717.50  
 2013 : 5969.50  
 Moyenne : 6562.33  
 Daf : 7000 : Pas de dépense actée en 2016 pour ce poste pour les parkings Halle et Grand'Place.  
 Aucun coût d'exploitation n'est comptabilisé dans le DAF pour 2019 et 2020, ce type d'installation étant en général garanti 2 ans.

#### Description pour : Alarmes et caméras (entretien; remplacement des caméras à 10 ans)

Alarmes et caméras :  
 2014 : 7201  
 2013 : 22329.50  
 Moyenne : 14765.25  
 Daf : 7000 : Les dispositifs de sécurisation des parkings Grand'Place et Halle ont été remplacés en 2014. Leur entretien étant couvert par la garantie de ce nouveau matériel, aucune dépense n'a été comptabilisée en 2015 et 2016.  
 En raison de ces faits, la moyenne des budgets consacrés à ce poste est basée sur deux données variant fortement en raison du nombre d'interventions réalisées sur l'année (entretien, panne, vandalisme...). Afin d'éviter une surestimation répétée de ce coût, le montant pris en compte pour le calcul du DAF est la valeur la plus faible.  
 Ce type d'installation étant en général garanti 2 ans, aucun coût d'exploitation n'est comptabilisé dans le DAF en 2019 et 2020.

#### Description pour : Caisses automatiques et barrières (entretien et interventions diverses; remplacement à 10 ans)

Caisses automatiques - entretien et interventions diverses  
 2016 : 11600  
 2015 : 16331.50  
 2014 : 6796  
 2013 : 13629.50  
 Moyenne : 12089.25  
 Daf : 7000 : Compte tenu du caractère fluctuant de cette dépense conséquente, un coût annuel plus faible que la moyenne a été imputé afin de ne pas biaiser le calcul du DAF.  
 Le montant retenu est la valeur la plus basse du tableau.  
 Ce type d'installation étant en général garanti 2 ans, aucun coût d'exploitation n'est comptabilisé dans le DAF en 2019 et 2020.

#### Description pour : Achat de matériel divers (outillage, éclairage...)

Achat de matériel divers (outillage, éclairage...)  
 2016 : 4816  
 2015 : 1600  
 2014 : 2764.50  
 2013 : 6039.50  
 Moyenne : 3805  
 Daf : 4000 : Alignement sur le montant annuel moyen

**Description pour : Fourniture en électricité**

Fourniture en électricité :

2016 : 16250

2015 : 19750

2014 : 14057

2013 : 17669.50

Moyenne : 16931.63

Daf : 17000 : Alignement sur le montant annuel moyen

**Description pour : Fourniture en eau**

Fourniture en eau :

2016 : 230

2015 : 850

2014 : 626

2013 : 589.50

Moyenne : 573.88

Daf : 600 : Alignement sur le montant annuel moyen

**Description pour : Récolte de l'argent caisses automatiques**

Récolte de l'argent caisses automatiques :

2016 : 827.50

2015 : 805.50

2014 : 805.50

2013 : 1074

Moyenne : 878.13

Daf : 900 : Alignement sur le montant annuel moyen

**Description pour : Signalisation dynamique / mise à jour programme d'affichage**

Signalisation dynamique / mise à jour programme d'affichage :

2015 : 1986.50

2014 : 345

2013 : 1001

Moyenne : 1110.83

Daf : 1100 : Pas de dépense comptabilisée en 2016.

**Description pour : Gestion des déchets**

Gestion des déchets :

2016 : 1700

2015 : 1550

2014 : 1074

2013 : 1074

Moyenne : 1349.50

Daf : 1300 : Alignement sur le montant moyen

**Description pour : Personnel (1,5TP)**

Personnel (1,5TP) :

Charge moyenne 1,5 ETP : 55942.20 (détail du calcul voir fichier Excel)

**Projet : La Place Nervienne****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : La Place Nervienne**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Les voiries**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes éclairage rue de la Réunion	0,00	0,00	147,84	147,84	147,84	147,84	147,84	147,84	147,84	147,84
Recettes éclairage rue de Terre du Prince	0,00	0,00	91,52	91,52	91,52	91,52	91,52	91,52	91,52	91,52
Recettes éclairage Rue des Soeurs Grises	0,00	0,00	126,72	126,72	126,72	126,72	126,72	126,72	126,72	126,72
TOTAL	0,00	0,00	366,08	366,08	366,08	366,08	366,08	366,08	366,08	366,08

**Projet : Les voiries****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Recettes éclairage rue de la Réunion	147,84	147,84	147,84	147,84	147,84	1.921,92
Recettes éclairage rue de Terre du Prince	91,52	91,52	91,52	91,52	91,52	1.189,76
Recettes éclairage Rue des Soeurs Grises	126,72	126,72	126,72	126,72	126,72	1.647,36
TOTAL	366,08	366,08	366,08	366,08	366,08	4.759,04

**Projet : Les voiries**

**Description des recettes du projet**

Description pour : Recettes éclairage rue de la Réunion

Gain remplacement luminaires existants

Description pour : Recettes éclairage rue de Terre du Prince

Gain remplacement luminaires existants

Description pour : Recettes éclairage Rue des Soeurs Grises

Gain remplacement luminaires existants



**Projet : Les voiries****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coûts éclairage rue de la Réunion	0,00	0,00	127,78	127,78	127,78	127,78	127,78	127,78	127,78	127,78
Coûts éclairage rue des Soeurs Grises	0,00	0,00	29,22	29,22	29,22	29,22	29,22	29,22	29,22	29,22
Coût éclairage rue de Terre du Prince	0,00	0,00	134,82	134,82	134,82	134,82	134,82	134,82	134,82	134,82
Coûts éclairage rampe Sainte Waudru	0,00	0,00	0,00	369,60	369,60	369,60	369,60	369,60	369,60	369,60
TOTAL	0,00	0,00	291,82	661,42	661,42	661,42	661,42	661,42	661,42	661,42

**Projet : Les voiries****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Coûts éclairage rue de la Réunion	127,78	127,78	127,78	127,78	127,78	1.661,14
Coûts éclairage rue des Soeurs Grises	29,22	29,22	29,22	29,22	29,22	379,86
Coût éclairage rue de Terre du Prince	134,82	134,82	134,82	134,82	134,82	1.752,66
Coûts éclairage rampe Sainte Waudru	369,60	369,60	369,60	369,60	369,60	4.435,20
TOTAL	661,42	661,42	661,42	661,42	661,42	8.228,86

**Projet : Les voiries**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

Description pour : Coûts éclairage rue de la Réunion

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Coûts éclairage rue des Soeurs Grises

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Coût éclairage rue de Terre du Prince

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Coûts éclairage rampe Sainte Waudru

Coûts consommation nouveaux luminaires

**Projet : Les voiries****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Les voiries**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Maison Jean Lescarts**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entrées visiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	6.250,00	8.000,00	9.000,00	10.000,00
Valeur résiduelle	70.253,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	70.253,71	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	6.250,00	8.000,00	9.000,00	10.000,00

**Projet : Maison Jean Lescarts****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Entrées visiteurs	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	86.250,00
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70.253,71
TOTAL	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	156.503,71

**Projet : Maison Jean Lescarts****Description des recettes du projet****Description pour : Entrées visiteurs**

Les estimations de recettes reposent sur le mode de fonctionnement préconisé pour le site. L'entrée de l'Historium sera, en effet, combinée avec celle du BAM lorsque des expositions y seront organisées, l'objectif de l'Historium étant de servir de fer de lance aux autres musées montois et inciter notamment les visiteurs étrangers à découvrir le patrimoine montois et à poursuivre leur découverte dans les sites spécialisés (Silex's, Beffroi, MMM, Musée du Doudou...). Le visiteur accèdera donc gratuitement à l'Historium grâce à son entrée à l'exposition temporaire du BAM, le pôle muséal misant sur des retombées financières indirectes. Quant au public qui ne souhaite visiter que l'Historium, celui-ci devra s'acquitter d'une entrée de 4€ (tarif plein)/3€ (tarif réduit)/ 2€ (scolaire secondaire) / 1 € (scolaire primaire). Un nombre estimé de 4.400 visiteurs payants sera progressivement atteint en 2023.

La grille d'évolution du taux de fréquentation, présentée ci-après, a été établie au regard des catégories de public identifiées dans les autres sites muséaux montois et du nombre d'entrées comptabilisées pour chacune d'elles.

En 2018, la Ville de Mons organisera une Biennale avec une exposition de prestige au BAM. Le flux de visiteurs de l'Historium sera donc intégralement intégré au flux de visiteurs de l'exposition. Aucune entrée payante n'est donc comptabilisée pour novembre et décembre 2018 (fin de travaux octobre 2018).

A partir de la première année de fonctionnement et de manière récurrente, la majorité des entrées payantes émanera du public scolaire, habitué à fréquenter nos infrastructures et toujours friant de nouvelles découvertes. Le taux de fréquentation de ce public continuera à croître progressivement jusqu'en 2023.

Après un démarrage en douceur en 2019, les publics non scolaires seront de plus en plus présents sur le site et plus particulièrement les publics à tarif réduit.

A partir de 2023, la stabilisation du nombre de 4.400 visiteurs payants est attendue.

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans



**Projet : Maison Jean Lescarts****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coûts d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Maison Jean Lescarts****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Coûts d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Maison Jean Lescarts**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

**Description pour : Coûts d'exploitation**

Compte tenu du fait que les installations techniques du BAM seront partagées avec le futur Historium (gestion de hygrométrie, chauffage...) et la spécificité de celles-ci, les coûts d'exploitation spécifiques à l'Historium ne seront pas identifiables et ne pourront par conséquent pas être repris dans ce tableau

**Projet : Maison Jean Lescarts****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Maison Jean Lescarts**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Quartier Gare-Congrès**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Luminaire Chemin de l'Inquiétude	0,00	0,00	0,00	0,00	179,52	179,52	179,52	179,52	179,52	179,52
Luminaire Avenue des Bassins	0,00	0,00	0,00	0,00	84,48	84,48	84,48	84,48	84,48	84,48
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00

**Projet : Quartier Gare-Congrès****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Luminaires Chemin de l'Inquiétude	179,52	179,52	179,52	179,52	179,52	1.974,72
Luminaires Avenue des Bassins	84,48	84,48	84,48	84,48	84,48	929,28
TOTAL	264,00	264,00	264,00	264,00	264,00	2.904,00

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

**Description des recettes du projet**

Description pour : Luminaires Chemin de l'Inquiétude

Gain remplacement luminaires existants

Description pour : Luminaires Avenue des Bassins

Gain remplacement luminaires existants



**Projet : Quartier Gare-Congrès****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Avenue des Bassins consommation nouveaux luminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	10.644,48	10.644,48	10.644,48	10.644,48	10.644,48	10.644,48
Place Léopold consommation nouveaux luminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00
Jardin des Expositions consommation nouveaux luminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.449,60	3.449,60	3.449,60	3.449,60	3.449,60
Place des Congrès consommation nouveaux luminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2.661,12	2.661,12	2.661,12	2.661,12	2.661,12	2.661,12
Passerelle SNCB consommation nouveaux luminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	704,00	704,00	704,00	704,00	704,00	704,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15.857,60</b>	<b>19.307,20</b>	<b>19.307,20</b>	<b>19.307,20</b>	<b>19.307,20</b>	<b>19.307,20</b>

**Projet : Quartier Gare-Congrès****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Avenue des Bassins consommation nouveaux luminaires	10.644,48	10.644,48	10.644,48	10.644,48	10.644,48	117.089,28
Place Léopold consommation nouveaux luminaires	1.848,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00	1.848,00	20.328,00
Jardin des Expositions consommation nouveaux luminaires	3.449,60	3.449,60	3.449,60	3.449,60	3.449,60	34.496,00
Place des Congrès consommation nouveaux luminaires	2.661,12	2.661,12	2.661,12	2.661,12	2.661,12	29.272,32
Passerelle SNCB consommation nouveaux luminaires	704,00	704,00	704,00	704,00	704,00	7.744,00
TOTAL	19.307,20	19.307,20	19.307,20	19.307,20	19.307,20	208.929,60

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

Description pour : Avenue des Bassins consommation nouveaux luminaires

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Place Léopold consommation nouveaux luminaires

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Jardin des Expositions consommation nouveaux luminaires

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Place des Congrès consommation nouveaux luminaires

Coûts consommation nouveaux luminaires

Description pour : Passerelle SNCB consommation nouveaux luminaires

Coûts consommation nouveaux luminaires

**Projet : Quartier Gare-Congrès****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Quartier Gare-Congrès**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Assainissement du site « Grands Prés, avenue des bassins »**

Ce projet ne génère pas de recette.

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recette gaz	0,00	0,00	0,00	7.700,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00
Recette électricité	0,00	0,00	0,00	8.550,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00
Valeur résiduelle	208.669,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>208.669,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16.250,00</b>	<b>32.500,00</b>	<b>32.500,00</b>	<b>32.500,00</b>	<b>32.500,00</b>	<b>32.500,00</b>	<b>32.500,00</b>

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Recette gaz	15.400,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00	15.400,00	177.100,00
Recette électricité	17.100,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00	17.100,00	196.650,00
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208.669,23
TOTAL	32.500,00	32.500,00	32.500,00	32.500,00	32.500,00	582.419,23



**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Description des recettes du projet****Description pour : Recette gaz**

Recette gaz  
considérant que l'ensemble des consommations gaz actuelles du site s'élève à 38.500,00€  
considérant que les travaux de remplacement de chaudières, régulation, isolation, ... permettront de faire une économie de 40% soit 297.600 Kwh  
nous estimons les futures consommations en gaz à 23.100€ soit une économie de 15.400,00€. En 2018, au vu des investissements réalisés, nous comptabilisons une demi-économie.

**Description pour : Recette électricité**

Recette électricité :  
considérant que l'ensemble des consommations électrique actuelles du site s'élève à 51.300,00€, que la cabine HT du site alimente également d'autres bâtiments, nous considérons à 2/3 la puissance utilisée par la partie concernée par les travaux soit 34.200,00€  
considérant que les travaux de remplacement des luminaires, la mise en place de gestion intelligente et autonome ( détection de présence, de luminosité , temporisation, horloge, ...) permettront de faire une économie de 50% soit 36.333 Kwh.  
Nous estimons le gain en électricité à 17.100,00€. En 2018, au vu des investissements réalisés, nous comptabilisons une demi-économie.

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Hôtel de Ville (Mons): vers une meilleure efficacité énergétique**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Plan Lumière**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes éclairage	0,00	0,00	2.411,90	4.823,81	7.235,71	9.647,62	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52
Valeur résiduelle	77.429,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	77.429,25	0,00	2.411,90	4.823,81	7.235,71	9.647,62	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52

**Projet : Plan Lumière****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Recettes éclairage	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52	132.654,72
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77.429,25
TOTAL	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52	12.059,52	210.083,97



**Projet : Plan Lumière**

**Description des recettes du projet**

Description pour : Recettes éclairage

Gain remplacement luminaires existants

Description pour : Valeur résiduelle

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : Plan Lumière****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Plan Lumière****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Plan Lumière**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

**Projet : Plan Lumière****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Plan Lumière**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Centre logistique urbain**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Loyer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39.720,00	39.720,00	39.720,00	39.720,00
Certificats verts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.225,00	1.225,00	1.225,00	1.225,00
Valeur résiduelle	77.660,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	77.660,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40.945,00	40.945,00	40.945,00	40.945,00

**Projet : Centre logistique urbain****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Loyer	39.720,00	39.720,00	39.720,00	39.720,00	39.720,00	357.480,00
Certificats verts	1.225,00	1.225,00	1.225,00	1.225,00	1.225,00	11.025,00
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77.660,02
TOTAL	40.945,00	40.945,00	40.945,00	40.945,00	40.945,00	446.165,02



**Projet : Centre logistique urbain**

**Description des recettes du projet**

**Description pour : Loyer**

Sur base de la prospection réalisée afin de déterminer le prix actuel du marché (cf onglet prospection) et de données communiqués par des centres logistiques urbains existants en Belgique, le loyer annuel est estimé à 39.720 € par an pour un bâtiment dont la superficie envisagée serait de 1000 m<sup>2</sup> (3,31 €/m<sup>2</sup> X 1000 m<sup>2</sup> x 12 mois ).

**Description pour : Certificats verts**

La production annuelle des panneaux photovoltaïques est estimée à 13kWc. Cela représente entre 10 et 25 CV par an. En passant par une centrale d'achat, on peut revendre les CV à 70 €. Dès lors, la revente des certificats verts serait comprise entre 700 € et 1750 € par an. Nous avons appliqué une moyenne de ces montants.

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : Centre logistique urbain****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Remplacement des panneaux photovoltaïques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Précompte immobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.600,00	5.600,00	5.600,00	5.600,00
Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
Travaux de gros entretien, de réparation ou de remplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0,00	0,00
Logiciel de gestion des livraisons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8.600,00</b>	<b>13.600,00</b>	<b>8.600,00</b>	<b>8.600,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Remplacement des panneaux photovoltaïques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Précompte immobilier	5.600,00	5.600,00	5.600,00	5.600,00	5.600,00	50.400,00
Assurances	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	27.000,00
Travaux de gros entretien, de réparation ou de remplacement	10.000,00	0,00	0,00	110.000,00	0,00	125.000,00
Logicile de gestion des livraisons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>18.600,00</b>	<b>8.600,00</b>	<b>8.600,00</b>	<b>118.600,00</b>	<b>8.600,00</b>	<b>202.400,00</b>

**Projet : Centre logistique urbain**

**Description des coûts d'exploitation du projet**

**Description pour : Remplacement des panneaux photovoltaïques**

La durée de vie moyenne de panneaux photovoltaïques est de 25 ans. Le remplacement est donc prévu à ce terme.

**Description pour : Précompte immobilier**

Le précompte immobilier a été estimé par le SPF Finances - Cadastre, enregistrement et domaines sur base d'un immeuble de 1.000 m<sup>2</sup> situé dans la zone des Bas prés.

**Description pour : Assurances**

Le montant des assurances a été estimé sur base comparative.

**Description pour : Travaux de gros entretien, de réparation ou de remplacement**

De gros entretiens sont prévus tous les 3 ans. En outre, au terme de 10 ans d'exploitation, des travaux de grosses réparations et/ou le remplacement des divers équipements sont budgétisés (loading systems, volets, équipements de surveillance du site, ... ).

**Description pour : Logicile de gestion des livraisons**

Au terme de la période d'exploitation (20 ans), une dépense relative à la conception et à la programmation d'un logiciel informatique pour la gestion des livraisons est prévu ainsi que la mise à jour du logiciel tous les 3 ans.

**Projet : Centre logistique urbain****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Centre logistique urbain**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Vente catalogues	0,00	25.200,00	0,00	25.200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées de visiteurs	0,00	324.000,00	0,00	324.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités de médiation	0,00	10.500,00	0,00	10.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Location d'espaces entreprises (events)	0,00	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	369.700,00	0,00	369.700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Vente catalogues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50.400,00
Entrées de visiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648.000,00
Activités de médiation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21.000,00
Location d'espaces entreprises (events)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739.400,00



## **Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping**

### **Description des recettes du projet**

#### **Description pour : Vente catalogues**

hypothèses retenues pour les deux expositions:  
prix unitaire de vente = 35€ --> 720 catalogues vendus (sur base des expériences précédentes répertoriées au BAM - 40% du nombre de catalogues vendus lors de l'exposition "Andy Warhol", ce catalogue ayant rencontré un succès exceptionnel, jamais atteint précédemment ) = 25.200€

#### **Description pour : Entrées de visiteurs**

hypothèses retenues pour les deux expositions:  
12.000 visiteurs au tarif de 9€ et 36.000 visiteurs au tarif préférentiel de 6€ = 324.000€

#### **Description pour : Activités de médiation**

hypothèses retenues pour les deux expositions:  
tarif/enfant (1/2 journée) = 5€ --> 2.100 enfants accueillis (scolaires et groupes - 70% du nombre d'enfants accueillis lors de l'exposition "Andy Warhol") = 10.500€

#### **Description pour : Location d'espaces entreprises (events)**

hypothèses retenues pour les deux expositions:  
10 events organisés (1.000€/event en moyenne) = 10.000€ (sur base des events antérieurs du Bam pour des expositions de même envergure soit 70% du nombres d'events organisés )

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Direction de l'exposition (60.000€/unité/an)	5.000,00	15.000,00	5.000,00	15.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission (40.000€/unité/an)	40.000,00	10.000,00	40.000,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Régisseur (1 x ETP x 2 mois)	0,00	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agents d'accueil (4 x ETP x 4 mois)	0,00	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateurs (2x ETP x 5 mois)	0,00	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien/maintenance HVAC	0,00	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvriers Qualifiés (3 x ETP x 2mois)	0,00	10.500,00	0,00	10.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardiens (6 x ETP x 4 mois)	0,00	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicienne de surface (1 x ETP x 4 mois)	0,00	4.000,00	0,00	4.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicienne de surface (3x 1/2 ETP x 4 mois)	0,00	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Evénements et activités autour de l'exposition	0,00	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fourniture gaz/électricité	0,00	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>45.000,00</b>	<b>225.500,00</b>	<b>45.000,00</b>	<b>225.500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Direction de l'exposition (60.000€/unité/an)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00
Chargé de mission (40.000€/unité/an)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00
Régisseur (1 x ETP x 2 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00
Agents d'accueil (4 x ETP x 4 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80.000,00
Animateurs (2x ETP x 5 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00
Entretien/maintenance HVAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00
Ouvriers Qualifiés (3 x ETP x 2mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21.000,00
Gardiens (6 x ETP x 4 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70.000,00
Technicienne de surface (1 x ETP x 4 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8.000,00
Technicienne de surface (3x 1/2 ETP x 4 mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00
Evénements et activités autour de l'exposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00
Fourniture gaz/électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70.000,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541.000,00

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Description des coûts d'exploitation du projet****Description pour : Direction de l'exposition (60.000€/unité/an)**

Prise des premiers contacts en vue de l'organisation de l'exposition, encadrement général de l'exposition, suivi régulier de la mise en oeuvre, suivi financier...

**Description pour : Chargé de mission (40.000€/unité/an)**

Organisation générale de l'exposition, définition de la ligne directrice, établissement de la stratégie de communication, contact presse , recherche de contributions privées, conception et mise en oeuvre d'activités organisées autour de l'exposition, des events...

**Description pour : Régisseur (1 x ETP x 2 mois)**

Préparation, organisation et suivi de technique de l'exposition

**Description pour : Agents d'accueil (4 x ETP x 4 mois)**

Informations et accueil des visiteurs , gestion de la boutique et de la billetterie...

**Description pour : Animateurs (2x ETP x 5 mois)**

Préparation, organisation et animation des activités de médiation

**Description pour : Entretien/maintenance HVAC**

dépense engagée durant la période d'exposition afin d'assurer le bon fonctionnement du Musée et le maintien des conditions de conservation optimales des oeuvres

**Description pour : Ouvriers Qualifiés (3 x ETP x 2mois)**

Réalisation de petits travaux de peinture , de menuiserie, aide au montage et démontage de l'exposition, à la préparation des events...

**Description pour : Gardiens (6 x ETP x 4 mois)**

Surveillance et sécurité du site

**Description pour : Technicienne de surface (1 x ETP x 4 mois)**

Entretien du site (intérieur et extérieur).

**Description pour : Technicienne de surface (3x 1/2 ETP x 4 mois)**

Entretien du site (intérieur et extérieur).

**Description pour : Evénements et activités autour de l'exposition**

Moyens matériels, techniques et humains (acquisition, location d'équipements divers, prestations de guides, de conteurs, de musiciens ... ) nécessaires à l'organisation des évènements et activités diverses en lien avec le thème de l'exposition tels que des visites nocturnes de l'exposition, en musique ...

**Description pour : Fourniture gaz/électricité**

Fourniture gaz/électricité durant la période d'exposition (4 mois)

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>TOTAL</b>
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	235.000,00	121.500,00	235.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591.500,00

**Projet : Expositions "nouvelle génération" et mapping****Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

2017 : Cette section regroupe les dépenses d'investissement qui ne sont pas prises en charge par la programmation Wallonie 2020 mais qui sont toutefois indispensables à la mise en oeuvre de ce projet.

Pour les expositions de prestige, la contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en complément de la programmation Wallonie 2020, est nécessaire à la couverture des prestations de conception et de réalisation de l'exposition.

EXPO CII2 Apport public (FWB) "235.000€ par exposition (montant prévu dans le cadre de contrat programme FWB du pôle muséal de Mons).

Le subside octroyé par la FWB est destiné à financer les dépenses pour lesquelles la couverture FEDER sera insuffisante mais indispensable à la concrétisation de l'exposition. Les parties financées par la FWB concerneront notamment des dépenses liées à la scénographie des expositions, à l'assurance des oeuvres, la campagne publicitaire...

La conception, la réalisation et l'édition du catalogue de l'exposition sera intégralement financée par la FWB."

Pour le mapping, la contribution de la Fondation Mons 2015 et du Manège permettra de financer :

MAPPING CII3 Apport Fondation/Manège : "121.500€

La contribution de la Fondation Mons 2015 et du Manège concernent essentiellement les dépenses relatives à:

- la conception du mapping et à l'acquisition des droits intellectuels (écriture des textes, établissement du scénario, conception graphique, validation scientifique, mise en scène et acquisition des droits intellectuels...)
- frais de personnel (directeur technique, acteurs, musiciens, équipe montage/démontage, surveillance/sécurité, accueil des publics...)
- frais de logistique (transport de personnes, catering, contrôle...)

Les dépenses prises en compte dans le cadre de la programmation Wallonie 2020, concernent essentiellement la phase de production du mapping et les besoins matériels associés à la projection (gradins, systèmes son, éclairages, projection...).

"

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**Déficit d'autofinancement du projet :  %**Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Exploitation maison unesco	0,00	0,00	0,00	20.250,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00
Mise à disposition d'un espace	0,00	0,00	0,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00
Animations pédagogiques	0,00	0,00	0,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
Valeur résiduelle	6.939,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6.939,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23.500,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>



**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Estimation des recettes du projet (en €)**

Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Exploitation maison unesco	22.500,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00	22.500,00	267.750,00
Mise à disposition d'un espace	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	9.000,00
Animations pédagogiques	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	30.000,00
Valeur résiduelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.939,89
<b>TOTAL</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>25.750,00</b>	<b>313.689,89</b>

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Description des recettes du projet****Description pour : Exploitation maison unesco**

La maison espagnole devient un espace d'accueil, de médiation et de boutique du centre d'interprétation du Beffroi.

Estimation des recettes d'exploitation 22.500€/an et pour 2017, 90% des recettes estimées (ouverture février 2017).

En effet, le site comptera 30.000 visiteurs /an. 15% des visiteurs soit 4.500 visiteurs vont acheter en moyenne pour 5€ de souvenirs en boutique.

La proportion des visiteurs acheteurs n'est pas importante. Les visiteurs achètent des articles après la visite du beffroi. Or, ici, il n'y a pas de passage obligatoire par la boutique dans le sens des flux de visite. Actuellement, la boutique du Beffroi se situe dans la zone d'accueil du Beffroi et le nombre de vente est non significatif.

**Description pour : Mise à disposition d'un espace**

Un espace sera mis à disposition des associations - 150€/location - 5 locations/an soit 750€/an. Les tarifs fixés sont de 150€ pour un espace de réunion pour les associations. Le montant est fixé sur base de la grille tarifaire du pole muséal.

**Description pour : Animations pédagogiques**

Animations pédagogiques organisées par le dynamusée. Il s'agit d'ateliers proposés par le dynamusée.

Estimation : 500 enfants accueillis à 5€/enfant, soit un montant de 2.500€/an.

Ce sont des recettes sur des animations de la cellule éducative du service pole muséal, la recette comprend la visite du musée ainsi qu'un atelier créatif. Le tarif de 5€ est fixé sur base du grille tarifaire du pole muséal.

**Description pour : Valeur résiduelle**

Valeur résiduelle sur base d'une durée de vie économique de 30 ans

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Frais administration et gestion	0,00	0,00	0,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00
Infrastructures : frais énergétiques (eau, gaz, électricité)	0,00	0,00	0,00	3.807,60	4.569,12	4.569,12	4.569,12	4.569,12	4.569,12	4.569,12
Frais de location et d'entretien du matériel technique	0,00	0,00	0,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00
Achat fournitures pour entretien des locaux	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Animateur dynamusée	0,00	0,00	0,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00
Technicien de surface	0,00	0,00	0,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
Achat et fournitures techniques	0,00	0,00	0,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23.907,60</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Estimation des coûts d'exploitation du projet (en €)**

Coûts	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Frais administration et gestion	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00	24.000,00
Infrastructures : frais énergétiques (eau, gaz, électricité)	4.569,12	4.569,12	4.569,12	4.569,12	4.569,12	54.067,92
Frais de location et d'entretien du matériel technique	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	1.500,00	18.000,00
Achat fournitures pour entretien des locaux	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	6.000,00
Animateur dynamusée	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	3.600,00	43.200,00
Technicien de surface	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00	108.000,00
Achat et fournitures techniques	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	42.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>24.669,12</b>	<b>295.267,92</b>

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Description des coûts d'exploitation du projet****Description pour : Frais administration et gestion**

Frais administration et gestion. Le matériel informatique sera celui de l'actuel espace d'accueil du centre d'interprétation du Beffroi. Par conséquent il ne faut tenir compte que de frais relatifs aux fournitures de bureau (1000€) et d'abonnement de téléphonie (1000€) soit un total de 2000€/an.

**Description pour : Infrastructures : frais énergétiques (eau, gaz, électricité)**

Au niveau des coûts, eau, gaz et électricité une estimation de consommation minimale a été faite, ce qui porte les montants comme suit :

Eau: 1.452€

Electricité : 982,68€

Gaz : 2.134,44€

Soit un montant total de 4.569,12€

Pour l'année 2017, compte tenu de l'ouverture en février, nous avons pris en considération 10/12 des montants estimés, à savoir : 3.807,60€

**Description pour : Frais de location et d'entretien du matériel technique**

Frais de contrats de maintenance pour la location et l'entretien de matériel technique : forfait de 1500€

**Description pour : Achat fournitures pour entretien des locaux**

Achat fournitures pour entretien des locaux (matériel de nettoyage, produits d'entretien, papier toilettes, savons, serviettes etc...) 500€/an

**Description pour : Animateur dynamusée**

Frais de personnel: animateur du dynamusée pour accueillir 500 enfants soit l'équivalent de 20 classes qui viennent en animation pendant 4H (+ 2H de préparation)

Coût horaire de l'animateur: 30€/h soit un montant de 3600€/an

**Description pour : Technicien de surface**

frais de personnel: 1 technicienne de surface se partagera pour le nettoyage de la maison espagnole et du centre d'interprétation. Soit une TDS mi-temps (50%).

Salaire (18000€ à 50% ) 9000€/an

**Description pour : Achat et fournitures techniques**

Achat fournitures techniques pour la gestion du site 3500€/an. Il s'agira de malettes audio-guide, de matériel destiné aux activités pédagogiques, de présentoir et autres matériel pour l'accueil du public...

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO****Estimation des coûts d'investissement non éligibles du projet (en €)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Coûts d'investissement non éligibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Projet : Maison espagnole - Maison des Patrimoines UNESCO**

**Description des coûts d'investissement non éligibles du projet**

--

**Projet : Square Saint-Germain**

Ce projet ne génère pas de recette.